

**« L'agriculture urbaine, un relai de l'alimentation saine et durable dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? Le cas du parc du Glacis entre les 4000 (La Courneuve) et le Franc-Moisin (Saint-Denis) »**



*Les serres de la ferme d'agriculture urbaine La Plaine Terre avec en fond la dernière tour du quartier des 4000 de La Courneuve (© Lisa Coiron-Letellier, 14/01/2025, Saint-Denis)*

**Mémoire de stage réalisé à la ferme d'agriculture urbaine La Plaine Terre, en partenariat avec la Chaire Agricultures Urbaines, présenté et soutenu le 19 septembre 2025 en vue de l'obtention du M2 NOURAD**

Mention « Nouvelles Ruralités, Agriculture et Développement Local »

Département de Géographie - UFR des Sciences Sociales et Administratives Université  
Paris Nanterre

**Sous la direction de Morgane Retière, maîtresse de conférence en géographie à l'université de Paris Nanterre et de Sao Paulo, et co-encadré par Paola Clerino, coordinatrice de la Chaire Agricultures Urbaines, Giulia Giacche, chercheuse à l'INRAE et Manon Hamelin coordinatrice du pôle animation de La Sauge et de La Plaine Terre**

**Lisa COIRON-LETELLIER**

# Sommaire :

<b>Remerciements</b> :.....	<b>3</b>
<b>Acronymes</b> :.....	<b>4</b>
<b>Introduction</b> :.....	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 - La participation à la ferme a-t-elle des effets sur les pratiques alimentaires des bénévoles ? Protocole d'enquête croisant quantitatif et qualitatif</b> .....	<b>11</b>
1.1 Comprendre le fonctionnement de la Sauge et de l'expérimentation développée à La Plaine Terre par l'observation participante.....	13
1.1.1 La Sauge et leur microferme urbaine semencière, terrains privilégiés de l'observation participante.....	14
1.1.2 Les outils de l'observation au service de la compréhension des pratiques des bénévoles lors des créneaux de jardinage.....	20
1.1.3 Élaborer de support visuels et iconographiques afin de spatialiser les réflexions autour du parc du Glacis et de la Plaine Terre.....	22
1.1.4 Croiser les méthodes d'enquêtes pour vérifier les données issues de l'observation participante : les entretiens semi-directifs.....	24
1.2 Mesurer la vulnérabilité de la population ciblée par l'expérimentation face au risque de précarité alimentaire grâce à la collecte de données quantitatives.....	24
1.2.1 Un manque de données à l'échelle des quartiers ciblés par l'expérimentation (les 4000 et le Franc-Moisin) qui nécessite de combiner différentes bases de données.....	26
1.2.2 Diagnostic local de précarité alimentaire à l'échelle des 4000 et du Franc-Moisin.....	33
1.3 Comprendre les pratiques alimentaires des bénévoles du parc du Glacis et comment le jardinage peut les influencer.....	34
1.3.1 Le questionnaire : une première piste méthodologique inadaptée à la chronologie de l'expérimentation.....	34
1.3.2 Une méthode de suivi des pratiques alimentaires pensée pour faciliter la participation des bénévoles à l'enquête.....	35
1.3.3 Une méthode de suivi hybride élaborée avec les bénévoles.....	39
<b>Chapitre 2 - Résultats : quels liens entre participation aux activités du parc du Glacis et pratiques alimentaires des bénévoles ?</b> .....	<b>41</b>

2.1 Saint-Denis et La Courneuve, territoires de l'expérimentation du parc du Glacis où l'alimentation saine et durable représente un enjeu important.....	41
2.1.1 Les 4000 et le Franc-Moisin, terrains de l'expérimentation du parc du Glacis et quartiers de la politique de la ville.....	41
2.1.2 Le profil socio-démographique de la population dionysienne et courneuvienne : une population vulnérable face au risque de précarité alimentaire.....	46
2.1.3 Un accès géographique à une alimentation saine et durable qui est difficile.....	51
2.2 Comprendre l'engagement des bénévoles au sein du parc du Glacis.....	54
2.2.1 Une communauté de bénévoles hétérogène, au regard du risque de précarité alimentaire ?.....	54
2.2.2 Une pratique du jardinage qui fait ressortir la sensibilité des bénévoles aux enjeux économiques, sociaux et de santé que revêt cette activité.....	59
2.3 Les modalités d'approvisionnement des bénévoles en fruits et légumes.....	63
2.3.1 Quelle participation des bénévoles au suivi de leurs pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes.....	63
2.3.2 Les modalités d'approvisionnement des bénévoles en fruits et légumes..	66
<b>Chapitre 3 - Un protocole d'enquête et des résultats qui mettent en lumière la proximité des bénévoles du parc du Glacis avec la notion d'alimentation saine et durable, mais qui demandent à être approfondis.....</b>	<b>72</b>
3.1 Des aspects des pratiques d'approvisionnement encore dans l'ombre.....	72
3.1.1 Manque de visibilité sur l'environnement alimentaire des participant·es à l'expérimentation.....	72
3.1.2 Manque de visibilité sur les stratégies d'approvisionnement.....	73
3.1.3 Manque de visibilité sur la place que pourrait occuper les récoltes du parc du Glacis dans l'approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles...	74
3.2 Comment améliorer le protocole d'enquête pour la suite de l'expérimentation..	74
3.2.1 Aller à la rencontre des acteur·rices du territoire.....	74
3.2.2 Refaire une période de suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes d'un échantillon de bénévoles.....	75
3.2.3 Favoriser les entretiens individuels au focus groupe pour comprendre les pratiques alimentaires et de jardinage des bénévoles.....	76
<b>Conclusion :</b> .....	<b>78</b>
<b>Annexes :</b> .....	<b>79</b>

<b>Bibliographie :</b> .....	<b>123</b>
<b>Table des figures :</b> .....	<b>129</b>
<b>Table des matières :</b> .....	<b>132</b>

## Remerciements :

Je tiens à remercier, pour leur accompagnement et leurs conseils précieux, ma directrice de mémoire, Morgane Retière, ainsi que mes encadrantes de recherches, Paola Clerino, coordinatrice de la Chaire Agricultures Urbaines, et Giulia Giacche, chercheuse à l'INRAE.

Je tiens également à remercier Manon Hamelin, ma tutrice opérationnelle à La Plaine Terre, pour sa confiance, sa disponibilité et son écoute, mais aussi Clotilde Saurine, animatrice du réseau Agricultures urbaines et précarité alimentaire de la Chaire Agriculture Urbaine, pour sa confiance également au moment de mon recrutement.

Je remercie aussi mes collègues de travail autant sur l'expérimentation, Marie Guiguis, Léonard Lhuillier, Hugo Coon, que sur les missions d'animations, Maëlle Genin, Mathilde Benoit et Cassiano Grazini Dos Santo. Merci à Émilie Duffourc pour son aide très précieuse sur la partie statistique et la réalisation des tableaux croisés dynamiques de ce mémoire.

Je remercie évidemment les bénévoles du parc du Glacis, notamment celles et ceux qui ont pu prendre le temps de participer aux premiers dispositifs mis en place pour l'expérimentation.

Enfin, je tiens à remercier mes responsables au rayon randonnée du Décathlon Groslay-Sarcelles, Chloé Sanchez et Loise Capan, pour m'avoir permis de conserver mon poste de vendeuse-conseillère durant ma période de stage. Je remercie également Cécile Gintrac, ma professeure de géographie en classe préparatoire littéraire, qui m'a donné goût à cette discipline, mais aussi à l'étude de l'agriculture et qui m'a aidé à répondre à l'offre de stage.

## Acronymes :

- ADEME : Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie ;
- AFAUP : Association Française de l'Agriculture Urbaine ;
- ANSA : Agence nouvelle des solidarités actives ;
- APSN : Association de Prévention Spécialisée du Nord ;
- CNAF : Caisse nationale des allocations familiales ;
- CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie ;
- DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale ;
- EPT : Établissement Public Territorial ;
- I3F : Immobilière 3F ;
- JEDI : Job Écologique de Découverte et d'Immersion ;
- MIN : Marché d'Intérêt National ;
- PAT : Projet alimentaire territorial ;
- QPV : Quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- SAUGE : Société d'Agriculture Urbaine Génereuse et Engagée.

## Introduction :

« Moi déjà je jardine pour le plaisir : quand je retourne la terre, je fais du sport. Ça me fait plaisir. Et quand je mange un légume [que j'ai récolté] maintenant je sais ce que je mange. Et tout est monté, les prix. Tout est cher maintenant. ». Ce verbatim, tiré d'un temps d'échange sur le lien entre jardinage et alimentation avec des bénévoles du parc du Glacis, espace d'agriculture urbaine à Saint-Denis (93200), permet de mettre en avant l'importance que peut représenter le fait de jardiner et de bénéficier de fruits et légumes issus de ce type de lieu, autant sur le plan alimentaire, que le plan social, économique et de la santé (physique ou mentale). C'est cette dimension que cherchent à explorer les deux associations d'agriculture urbaine gestionnaires de ce parc, Engrainage et la Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée (la Sauge), à travers une expérimentation de lutte contre la précarité alimentaire menée auprès des bénévoles venant jardiner, projet qui constitue l'objet de mon stage.

Ce projet de recherche-action, qui a vu le jour en 2024, a pour objectif de déterminer, par une étude/évaluation d'impact, l'incidence des activités de jardinage proposées par les deux associations du parc sur les pratiques alimentaires des bénévoles (changements des habitudes d'achat, amélioration de la santé, etc.), en particulier chez les résident·es des quartiers voisins du parc dans une dynamique de lutte contre la précarité alimentaire.

La précarité alimentaire se traduit par « la situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri » (Laboratoire de l'économie sociale et solidaire, 2021). Or les quartiers environnant le parc, le quartier des 4000 à La Courneuve et celui du Franc-Moisin à Saint-Denis font partis du quartier prioritaire de la politique de la ville (ci-dessous, QPV) Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy et sont des territoires où la précarité alimentaire est un enjeu important si nous nous référons au profil socio-démographique de la population (par exemple le taux de chômage au sein du QPV est de 20,9% et le taux de pauvreté de

41,9% selon SIG ville en 2024) ainsi qu'au paysage alimentaire du territoire (aspects que nous aborderons plus loin dans notre réflexion).

L'idée est donc de proposer aux habitant·es de ces deux quartiers de venir jardiner au parc et d'obtenir un panier de fruits et de légumes au moment de la récolte, mais aussi de participer à des ateliers de sensibilisation sur l'alimentation saine et durable dans l'optique, pour les deux associations, d'avoir une action sur les dépenses de ces foyers sur le post de l'alimentation pour les faire diminuer. L'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME) définit l'alimentation saine et durable comme l' « ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire » (ADEME, non daté).

Dans une optique transversale, l'expérimentation a également pour objectif de mesurer l'impact que peut avoir le jardinage sur la santé mentale et physique des bénévoles. Pour ce faire, le projet est mené en partenariat avec une médecin de la Place Santé du Franc-Moisin, espace dont le personnel soignant conçoit la santé et les soins à partir des principes de la santé communautaire que l'on peut définir comme étant « le processus par lequel les membres d'une collectivité, géographique ou sociale, réfléchissent en commun sur les problèmes de leur santé, expriment leurs besoins prioritaires et participent activement à la mise en place, au déroulement et à l'évaluation des activités les plus aptes à répondre à ces priorités. » (Organisation mondiale de la santé, 1978, p. 56). L'idée serait donc que les professionnel·les de ce lieu proposent aux patient·es de venir jardiner au parc du Glacis et qu'un·e des médecins participent à l'évaluation, en tant qu'expert.e, de l'influence que peut avoir le jardinage sur le bien-être physique et mental sur les bénévoles du parc.

Afin de financer cette expérimentation, la Sauge a répondu à deux appels à projets. Le premier appel à projets, remporté en 2024 par la Sauge, en partenariat avec la Chaire Agricultures Urbaines (CAU), a été lancé par la Fondation des Solidarités Urbaines (FSU) et porte sur « l'amélioration du pouvoir d'achat des habitants en Île-de-France ». La même année, la Sauge, en partenariat avec Engrainage et la médecin à la Place Santé du Franc-Moisin et membre de l'association Alliance Santé Planétaire, Marie Guirguis, remporte un second appel à projets, lancé cette fois-ci par l'association ASSIST qui s'intitule « Bien vivre dans

son environnement », s'inscrivant dans la démarche *One Health* (concept qui réaffirme l'interconnexion des organismes vivants et des écosystèmes, tout en tenant compte des perturbations de l'environnement générées par l'activité humaine, dans une optique d'approche globale des enjeux sanitaires).

Cette pluridisciplinarité du projet entre en écho avec la multifonctionnalité que revêtent les espaces d'agriculture urbaine.

En 2021, Flaminia Paddeu dans son ouvrage, *Sous les pavés, la terre*, explique que l'agriculture urbaine « désigne communément le développement, la fabrication et la distribution de denrées alimentaires et d'autres produits issus de la culture et de l'élevage dans et autour des villes » (p. 13-14), reprenant la définition donnée par Chiara Tornaghi (2014). La chercheuse va ensuite déployer cette définition autour des différentes caractéristiques de l'agriculture urbaine : diversité des espaces investis (allant des bacs sur un balcon, à des friches de plusieurs hectares), variabilité du niveau de productivité, vulnérabilité face au risque de pollution des sols et atmosphérique (Paddeu, 2021). En outre, l'agriculture urbaine se démarque par sa multifonctionnalité, qui va bien au-delà de la dimension nutritionnelle (Morgan, 2014). En effet, si l'évolution de l'agriculture urbaine a pu faire resurgir l'idée d'une autonomie alimentaire des villes en 2010, cette idée a rapidement été tempérée pour laisser la place à d'autres fonction non moins importantes telles que la fonction sociale, environnementale, territoriale mais aussi économique (Lagneau 2023). Ainsi, à défaut de nourrir la totalité des habitants d'une ville, l'agriculture urbaine peut se faire, entre autres, le relai d'une alimentation saine et durable, voire s'inscrire dans les stratégies alimentaire des collectivités (Daniel, 2018) telles que les Projets alimentaires territoriaux (PAT) par exemple. Ce faisant, les espaces d'agriculture urbaine peuvent se faire le lieu d'échanges, de sensibilisation, de formation de partage et d'éducation populaire. Ainsi, l'agriculture urbaine est une réalité complexe, multiple et évolutive, qui invite à parler des agricultures urbaines, au pluriel, pour témoigner de cette diversité (van Veenhuizen, 2006 ; Aubry *et al.*, 2012 ; Nahmias et Le Caro, 2012 ; Aubry et Kebir 2013).

Or cette multifonctionnalité est aussi alimentée par la pluriactivité des fermes urbaines, dont les modèles économiques sont tout aussi nombreux que les formes d'agriculture urbaines et fonctions de la combinaison de leurs activités principales, qui a été traitée par Véronique Saint-Gès (2021). Du fait du milieu urbain contraint,

les fermes urbaines sont amenées à innover en développant des stratégies pour rester viables sur le plan économique, faisant le choix d'activités du service culturel ou pédagogique en plus de la production agricole et/ou alimentaire (Zott *et al.*, 2011). Ce faisant, Véronique Saint-Gès (2021) explique que la pluriactivité des fermes urbaines est essentiellement partagée autour de deux types d'activités : la production et la vente de biens (production alimentaire et/ ou d'agroéquipement) ainsi que la vente de services.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la ferme urbaine La Plaine Terre, site d'agriculture urbaine localisé dans le parc du Glacis (le parc est divisé entre cet espace et une forêt comestible gérée par Engrainage), et plus largement l'association à laquelle elle appartient. En effet, la Sauge, qui a créé 5 fermes urbaines entre 2017 et 2025 (3 dans le département de la Seine-Saint-Denis, une à Nantes et une autre à Givors), doit sa viabilité économique à ses nombreuses activités (événementiel, team building, production de plants, partenariats privés/publics pour dispenser des ateliers en lien avec le jardinage et la production agricole urbaine, etc.) organisées autour de 3 pôles de gestion (production, animation et communication/ événementiel) rassemblant salarié·es et « non permanent·es » (services civiques, stagiaires, alternant·es, etc.). Ce fonctionnement repose également sur l'engagement de bénévoles qui participent aux activités proposées par les différentes fermes de l'association (construction, tâches agricoles).

Ainsi, pour définir La Plaine Terre, nous pouvons nous référer à la typologie des microfermes urbaines proposée par Aubry *et al.* (2022) qui distinguent deux grands types de microfermes dont les définitions peuvent s'entremêler, ce qui est le cas pour la ferme urbaine dyonisienne. D'une part, la microferme en tant qu'exploitation agricole, dont la visée est la viabilité économique à partir de sa production agricole sur une surface réduite. D'autre part, la microferme en tant que structure associative promouvant un modèle participatif et proposant un large panel d'activités socio-culturelles autour de la production maraîchère. Par ailleurs, Aubry *et al.* reprennent la description faite par Kevin Morel des microformes, ainsi que la première définition scientifique qu'il donne du concept, comme « des projets agricoles alternatifs voulant faire plus petit (moins d'1.5 ha par actif), plus diversifié (plus de 30 légumes souvent vendus en circuits courts), moins motorisé (remise en question de la nécessité absolue du tracteur et réflexion sur un travail uniquement

manuel ou une motorisation intermédiaire avec un motoculteur) que ce qui était couramment admis comme viable en maraîchage biologique. » (Aubry *et al*, 2022, p. 6). Si La Plaine Terre combine les caractéristiques des deux types de microferme urbaine détaillées par Aubry *et al.* (2022) c'est parce qu'elle associe rigueur dans sa production de semences qui sont labellisées AB avec l'appellation Nature et Progrès, et proposition d'activités autour de l'agriculture urbaine (animation de jardins partagés, accueil de team buildings, formation pour devenir semencier·ère, etc.).

En outre, la production de graines n'est pas la seule spécificité (la plupart des fermes urbaines font de la production maraîchère) de cette microferme urbaine. En effet, la production est en pleine terre et participative, avec des bénévoles qui viennent pour jardiner et participent aux tâches agricoles de la ferme (travail du sol, repiquage, récolte, extraction et tri des graines, etc.) et à l'entretien du site (désherbage, nettoyage des outils, taille des aromatiques, etc.), dans l'idée de rendre accessible au plus grand nombre des savoirs agricoles techniques, mais aussi pour participer à des ateliers sur l'alimentation saine et durable.

Dans le cadre de ce stage, j'ai donc été amené à lancer cette étude d'impact et à travailler auprès des bénévoles qui constituent le cœur de cette expérimentation afin d'étudier leurs modalités de participation aux activités du parc mais aussi leurs pratiques alimentaires et de jardinage (cf. Annexe n°1).

Dès lors, nous pouvons nous demander comment la pratique du jardinage dans un espace d'agriculture urbaine tel que le parc du Glacis, et notamment la ferme urbaine La Plaine Terre, peut avoir des effets sur les pratiques alimentaires des jardinier·ères et constituer le relai d'une alimentation saine et durable dans un territoire où la lutte contre la précarité alimentaire est un enjeu central.

Deux hypothèses émergent alors. La première étant que, comme nous l'avons vu plus tôt, même si les personnes qui jardinent dans des espaces d'agriculture urbaine ne vont pouvoir s'approvisionner que très partiellement en fruits et légumes via la production de ces sites, le fait de jardiner va les conduire à remettre au centre de leurs priorités une alimentation saine et durable, et donc changer leur pratiques d'achats (cuisiner des produits bruts, acheter plus de produits de saison et issus de l'agriculture biologique, etc.). La seconde hypothèse serait d'avancer, à l'inverse, que les personnes qui se tournent vers l'agriculture urbaine

ont déjà des pratiques alimentaires s'inscrivant dans le modèle de l'alimentation saine et durable.

Afin de répondre à cette interrogation et vérifier ces hypothèses, nous allons tout d'abord nous concentrer sur la présentation de la mise en place d'un protocole d'enquêtes pour observer, analyser et comprendre le lien entre pratiques alimentaires et pratique du jardinage pour les bénévoles du parc du Glacis et en particulier de La Plaine Terre (I.). Ensuite, nous allons nous pencher sur la communauté de bénévoles du parc et les pratiques alimentaires d'un échantillon restreint de participant·es en les mettant en perspective avec le contexte territorial du terrain de l'expérimentation (II.). Enfin, nous allons voir comment le protocole d'enquête et les premiers résultats ont permis de mettre en lumière le lien entre les pratiques alimentaires et de jardinage des bénévoles du parc du Glacis, mais demandent à être approfondis (III.).

# Chapitre 1 - La participation à la ferme a-t-elle des effets sur les pratiques alimentaires des bénévoles ? Protocole d'enquête croisant quantitatif et qualitatif

Pour comprendre comment la participation aux activités de La Plaine Terre peut avoir des effets sur les pratiques alimentaires des bénévoles, il faut tout d'abord mettre en place une méthodologie pour créer de la donnée et/ou la collecter. Cette méthodologie se base, d'une part, sur les objectifs fixés par la Sauge dans le cadre de la réponse à l'appel à projet lancé par la FSU que nous avons évoqué plus tôt, à savoir :

- Faire diminuer le budget alloué à l'alimentation ;
- Favoriser une alimentation saine et durable et augmenter la consommation de fruits et légumes des participant·es à l'expérimentation ;
- Favoriser un mode de consommation bénéfique à la santé ;
- Réduire les dépenses liées à l'alimentation des bénéficiaires.

D'autre part, la méthodologie se base sur des questionnements liés à l'hypothèse que les bénévoles viennent jardiner au parc du Glacis et à La Plaine Terre parce qu'ils ont déjà des pratiques alimentaires qui correspondent au modèle d'une alimentation saine et durable.

Afin de répondre à la problématique et aux questionnement qui en découlent, un protocole d'enquêtes a été élaboré afin de collecter quatre types d'informations à analyser :

- L'offre alimentaire, d'aide alimentaire et d'agriculture urbaine sur le territoire étudié, c'est-à-dire à l'échelle des communes de Saint-Denis et de La Courneuve ;
- Le profil sociodémographique des habitants du territoire, en croisant les échelles (région Île-de-France, commune de Saint-Denis et de La Courneuve, QPV Franc Moisin - Cosmonautes - Garcia Lorca - Landy), et celui des bénévoles du parc du Glacis ;
- Les pratiques alimentaires des bénévoles du parc du Glacis ;

- L'engagement des bénévoles du parc du Glacis (participation aux créneaux de bénévolat et aux ateliers sur l'alimentation et la santé).

Pour collecter ces différentes données, plusieurs démarches ont été mises en œuvre.

D'une part, la participation aux tâches agricoles de la ferme, mais aussi aux autres activités de la Sauge ont été l'occasion de s'immerger dans le quotidien de l'association et de mobiliser les outils de l'observation participante. Ces outils permettent de mieux comprendre le fonctionnement de La Plaine Terre et en particulier des activités menées par la Sauge, à savoir la production de graines participative.

D'autre part, la collecte et le traitement de données statistiques issues de bases de données INSEE mais aussi de l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) et du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), permettent de brosser le portrait socio-démographique de la population du territoire de l'expérimentation et de mesurer sa vulnérabilité face au risque de précarité alimentaire.

Afin d'enrichir ce portrait, les pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes d'un échantillon restreint de 9 bénévoles ont été étudiées grâce à la co-construction d'un protocole de suivi avec des bénévoles volontaires, qui sera détaillé dans la troisième section de ce premier chapitre.

D'autres activités dans la vie de l'association et du projet ont constitué des occasions d'obtenir de l'information, grâce aux méthodes de l'observation participante :

- Participation à deux ateliers cuisine de la Sauge au parc du Glacis ;
- Participation à une vingtaine de créneaux de bénévolat sur le site de La Plaine Terre ;
- Participation à trois événements dans lesquels la Sauge avait un stand pour faire connaître l'association et faire de la vente de graines et de plants.

Enfin trois entretiens semi-directifs ont été menés avec les coordinateur·trices du projet.

La figure ci-dessous résume le déroulement de ces différentes enquêtes durant la période de stage qui s'est déroulé entre mars et août 2025 (cf. Figure 1).

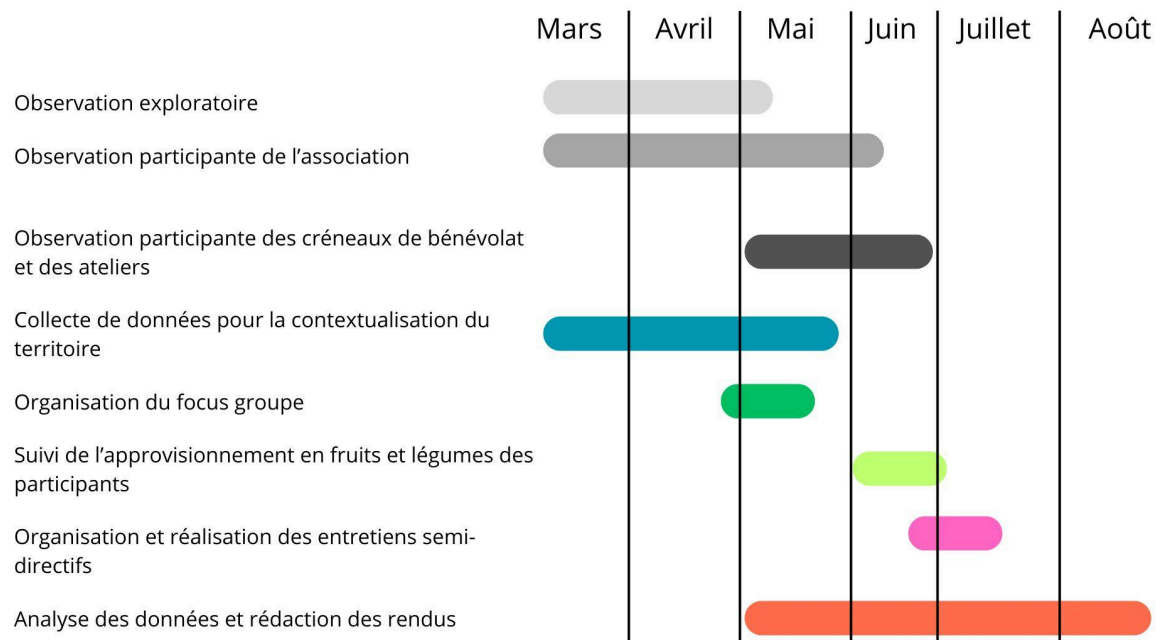


Figure 1 : Calendrier de production et de collecte de données utilisées pour le travail de recherche entre mars et août 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 11/07/2025)

## 1.1 Comprendre le fonctionnement de la Sauge et de l'expérimentation développée à La Plaine Terre par l'observation participante

Marianne Morange et Camille Schmoll (2016) présentent l'observation comme « une méthode de recueil, de description et d'interprétation des pratiques spatiales, saisie *in situ*. » (chapitre 3, § 1) qui implique une immersion dans des situations et ambiances sociales pouvant être saisies sur la répétition ou un temps long. L'observation suppose une présence active de l'observateur dans un lieu délimité qui influence ou non les situations observées (Morange & Schmoll, 2016). Il s'agit donc, non pas d'observer un paysage, mais les usages sociaux d'un espace et des interactions sociales dans celui-ci que les usagers pratiquent et s'approprient (Morange & Schmoll, 2016). L'espace ainsi observé renvoie à une notion

multidimensionnelle, à la fois « vécu » et expérimenté (Frémont, 1976), social (Di Méo & Buléon, 2005 ; Di Méo, 2014), mais aussi sujet de représentations (Gervais-Lambony, 1994). L'espace est à la fois un construit social et un support de la construction des relations sociales (Morange & Schmoll, 2016).

En ce sens, les géographes distinguent deux postures, à savoir l'observation participante et non participante qui permettent de donner un gradient des postures d'implication de l'observateur, allant de l'observation directe externe (posture extérieure) à l'observation participante complète (le chercheur participe pleinement à l'activité observée, au même titre que les autres participants) (Morange & Schmoll, 2016).

### 1.1.1 La Sauge et leur microferme urbaine semencière, terrains privilégiés de l'observation participante

L'observation participante au sein de la structure de stage (créneaux de bénévolat, réunions d'équipe) et sur les différents sites de l'association la Sauge (visite des fermes, participation à de l'accueil du public pour des animations, etc.), combiné à la consultation de leur site internet et à la conduite de deux entretiens semi-directifs avec un·e salarié·e de la Sauge et d'Engrainage, nous a permis de comprendre le fonctionnement, les différentes activités et les interactions professionnelles de ces espaces.

#### a) Les différents sites opérés par la Sauge

Comme évoqué précédemment, la Sauge est une association d'agriculture urbaine créée en 2015 qui comprend trois fermes dans le département de la Seine-Saint-Denis, une à Nantes et une autre à Givors, près de Lyon. Elles ont vu le jour successivement entre 2017 et 2025 et développent chacune leurs activités spécifiques. L'ensemble des informations relatives à ces différentes fermes sont issues de la lecture du site institutionnel de la Sauge.

La première ferme d'agriculture urbaine de la Sauge a vu le jour en 2017 à Bobigny et se nomme La Prairie du Canal, se situant le long du canal de l'Ourcq. Les deux activités principales qui s'y développent sont l'organisation d'*open air*,

c'est-à-dire des événements en plein air tels que des concerts. En effet, la ferme est équipée d'une scène comme le montre la photo ci-dessous, d'un bar et d'espaces de convivialité (cf. Figure 2). En parallèle, des plants sont produits grâce à la pépinière urbaine, biologique et participative. Ces deux activités permettent à l'association d'atteindre une viabilité financière. De plus, La Prairie du Canal propose le programme pédagogique « la Fabrique des Jardinier.e.s » qui vise l'accompagnement et la formation dans la création d'un jardin collectif.



*Figure 2 : Open air à la ferme d'agriculture urbaine La Prairie du Canal à Bobigny à l'occasion des 48h de l'agriculture urbaine rassemblant beaucoup de monde (© salarié de la Sauge, 17/05/2025, Bobigny)*

Vient en 2019 leur deuxième ferme d'agriculture urbaine, l'Agronaute, située dans l'ancien Marché d'Intérêt National (MIN) de l'île de Nantes. Le site accueille des « résident·es », artisans, acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) en plus d'une pépinière participative certifiée biologique et ayant reçu le label Nature & Progrès.

En 2020, retour en Seine-Saint-Denis avec la création de la troisième ferme urbaine de l'association, Terre Terre, à Aubervilliers. La ferme dispose d'un potager

destiné aux habitants de la ville qui souhaitent avoir une parcelle pour jardiner, d'un espace de jeu pour les enfants et de parcelles pédagogiques (utilisées notamment pour animer le programme « La Classe au Jardin ») à destination des bénévoles et de publics scolaires. La ferme se fait aussi le lieu d'événements tels que, entre autres, des concerts, mais aussi des marchés alimentaires ponctuels.

En 2023, c'est au tour de la ferme urbaine, cœur de cette étude, La Plaine Terre de voir le jour à Saint-Denis. Spécialisée dans la production des graines de légumes, d'aromatiques et de fleurs, elle est certifiée biologique depuis mars 2025.

Enfin, en 2025 la dernière ferme de l'association est créée, celle des Fermiers des Vernes à Givors, près de Lyon. Un collectif d'habitant·es y est chargé de l'exploitation des parcelles pour produire et vendre des fruits et légumes, tout en s'initiant au jardinage.

Autour de ces différents sites, gravite une équipe de salarié·es et de non-permanent·es (stagiaires, alternant·es, services civiques, etc.) réparti·es entre quatre pôles d'activités. Le pôle « production agricole » organise le travail autour de la production et de la vente des plants et des graines. Le pôle « animation » gère l'organisation et l'encadrement des créneaux de bénévolat, des visites des fermes, des team building et des animations extérieures telles que les jardins partagés. Le pôle « communication » prend en charge l'animation des réseaux sociaux de l'association, la mise en valeur du travail des différentes fermes et l'organisation d'événements. Par exemple, l'un des événements majeurs créé par la Sauge est les 48H de l'agriculture urbaine dont la première édition a eu lieu en 2016. Depuis 2022, c'est l'AFAUP qui a en charge l'organisation de cet événement.

#### b) Fonctionnement du site La Plaine Terre

En plus d'avoir ponctuellement participé à des créneaux de bénévolat (trois fois) dans ces différentes fermes, j'ai également effectué de l'observation participante au sein de ma ferme d'affectation La Plaine Terre, et plus particulièrement au sein de son pôle animation, pour avoir une meilleure compréhension du fonctionnement de la ferme, de son activité de production de graines, mais aussi du système de bénévolat.

La ferme comprend 6 serres ainsi que deux espaces de plein champ, comme le montrent les deux photos ci-dessous (cf. Figure 3), dédiés à la production de graines (aromatiques, légumes et fleurs), à l'exception d'une serre qui est réservée à la production maraîchère des bénévoles, faisant de La Plaine Terre, une microferme urbaine plutôt semencière, ce qui la différencie de la plupart des microfermes urbaines qui se concentrent généralement sur la production maraîchère (Aubry *et al.*, 2022).



Figure 3 : Les serres (à gauche) et un des deux espaces de plein champ (à droite) de La Plaine Terre  
(© Lisa Coiron-Letellier, 09/072025, Saint-Denis)

La production se fait en pleine terre, une chance pour un territoire où les sols sont réputés pollués (en guise de contre-exemple, le jardinage à Terre Terre ou à la Prairie du Canal se fait dans des bacs), avec des outils non motorisés tels que la grelinette pour le travail du sol ou l'épinière pour désherber. Les graines de la ferme sont labellisées AB depuis mars 2025 et disposent de la mention Nature et Progrès. La ferme étant participative, des bénévoles viennent pour jardiner et participer aux tâches agricoles liées à la production agricole (travail du sol, repiquage, récolte, extraction et tri des graines, etc.) et à l'entretien du site (désherbage, nettoyage des outils, taille des aromatiques, etc.).

Cependant, la production de graines ayant débuté en 2023, elle ne permet pas à la ferme d'avoir une viabilité économique basée uniquement sur cette activité, et ce malgré leur commercialisation en direct sur le site de la ferme, localement (lors

d'événements extérieurs par exemple) ou via internet. Ainsi, en plus de dépendre des activités des autres fermes de l'association, elle va mettre en place une stratégie de combinaison des activités, caractéristique de la **multifonctionnalité** de ce type de projet (Daniel, 2018 ; Saint-Gès, 2021) en réalisant des partenariats avec des bailleurs pour animer des jardins partagés, en animant des séances de team building pour des entreprises privées ou encore en organisant une formation pour devenir semencier·ère.

### c) Le Parc du Glacis, un espace co-géré par deux associations

Autre spécificité de la ferme, ses parcelles se trouvent dans un parc public, le parc du Glacis, appartenant à Plaine Commune. La Sauge partage la gestion et l'occupation de cet espace avec une autre association d'agriculture urbaine, Engrainage<sup>1</sup>, qui a créé un espace de forêt comestible.

Les deux associations ont répondu à un appel à projet lancé par l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune en 2019 qui s'intitule « Agriculture Urbaine - Fort de l'Est - Saint Denis » (Plaine Commune, 2019). En effet, afin d'accéder à du foncier, il est fréquent pour les associations d'agriculture urbaine, de répondre à des appels à projets, notamment lorsque la ville cherche à implanter de nouveaux projets, ce qui est le cas ici (Daniel 2018).

Dans l'Agenda 21 voté en 2013, Plaine Commune reconnaît l'agriculture urbaine comme un levier possible de transition écologique pour le territoire. C'est dans cette lignée que la collectivité construit le projet urbain du Fort de l'Est. La frange Est de cette fortification édifée après la guerre franco-prussienne de 1871 est occupée par une caserne de gendarmerie mobile partiellement désaffectée depuis 1998. Le Ministère de l'Intérieur avait formulé le souhait de céder les terrains inutilisés par les gendarmes (situés au nord et au sud du site) pour ne conserver que l'emprise centrale (Plaine Commune, 2019).

En 2017, l'Immobilière 3F (I3F) devient donc propriétaire et aménageur de ces terrains, mais en déléguant la maîtrise d'ouvrage du projet à BâtiPlaine (une société anonyme de coordination réunissant notamment des bailleurs HLM tels que Plaine Commune Habitat).

---

<sup>1</sup> Engrainage dispose d'un autre espace agricole urbain au 6B, un centre culturel situé sur la commune voisine de l'Île-Saint-Denis.

Le projet est structuré autour de quatre enjeux, à savoir l'habitat, la continuité urbaine entre Saint-Denis et la Courneuve, le patrimoine (valoriser la dimension historique du Fort de l'Est) et l'écologie (intégrer le Fort à la trame verte, notamment par le biais de l'aménagement d'une promenade paysagère publique). Le projet comprend un aménagement paysager sur une emprise de 6439 m<sup>2</sup>, à savoir, le parc du Glacis. Ce dernier est le premier jalon d'un futur Grand Parc devant s'étendre sur plus de 25 000 m<sup>2</sup>, le long des murs du Fort de l'Est, reliant Saint-Denis à La Courneuve (Plaine Commune, 2019).

Toutefois, la création de ce Grand Parc dépend de la mutation de la partie centrale de la gendarmerie, pour laquelle aucun calendrier n'est établi. Se dresse donc un double enjeu de proposer un projet fonctionnant sur ces 6439 m<sup>2</sup> pour une durée indéterminée, sans que cela n'entrave ou ne soit entravé par la possible extension du parc. C'est pourquoi, la Plaine Commune (future propriétaire foncier du parc), la Ville de Saint-Denis, l'I3F et BâtiPlaine ont décidé de mettre en place une programmation d'agriculture urbaine afin de déléguer la gestion du parc (Plaine Commune, 2019).

Ainsi, la Sauge et Engrainage, associations lauréates de cet appel à projet, sont liées avec Plaine Commune par une Convention d'Occupation Temporaire du domaine public d'une durée de 5 ans (avec un renouvellement possible mais non tacite). C'est l'outil juridique le plus souvent utilisé par les collectivités territoriales pour donner accès à du foncier à des associations d'agriculture urbaine, même si cela est peu sécurisant et peu adapté à leurs activités (Daniel, 2018). Les travaux d'aménagement du site - terrassement, dépollution, point d'eau, construction du local de l'association, installation des serres - ont été finalisés courant 2022 avec deux ans de retard. La Plaine Terre a pu débuter sa première saison en mars 2023 et produire près de 11000 sachets de graines en 2024.

La figure 4 résume l'occupation de l'espace sur le parc du Glacis et les différentes activités qui s'y déroulent : la Forêt comestible gérée par l'association Engrainage ; La Plaine Terre, gérée par la Sauge (cinq serres de production semencière et une serre de production maraîchère). En outre, étant un lieu public en libre accès durant les horaires d'ouvertures, le parc du Glacis comprend également 500 m<sup>2</sup> de promenade, signalés comme « allées piétonnes » sur le schéma, et 500 m<sup>2</sup> d'espace de convivialité.

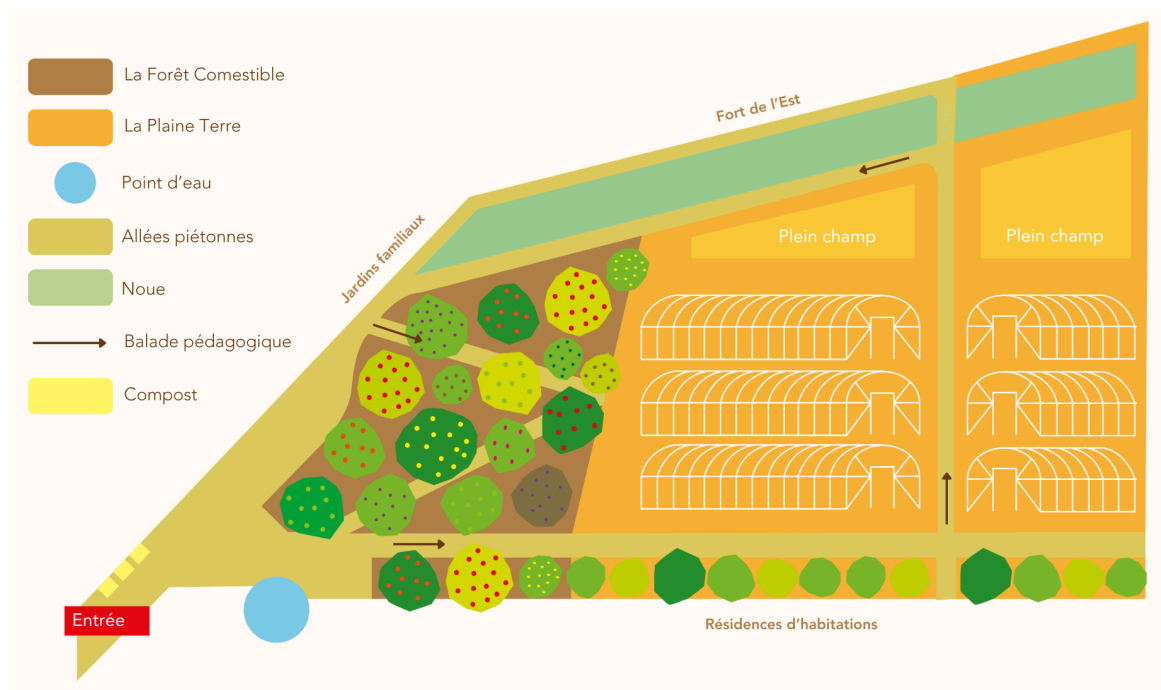


Figure 4: Plan du parc du Glacis, Saint-Denis (© La Sauge, 2024)

### 1.1.2 Les outils de l'observation au service de la compréhension des pratiques des bénévoles lors des créneaux de jardinage

Afin de formaliser le protocole d'observation des pratiques des bénévoles lors des créneaux de jardinage, j'ai eu recours à deux outils scientifiques : une grille d'observation et un journal de bord.

Le premier outil, la **grille d'observation** (ou guide) a pour but d'articuler les indicateurs retenus pour répondre à la question de recherche dans des rubriques thématiques. Ainsi, les indicateurs facilitent l'observation en focalisant l'attention de l'observateur sur les éléments jugés pertinents pour l'analyse des pratiques et espaces observés (Morange & Schmoll, 2016), en utilisant autant de la donnée qualitative (disposition des individus dans l'espace, place donnée, répartition de la parole, etc.) que quantitative (durée, nombre d'individus, fréquence, etc.) (Morange & Schmoll, 2016). Le degré de précision de la grille dépend de l'espace et des situations observés mais aussi des indicateurs sur lesquels le chercheur souhaite se baser, d'autant qu'elle évolue au fil de l'enquête, nécessitant une grande adaptabilité, de l'ouverture d'esprit et de la réactivité (Morange & Schmoll, 2016). Elle agit avant-tout comme un aide-mémoire et permet au chercheur de revenir dessus. La mobilisation de la grille peut s'avérer délicate dans des contextes où le

chercheur peut être saturé d'informations, d'autant plus dans le cadre de l'observation participante.

La grille d'observation participante a été élaborée pour analyser les créneaux de bénévolat ainsi que les ateliers sur l'alimentation et la santé qui ont une base similaire.

Lors de la phase exploratoire entre les mois de mars et d'avril, les questions de recherche étaient assez larges : Qui vient aux créneaux de bénévolat ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui conditionne la disponibilité des bénévoles à tel créneau ? Est-ce que l'alimentation est un sujet de discussion qui vient naturellement ?

Cette première phase a permis de sélectionner 15 indicateurs répartis sur 3 thèmes, détaillés dans le tableau ci-contre (cf. Figure 5), et différenciés entre la Sauge et Engrainage. Une première version de la grille était assez précise, avec dans l'idée d'intervenir le moins possible dans les interactions des bénévoles pour observer ce qui s'exprime spontanément.

THÈMES	CADRE	ORGANISATION AU SEIN DE L'ESPACE	INTERACTIONS
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bénévole(s)</li> <li>- Nombre d'animatrice(s)</li> <li>- Espace(s) occupé(s)</li> <li>- Odeur(s)</li> <li>- Bruit(s)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilités</li> <li>- Circulation</li> <li>- Occupation de l'espace</li> <li>- Positions</li> <li>- Répartition des outils de jardinage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protagonistes</li> <li>- Qui est à l'origine de l'interaction</li> <li>- Type d'interaction</li> <li>- Registre</li> <li>- Sujet de conversation</li> </ul>

Figure 5 : Tableau de synthèse des premiers indicateurs retenus pour la grille d'observation participante (© Lisa Coiron-Letellier, 22/04/2025)

Toutefois ce tableau a été révisé pour le simplifier et le recentrer autour des deux axes centraux de l'expérimentation menée par la Sauge : l'alimentation et l'engagement des bénévoles. De plus, les premières observations ont montré que les discussions autour des habitudes alimentaires ne surgissaient pas naturellement et qu'il fallait les susciter. La grille est ainsi passée de 16 à 5 indicateurs :

- le nombre d'animateur·trices ;
- le nombre de bénévoles ;
- la durée du créneau ;
- les activités réalisées ;
- les sujets de discussion.

Ainsi, à la fin de chaque créneau de bénévolat ou atelier le tableau a été rempli, en distinguant Engrainage de la Sauge.

En parallèle de la grille d'observation, un **journal de bord** (ou carnet de terrain) a été tenu, de façon rigoureuse les premiers mois du stage puis de façon plus discontinue au fur et à mesure de l'immersion dans les missions opérationnelles. Le but du carnet de terrain est de mémoriser par la rédaction les souvenirs des événements ou situations observées, et ce, le plus rapidement possible afin que le temps n'altère pas ces souvenirs. Il est nécessaire, là aussi, d'adopter un protocole de prise de notes rigoureux, avec un ordre distinct (chronologique par exemple) en mentionnant les conditions de l'observation et en distinguant les registres d'informations : contenus des interactions, difficultés rencontrées par l'observateur, notes analytiques, etc. (Morange & Schmoll, 2016).

### 1.1.3 Élaborer de support visuels et iconographiques afin de spatialiser les réflexions autour du parc du Glacis et de la Plaine Terre

Afin de mieux comprendre les enjeux du territoire de l'expérimentation, l'observation a été agrémentée de supports visuels, essentiellement photographiques (clichés pris avec le téléphone) auxquels s'ajoutent des schémas (sur le déroulement du protocole d'enquête par exemple) et des croquis, notamment pour situer le parc du Glacis et la Plaine Terre sur le territoire de l'expérimentation.

Les supports visuels permettent à la fois de capter des images, des instants, mais aussi d'approfondir le travail d'observation et d'analyse (Morange & Schmoll, 2016). Avec des séries photographiques il est donc possible de revenir sur un espace plusieurs fois, avec un intervalle de temps, pour observer son évolution (Guinchard, 2016). Une fois les photos prises, le chercheur peut revenir dessus à tête reposée (Morange & Schmoll, 2016). Toutefois, cela implique de réfléchir à ce que l'on veut montrer et donc à questionner notre propre regard, notre cadrage et donc notre positionnement (Morange & Schmoll).

Par exemple, le cadrage de la photo utilisée pour la page de garde de ce mémoire, et que nous pouvons observer ci-dessous (cf. Figure 6) cherche à montrer la coexistence entre agriculture et milieu urbain. Elle souligne aussi les caractéristiques de ce milieu urbain, emblématique de la Politique de la Ville. On observe deux générations de bâti différentes : la Tour Leclerc des 4000 de La Courneuve, construite en 1963 et visible au dernier plan avec ses 26 étages, et la nouvelle résidence visible juste en bordure des serres, édifiée dans les années 2020 pour reloger d'anciens habitants des Francs-Moisins à Saint-Denis.



*Figure 6 : Une des premières photos prises du parc du Glacis avec les serres de La Plaine Terre en premier plan et en arrière plan la dernière tour de la cité des 4000 à La Courneuve (© Lisa Coiron-Letellier, 14/01/2025, Saint-Denis)*

#### 1.1.4 Croiser les méthodes d'enquêtes pour vérifier les données issues de l'observation participante : les entretiens semi-directifs

Pour éviter la surinterprétation ou le biais spatialiste, c'est-à-dire « la tendance à surestimer le poids de l'espace par rapport à des dynamiques sociales non visibles » (Morange & Schmoll, 2016, § 2), il est recommandé d'associer l'observation participante à d'autres méthodes d'enquêtes telles que l'entretien. Trois entretiens semi-directifs ont ainsi été menés avec des personnes qui coordonnent le projet d'expérimentation sur le parc du Glacis, afin de mieux appréhender ce projet d'expérimentation ainsi que le contexte de sa création (cf. Annexes 2, 3, 4).

### 1.2 Mesurer la vulnérabilité de la population ciblée par l'expérimentation face au risque de précarité alimentaire grâce à la collecte de données quantitatives

En parallèle de l'observation participante, un travail de collecte et de traitement de données quantitatives et en particulier statistiques, a été mené afin de dresser un portrait du territoire, notamment de la vulnérabilité de la population ciblée par l'expérimentation face au risque de précarité alimentaire. Le but était de créer une base de données propre au territoire environnant le parc du Glacis à savoir, le quartier des 4000 de La Courneuve et le quartier du Franc-Moisin à Saint-Denis.

#### **Ce que dit la littérature sur le sujet de la précarité alimentaire**

La précarité alimentaire se traduit par « situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri » (Laboratoire de l'économie sociale et solidaire, 2021). C'est la conjonction entre une situation de

pauvreté économique et une série d'empêchements socio-culturels et politiques dans l'accès à une alimentation durable (Terra Nova, 2021). Cette notion d'alimentation durable désigne, d'après l'ADEME, « l'ensemble des pratiques alimentaires visant à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire » (ADEME, non daté).

Les personnes concernées par la précarité alimentaire ont des profils divers, du fait de la combinaison de plusieurs facteurs tels que la situation familiale, la situation économique, la situation vis-à-vis de l'emploi, l'âge, le logement, la santé, la situation géographique ou encore la mobilité. S'ajoute à cela le fait que la précarité alimentaire touche les territoires de façon inégale, par exemple une personne seule en milieu rural sans moyen de se déplacer ne rencontre pas les mêmes difficultés qu'un parent ayant à sa charge plusieurs enfants et vivant en ville. Cependant, la précarité alimentaire est difficile à traduire en chiffres et nécessite de combiner un certain nombre d'indicateurs (taux de pauvreté, nombre d'enfants dans un ménage, revenu médian, etc.) pour en décrire les différentes dimensions (offre alimentaire, offre d'aide alimentaire, publics à risque de précarité alimentaire, publics en situation de grande précarité, la santé publique) (ANSA & CREDOC, 2024).

Quelques ordres de grandeur sont néanmoins proposés par les institutions publiques qui se sont emparées de la description du phénomène. En 2019, en France métropolitaine, 9,2 millions de personnes (soit 14,6% de la population) vivaient en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 60% du niveau de vie médian, il correspond à 1102€ par mois pour une personne seule) (INSEE, 2020) ; en 2017, le nombre de personnes en insécurité alimentaire était estimé à 12% (Anses, 2017) ; enfin, selon le baromètre de la pauvreté élaboré par le Secours populaire et l'IPSOS, 1 Français sur 5 déclare en 2018 ne pas arriver à se procurer une alimentation saine et équilibrée pour assurer trois repas par jours (Secours populaire/ Ipsos, 2018).

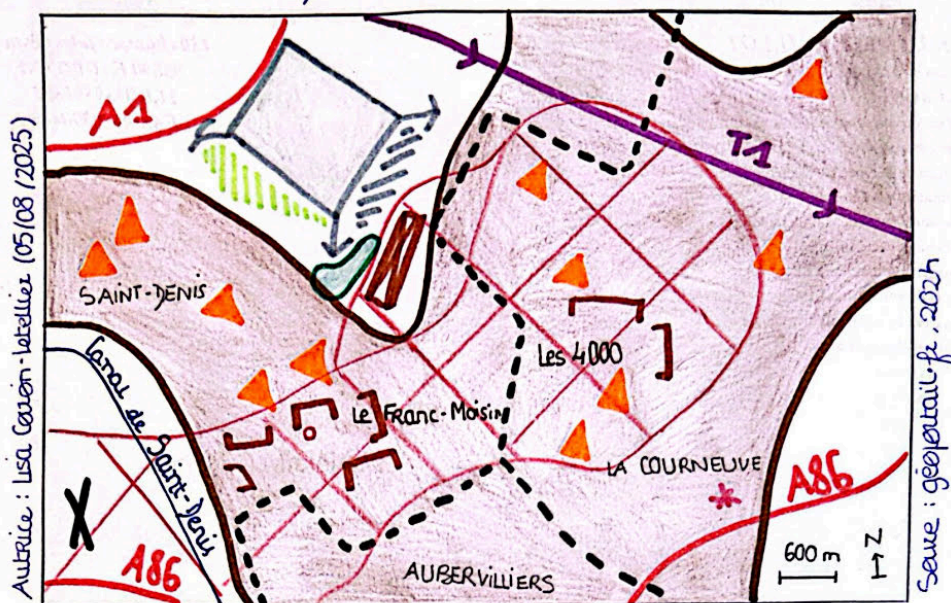
Depuis 1960, la part du budget des ménages consacrée à l'alimentation a baissé, passant en moyenne de 34,6% à 16,1% en 2017 (INSEE, 2020). Néanmoins, les études montrent que la situation est hétérogène en fonction des

catégories socio-économiques. En effet, plus les budgets des ménages sont faibles, plus les choix alimentaires (qui ne relèvent pas uniquement des goûts ou des habitudes) sont contraints car le montant disponible pour l'alimentation est réduit. Or ces contraintes pèsent fortement sur la qualité nutritionnelle de l'alimentation consommée. Ce faisant, l'alimentation devient une variable d'ajustement, c'est-à-dire le poste de dépenses que l'on va chercher à diminuer en cas de difficultés financières, contrairement au logement ou aux transports qui sont des dépenses fixes qu'on ne peut réduire. La part du budget des ménages consacrée à l'alimentation est plus importante chez les ménages les plus pauvres (18%, contre 13% chez les plus aisés en 2017) et elle constitue le second poste budgétaire pour les 17,2% de la population la plus défavorisée (CNA, 2018). En France, le budget qui permettrait à une personne de se procurer un panier équilibré (c'est-à-dire nutritionnellement adéquat) serait de 3,85€ par jour et par personne (Darmon, 2020).

### 1.2.1 Un manque de données à l'échelle des quartiers ciblés par l'expérimentation (les 4000 et le Franc-Moisin) qui nécessite de combiner différentes bases de données

Pour avoir une meilleure appréciation de la vulnérabilité de la population des quartiers de l'expérimentation face au risque de précarité alimentaire, il paraît nécessaire d'analyser les données statistiques relatives à ce territoire. Or il n'existe pas ou peu de données à cet échelon territorial. Il est donc nécessaire de combiner les bases de données. En effet, ces données sont disponibles à trois échelles : à l'échelle communale (pour Saint-Denis et La Courneuve) ; à l'échelle régionale (pour l'Île-de-France) ; et à l'échelle du QPV Franc Moisin - Cosmonautes - Garcia Lorca - Landy à cheval, entre autres, sur Saint-Denis et La Courneuve, qui comprend les 4000 et le Franc-Moisin. Les croiser permet de se rapprocher du périmètre de l'expérimentation. Le croquis de localisation du parc ci-dessous montre la superposition de l'échelle communale et du QPV (cf. Figure 7).

## LOCALISATION DU PARC DU GLACIS À SAINT-DENIS (93 200)



### LÉGENDE :

#### 1. Superposition des échelles administratives

- Frontière communale
- ▭ Périmètre du QPV Franc Moisin - Garcia Lorca - Landy

#### 2. Accessibilité

- Principales voies rapide
- Ligne de tramway T1
- \* Gare ferroviaire (RER B)

#### 3. Logement

- ▭ Grands ensembles construits dans les années 1960-1980 et gérés par des bailleurs sociaux
- ▣ Logements sociaux
- ⊠ Résidence où sont rélogés d'anciennes habitantes du Franc-Moisin

#### 4. Services

- ▲ Établissements scolaires
- Place Santé du Franc-Moisin
- ▭ Parc du Glacis

#### 5. Divers

- ⊠ Fort de l'Est, caserne militaire
- ▨ Site de la garde mobile
- ▨ Anciens jardins familiaux
- X Le stade de France

Figure 7 : Croquis de localisation du parc du Glacis à Saint-Denis (© Lisa Coiron-Letellier, 05/08/2025 ; source : géoportail.fr, 2024)

## La politique de la ville

La Politique de la Ville s'applique sur certains territoires, les QPV. Cette politique comprend un ensemble de mesures de l'État et de différentes collectivités territoriales visant à réduire les inégalités spatiales entre quartiers, communes ou territoires et à promouvoir le développement économique, urbain et social des espaces les plus en difficultés (Giraud, 2016).

Depuis le 1er janvier 2024, la France métropolitaine compte 1 362 QPV, soit 8% de la population (5,3 millions d'habitants) et concentre une population vulnérable, sujette au risque de précarité alimentaire (Cohen & Potin-Finette, 2024). En effet, le taux de pauvreté est de 44,3% (contre 14,9 % à l'échelle nationale), le taux de chômage est de 27,5 % (contre 12,3 % à l'échelle nationale), la part de la population sans diplôme est de 43,7 % (contre 20,7 % à l'échelle nationale), la part des familles monoparentales est de 32,8 % (contre 16,3% à l'échelle nationale) et la part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 26,8 % (Agence nationale de la cohésion des territoires, non daté).

La collecte des données statistiques a été organisée autour de quatre axes, à savoir :

- l'élaboration du profil sociodémographique des habitant·es du territoire de l'expérimentation (a) ;
- l'exposition de cette population au risque de précarité alimentaire (b) ;
- la description de l'offre alimentaire disponible sur le territoire (c) ;
- le recensement de l'offre en agriculture urbaine sur le territoire (c).

### a) Profil socio-démographique des habitants du territoire de l'expérimentation

Afin de réaliser cette collecte de données quantitatives, plusieurs sources ont été mobilisées. Les dossiers statistiques de l'INSEE sur les communes de Saint-Denis et de La Courneuve ont permis d'élaborer le profil sociodémographique de la population à l'échelle communale. Ces données ont été mises en regard avec les moyennes à l'échelle du département de Seine-Saint-Denis et de la région Île-de-France. Enfin, l'étude s'est appuyée sur les ressources mises à disposition par

le site SIG Ville afin de recueillir des données à l'échelle du quartier prioritaire (QPV) Francs Moisis - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy. Ce périmètre regroupe quatre quartiers répartis sur les villes de Bobigny, Saint-Denis, La Courneuve et Aubervilliers.

En outre, afin d'élaborer le profil sociodémographique des bénévoles de La Plaine Terre et des participant·es de l'expérimentation, une dernière source est le tableau de suivi de la participation aux trois grands types d'activités proposées par la Sauge : les créneaux découvertes, les créneaux de bénévolat et les ateliers sur l'alimentation et la santé.

Les créneaux découvertes sont des créneaux test durant lesquels les participant·es vont découvrir l'association la Sauge, le parc du Glacis et les activités de La Plaine Terre. À l'issue de ce créneau, les participant·es pourront décider s'ils veulent ou non devenir bénévoles réguliers de l'association.

Les indicateurs relevés systématiquement dans ce tableau sont la tranche d'âge, le genre, la ville de résidence, le département de résidence (si c'est la Seine-Saint-Denis ou non), la situation professionnelle, l'association de rattachement (le tableau étant commun à Engrainage et la Sauge) et si la personne est bénéficiaire ou non de minimas sociaux.

#### b) Exposition de cette population au risque de précarité alimentaire

Pour collecter de la donnée sur l'exposition au risque de précarité alimentaire de la population, la source principale est le « Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France » réalisé par le CREDOC et l'ANSA (2023) entre juin 2021 et mars 2023, dans le cadre du plan France Relance. À partir de l'analyse de la littérature scientifique et des échanges avec les experts, cinq axes ont été définis pour décrire la précarité alimentaire au niveau d'un territoire, à l'échelle départementale et communale (ANSA & CREDOC, 2023) :

- les deux premiers axes visent à caractériser l'offre alimentaire (commerces de proximité, restaurants universitaires, marchés de plein vent, hypermarchés ou supermarchés) et d'aide alimentaire (distribution de colis, et de repas, restauration assise, épiceries solidaires) ;

- les axes 3 et 4 caractérisent les publics et les besoins en identifiant les populations ayant un risque accru de précarité alimentaire (part des individus peu ou non diplômés, part des ménages dont les ressources dépendent au moins pour moitié du RSA, etc.) et en développant la notion de grande précarité (personnes sans-abris, etc.) ;
- le cinquième et dernier axe s'attache à rendre compte des risques de santé publique, en lien avec l'alimentation (accès aux soins, prévalence de certaines maladies induites par l'environnement, etc.), une dimensions qui est moins souvent disponible dans les diagnostics relatifs à la précarité alimentaire par manque d'accès aux données (ANSA & CREDOC, 2023).

Ainsi, un socle d'une trentaine d'indicateurs permet d'alimenter ces différents axes, qui sont respectivement résumés par un score synthétique afin de comparer les communes entre elles. Ce score s'interprète de façon relative : la commune ayant la meilleure situation par rapport aux autres communes d'Île-de-France vaut 0 (en bleu sur la figure 8), tandis que la commune ayant le plus de difficultés par rapport aux autres communes vaut 1 (en rouge sur la figure 8).

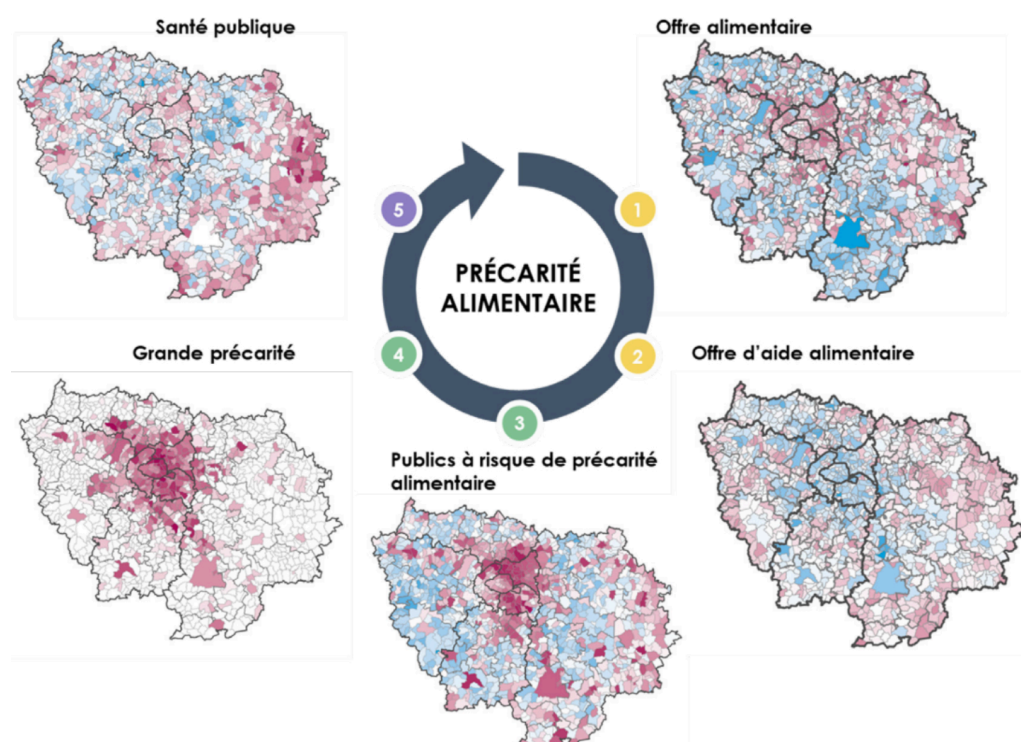


Figure 8 : Schéma synthétique du diagnostic quantitatif de la précarité alimentaire en Île-de-France réalisé par l'ANSA et le CREDOC (source : ANSA & CREDOC, 2023)

Ces indicateurs permettent de regrouper les communes franciliennes en 6 familles et de présenter des difficultés ou forces spécifiques :

- Famille 1 : les communes caractérisées par des publics très fragiles sont des communes denses situées en petite couronne et dont les indicateurs de publics à risque, de grande précarité et de santé publique sont dégradés, avec une offre alimentaire plus dégradée que la moyenne (c'est la seule famille pour laquelle l'offre d'aide alimentaire rapportée à la densité de population est meilleure que la moyenne, correspondant à la concentration de l'aide alimentaire dans ces communes généralement denses) (ANSA & CREDOC, 2023) ;
- Famille 2 : les communes à publics fragiles qui ont des indicateurs de publics potentiellement à risque et de grande précarité relativement dégradés, ne présentent pas de difficultés marquées concernant l'offre alimentaire ou d'aide alimentaire, elles sont également relativement denses (ANSA & CREDOC, 2023) ;
- Famille 3 : les communes caractérisées par des publics potentiellement à risque et une santé modérément dégradée présentent une offre alimentaire classique meilleure de la moyenne avec des publics en grande précarité moins présents et une offre d'aide alimentaire dans la moyenne (ANSA & CREDOC, 2023) ;
- Famille 4 : les communes marquées par un éloignement fort à l'offre et l'aide alimentaire et une santé dégradée (ANSA & CREDOC, 2023) ;
- Famille 5 : les communes caractérisées par des publics favorisés et l'éloignement à l'offre et aide alimentaire (en cohérence avec les faibles besoins) ont une meilleure situation comparé à la moyenne en ce qui concerne la santé (ANSA & CREDOC, 2023) ;
- Famille 6 : les communes présentent des résultats plus favorables que la moyenne pour toutes les dimensions étudiées, hormis pour l'offre d'aide alimentaire, pour laquelle le besoin est moins important que les autres communes d'Île-de-France (ANSA & CREDOC, 2023).

Pour le travail de recherche, ces indicateurs et cette classification par famille ont été repris, tout comme la fiche départementale élaborée spécifiquement au sujet de la Seine-Saint-Denis par le CREDOC et l'ANSA.

c) Description de l'offre alimentaire disponible sur le territoire et recensement de l'offre en agriculture urbaine sur le territoire

Enfin, un travail de recensement de l'offre alimentaire et de l'offre en agriculture urbaine a été effectué dans l'idée d'élaborer partiellement le paysage alimentaire du territoire, c'est-à-dire « tout ce qui renvoie à l'alimentation dans les espaces de vie des habitants : les espaces et lieux de production, de vente et de consommation alimentaire, ou encore les messages publicitaires » (Vontrou, 2021, p. 15). Ce paysage alimentaire se base uniquement sur la proximité géographique des structures d'aide alimentaire ou d'approvisionnement, dans l'optique que les personnes vivant dans ces 2 quartiers n'ont peut-être pas de voitures ou la possibilité de prendre les transports en commun et donc que la proximité serait gage de praticité et de dépenses en moins (pour l'essence par exemple). Or la présence de certains commerces ne conditionne pas nécessairement les pratiques d'approvisionnement alimentaire (Méjean *et al.*, 2025).

Le recensement de l'offre alimentaire a été réalisé en utilisant maps et est non exhaustif. Il se concentre sur les lieux d'approvisionnement et l'offre d'aide alimentaire qui font l'objet de deux tableaux. Ces tableaux offrent des renseignements tels que l'adresse de la structure, le type de commerce (grande/moyenne surface, magasin de proximité, soft discount) ou d'aide alimentaire (distribution de colis/ repas/ paniers, maraudes, épicerie sociale) et la distance à pieds depuis les 4000 et le Franc Moisin, en prenant un repère fixe (le centre commercial de la Tour pour les 4000 et une école pour le Franc-Moisin).

Le travail de recensement de l'offre en agriculture urbaine fait également l'objet d'un tableau et a mobilisé la carte interactive réalisée par l'Observatoire de l'agriculture urbaine et des jardins collectifs.

Ce premier panorama n'est donc pas dénué de limites, mais il permet de donner une première impulsion dans la dynamique de recherche et il pourra se voir être réfuté et dépassé par la suite de l'enquête menée qui se concentre sur une analyse plus approfondie auprès d'un échantillon restreint de personnes.

### 1.2.2 Diagnostic local de précarité alimentaire à l'échelle des 4000 et du Franc-Moisin

En premier lieu, il a été envisagé d'utiliser ces données quantitatives pour produire un diagnostic territorial de précarité alimentaire à l'échelle du quartier des 4000 et de celui des Francs-Moisins.

Selon la délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR), le diagnostic territorial est un « état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et les appréciations sur l'évolution future ». Ce faisant, le diagnostic repose sur la participation des acteurs du territoire (habitants, élus, associations, partenaires, etc.) et suppose un important travail de coordination. Il permet, entre autres, d'éclairer la décision, d'orienter ou de réorienter son action et d'instaurer un dialogue entre les acteurs (Diagnostic Territoire, 2016).

Les ressources mises à disposition par l'Association de Prévention Spécialisée du Nord (APSN) et l'ANSA, à savoir des outils méthodologiques pour réaliser un diagnostic local de précarité alimentaire, ont été utilisées pour élaborer un cadre de travail (périmètre du diagnostic, gouvernance du projet, objectifs du diagnostic) et déterminer des hypothèses et/ou interrogations.

Cependant l'idée de faire un diagnostic territorial a été réorientée vers un travail de contextualisation. En effet, la réalisation d'un diagnostic aurait pu faire l'objet d'un stage à part entière, or, comme nous le verrons dans la suite de ce mémoire, il y a eu plusieurs missions de recherche à gérer en même temps.

Ces outils de travail ont tout de même été utiles pour entamer une ébauche de recherche. En ce sens, une liste des acteurs du territoires qu'il serait pertinent de rencontrer a été mise au point, afin de potentiellement leur présenter le projet d'expérimentation du parc du Glacis, mais surtout d'avoir leur compréhension du territoire (forces, faiblesses, besoins, etc.). Toutefois, la liste est restée inachevée par manque de temps pour aller à la rencontre de ces personnes (cette liste avait été pensée comme un point de départ pour le diagnostic territorial).

Enfin, j'ai mis en perspective ces premières données récoltées avec une recherche sur le contexte historique du territoire, en se focalisant sur la cité des 4000 de La Courneuve et le Franc-Moisin à Saint-Denis et en me basant sur deux sources : la chronique d'Aline Leclerc et Elodie Ratsimbazafy publiée dans *Le Monde* en 2010 qui retrace de façon chronologique la création du quartier des 4000 et son évolution jusque dans les années 2010, ainsi que l'ouvrage *Le Franc-Moisin. Entre histoire et mémoires*, publié en 2008 en partenariat avec Profession Banlieue (Bréville *et al.*).

### 1.3 Comprendre les pratiques alimentaires des bénévoles du parc du Glacis et comment le jardinage peut les influencer

Cette troisième enquête nous permet de nous intéresser aux bénévoles en nous appuyant sur leurs pratiques et leurs perceptions. Il s'agit du cœur de l'étude et de l'expérimentation proposée par la Sauge.

#### 1.3.1 Le questionnaire : une première piste méthodologique inadaptée à la chronologie de l'expérimentation

L'idée de départ de la Sauge et d'Engrainage était de faire une étude d'impact des activités du parc Glacis sur les pratiques alimentaires des bénévoles ainsi que leur bien-être physique et psychologique, par le biais d'un questionnaire.

Dans un premier temps, en plus de nous baser sur des outils méthodologiques pour construire le questionnaire, nous nous sommes inspirés de questionnaires dont l'objet se rapproche de nos problématiques d'enquête, à savoir les pratiques alimentaires et le bien-être physique et psychologique, tel que le questionnaire réalisé par l'association Action contre la Faim à destination de la ville de Montreuil, dans le cadre du projet Vit'alim (Action contre la Faim, 2025).

Au final, il a été décidé que le/la médecin de la Place Santé du Franc-Moisin se chargerait de la réalisation d'un questionnaire centrée sur le bien-être physique et psychologique des bénévoles du parc du Glacis (cf. Annexe 5). Tous·tes les bénévoles qui le souhaitent peuvent répondre à ce questionnaire, mais pour la

première phase de l'expérimentation qui s'est déroulée de mars à août 2025, seules les bénévoles ayant participé à l'enquête sur les pratiques alimentaires ont été sollicités pour répondre au questionnaire afin de le tester.

### 1.3.2 Une méthode de suivi des pratiques alimentaires pensée pour faciliter la participation des bénévoles à l'enquête

Pour ce qui est de l'enquête sur les pratiques alimentaires des bénévoles, nous avons convenu qu'il était plus judicieux de laisser les participant·es de l'expérimentation choisir une modalité de suivi de leurs pratiques. Les pratiques alimentaires englobent l'approvisionnement en denrées alimentaires, la préparation de ces denrées (cuisine) et la commensalité (comment ces denrées sont consommées une fois cuisinées) (Darmon *et al.*, 2020).

Toutefois, nous devons également prendre en compte les objectifs et indicateurs initialement formulés par le Sauge pour répondre aux attendus des commanditaires des appels à projets qui encadrent l'expérimentation (cf. Figure 9).

OBJECTIF	INDICATEUR
Faire diminuer le budget alloué à l'alimentation.	Le budget est diminué de montants qui seront évalués par le projet.
Favoriser une alimentation saine et durable et augmenter la consommation de fruits et légumes des participant·es.	Les participant·es achètent des produits issus de l'agriculture durable (production locale, en agriculture biologique, qualité nutritionnelle) et introduisent plus de fruits et légumes dans leurs pratiques alimentaires.
Favoriser un mode de consommation alimentaire bénéfique à la santé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité de légumes consommés ;</li> <li>- Evolution des pratiques de consommation avant, pendant et après l'expérimentation ;</li> <li>- Augmentation de la consommation de fruits et légumes frais ;</li> <li>- Changement dans les comportements alimentaires (choix plus sains).</li> </ul>

Réduire les dépenses liées à l'alimentation des bénéficiaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etude sur l'évolution des dépenses moyennes liées à l'alimentation ;</li> <li>- Chaque participant.e note régulièrement ces dépenses liées à l'alimentation. Création d'un tableau global des dépenses de chaque participant.e par le comité.</li> </ul>
--	---

*Figure 9 : Tableau des objectifs et indicateurs formulés par la Sauge, dans le cadre de l'appel à projets de l'association ASSIST (source : la Sauge, 30/05/2025)*

Nous avons donc décidé d'organiser un focus groupe rassemblant des bénévoles sélectionné·es au préalable et qui auraient accepté de participer, dans le but de leur présenter officiellement le projet de recherche-action et de les rendre partie prenante, de déterminer un protocole de suivi de leurs pratiques alimentaires (centrée sur l'approvisionnement), mais aussi d'opérer une première collecte de données sur ces pratiques, dans l'optique de les laisser s'exprimer, en influant le moins possible leurs réponses/ idées. Ainsi, le focus groupe s'est déroulé sur 3 heures découpées en trois temps successifs (cf. Annexe 6) :

- Temps 1 : présentation du projet d'expérimentation aux participant·es, réflexion et échange autour du lien entre le jardinage et l'alimentation, présentation de différentes modalités de suivi des pratiques alimentaires (cf. Figure 10) avec leurs avantages et inconvénients (cf. Figure 11) et co-construction d'une méthodologie de suivi adaptée aux besoins des participant·es ;
- Temps 2 : présentation et passation du questionnaire sur le bien-être physique et psychologique aux participant·es ;
- Temps 3 : animation d'un atelier pickles par une personne réalisant son service civique au sein de l'association Engrainage (le but de l'atelier était de dynamiser le focus groupe qui s'est déroulé en semaine sur la plage horaire d'un créneau de bénévolat durant lequel les bénévoles sont actifs et en extérieur).

Les temps 1 et 2 ont été enregistrés, mais l'enregistrement est inutilisable à cause de la présence trop importante de bruits parasites du fait du mauvais

placement de l'enregistreur. Cependant nous étions plusieurs à avoir pris des notes donc cela ne s'est pas avéré être un problème trop handicapant.

Méthode	Description	Indicateurs concernés	Mise en oeuvre
Tickets de caisse	Cette méthode permet de récolter des données sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- le coût de chaque produit et le coût total des courses ;</li> <li>- la nature des produits consommés ;</li> <li>- le degré de transformation de ces produits ;</li> <li>- si les produits sont [pas] bio, [pas] de saison ;</li> <li>- lieux et fréquence d'achat.</li> </ul>	→ Budget, dépenses ; → Consommation de fruits et de légumes ; → Alimentation saine et durable.	Pendant 1 mois, les participant.es conservent leurs tickets de caisse de courses alimentaires. Ils peuvent les remettre au référent au fur et à mesure ou à la fin du mois, en format physique ou en photo. <i>N.B : répéter la méthode l'année suivante pour constater ou non des changements.</i>
Accompagnement aux courses	Cette méthode permet de récolter les mêmes données que pour le ticket de caisse (qu'on récupère à la fin des courses) avec en plus des informations sur la provenance des produits et de l'échange informel sur les choix effectués par le/ la participant.e.	→ Budget, dépenses ; → Consommation de fruits et de légumes ; → Alimentation saine et durable.	Pendant 1 mois, le/la référent.e accompagne 2 ou 3 fois les participant.es faire leurs courses, de préférence en semaine. <i>N.B : répéter la méthode l'année suivante pour constater ou non des changements.</i>
Journal alimentaire	Cette méthode permet d'obtenir de la donnée sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nature des produits consommés ;</li> <li>- les quantités consommées par produits (portion de légumes, protéines, féculents, etc.) ;</li> <li>- qui consomme quoi (le but serait d'avoir en photo les assiettes de tout le ménage).</li> </ul>	→ Consommation de fruits et de légumes ; → Alimentation saine et durable.	Pendant 1 semaine, les participant.es prennent en photo leur dîner. Les photos pourront être envoyées par mail ou message (créer un groupe whatsapp ?). <i>N.B : répéter la méthode l'année suivante pour constater ou non des changements.</i>
Le rappel des 24h	Cette méthode permet d'obtenir de la donnée sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nature des produits consommés ;</li> <li>- les quantités consommées par produits (portion de légumes, protéines, féculents, etc.) ;</li> <li>- lieux d'achat des produits consommés ;</li> <li>- les pratiques culinaires.</li> </ul>	→ Consommation de fruits et de légumes ; → Alimentation saine et durable.	Entretien physique ou téléphonique durant lequel le/la participant.e détaille ce qu'il a consommé durant la journée précédente. Peut être répété 3 fois pendant 1 mois. <i>N.B : répéter la méthode l'année suivante pour constater ou non des changements.</i>

Questionnaire	Cette méthode permet de récolter des données sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la place des courses dans le budget ;</li> <li>- la nature des produits consommés ;</li> <li>- le degré de transformation de ces produits ;</li> <li>- si les produits sont [pas] bio, [pas] de saison ;</li> <li>- lieux et fréquence d'achat ;</li> <li>- la fréquence de consommation des produits</li> <li>- les pratiques culinaires.</li> </ul>	→ Budget, dépenses ; → Consommation de fruits et de légumes ; → Alimentation saine et durable.	Le questionnaire pourrait être diffusé auprès d'un même groupe de participant.es une première fois en juin 2025, puis une seconde fois en juin 2026 pour pouvoir comparer les résultats.
---------------	---	--	--

Figure 10 : Tableau de recensement des méthodes de suivi des pratiques alimentaires (Darmon et al., 2020 ; Landais & Djossinou, 2021) des participant.es à l'expérimentation du parc du Glacis (© Lisa Coiron-Letellier, 12/05/2025)

Méthode	Avantages	Inconvénients
Ticket de caisse	- Permet d'avoir beaucoup d'information sur l'approvisionnement	- Pas d'info sur les pratiques culinaires - Il faut y penser
Accompagnement aux courses	- Permet d'avoir des info sur la provenance des produits - Discussions sur le choix de tel ou tel produit	- Il faut faire concorder les emplois du temps
Journal alimentaire	- Information sur les modes de consommation	- Pas d'info sur la partie approvisionnement (courses, budget, etc.) + ne pas oublier
Rappel des 24h	- La forme de l'entretien avec des questions ouvertes permet d'obtenir de la donnée qualitative et quantitative	- Repose sur la mémoire de l'enquêté - Ne rend pas compte de la variabilité des jours de la semaine
Questionnaire	- Rapide à remplir - Auto-administration possible	- Le développement et la validation représentent une lourde charge de travail

Figure 11 : Tableau des avantages et inconvénients des méthodes de suivi présentées dans la figure 10 (© Lisa Coiron-Letellier, 12/05/2025)

Pour élaborer notre échantillon de participants au focus groupe et plus largement à l'expérimentation, nous avons décidé d'adopter les critères d'inclusion suivants : i. être un bénévole actif (venir faire du bénévolat au parc plusieurs fois par mois) de l'une des deux associations, ii. habiter à Saint-Denis ou à La Courneuve. En effet, nous y reviendrons dans le deuxième chapitre, tous les bénévoles actifs n'habitent pas dans les communes limitrophes mais la population cible de l'expérimentation est bien celle croissant les deux critères, car l'objectif du projet est la lutte contre la précarité alimentaire des populations - à priori - confrontées à ce risque, comme cela est formulé dans la réponse aux deux appels à projets.

### Composition du focus groupe

Durant le focus groupe, il y avait sept bénévoles d'Engrainage et une bénévole de la Sauge (sur quatre bénévoles que nous avons contactés côté Sauge), deux animatrices principales qui prenaient des notes à tour de rôle et deux autres animateur·trices en soutien, en plus de l'animateur pour l'atelier pickles. Nous nous sommes tous·tes installé·es autour d'une table (à l'exception de l'animateur qui préparait l'atelier pickles) avec au centre une grande feuille, des stylos et des post-it pour ceux qui souhaitaient écrire leurs idées (cf. Figure 12).

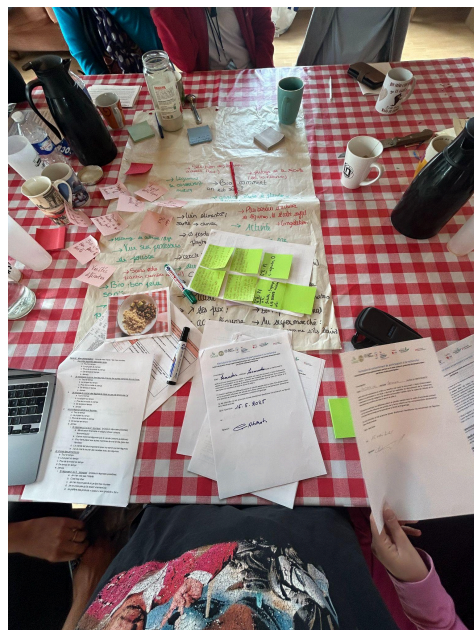


Figure 12 : Table du focus groupe à la fin du temps réflexif (© Lisa Coiron-Letellier, 15/05/2025)

### 1.3.3 Une méthode de suivi hybride élaborée avec les bénévoles

À l'issue du focus groupe, il a donc été décidé de combiner plusieurs modalités de suivi pour arriver à un protocole hybride. En effet, le ou la participant.e devra, sur un groupe whatsapp créé à cet effet, envoyer une photo de ses fruits et légumes dès qu'il en achète/ récupère accompagnée d'un message détaillant où les fruits et légumes ont été achetés/ récupérés, en cas d'achat, combien cela lui a coûté (avec le ticket de caisse en photo si possible) et sinon si c'était du don/ troc ou un récolte, et enfin les critères d'achats (bio ou pas, etc.). En ce sens, le focus groupe a permis de faire émerger que la seule récolte des tickets de caisse ne suffisait pas et pouvait exclure les personnes qui s'approvisionnent en fruits et légumes sans les acheter (aide alimentaire ou autre). Nous avons aussi décidé de ne pas prendre en compte tous les achats de denrées alimentaires, mais de se concentrer uniquement sur l'approvisionnement en fruits et légumes.

Ainsi, à partir des photos et tickets de caisse récupérés, les données relatives à chaque produit ont été recensées dans un tableau. Chaque ligne du tableau correspond à un produit acheté/ récolté/ récupéré et chaque colonne correspond à un indicateur, dont la liste est présentée ci-dessous. Cette base de données exhaustive sert ensuite de point de départ pour créer des tableaux croisés dynamiques afin d'analyser et d'interpréter ces données. Tous·tes les participant·es y sont anonymisé·es avec un code (P1 pour « participant·e 1 », par exemple). Les différents indicateurs retenus pour effectuer ces analyses sont les suivants :

- Le produit : type de produit (fruit ou légume), degré de transformation du produit, saisonnalité, issu de l'agriculture biologique ou non, provenance, quantité (à l'unité et/ ou au poids), prix ;
- L'approvisionnement : système d'approvisionnement (marchand ou non marchand, dans le cas de don/ troc/ récolte), lieu d'approvisionnement, type d'approvisionnement (autoproduction, grande distribution, vente directe, etc.), ville d'approvisionnement.
- 

L'analyse des résultats à la fois quantitatifs et qualitatifs de ces différentes enquêtes dans le chapitre qui suit va nous permettre de comprendre les relations entre la participation aux activités de la ferme et les pratiques alimentaires des

bénévoles du parc du Glacis. Ces résultats seront ensuite discutés à l'aune des hypothèses formulées à la fin de l'introduction.

## Chapitre 2 - Résultats : quels liens entre participation aux activités du parc du Glacis et pratiques alimentaires des bénévoles ?

### 2.1 Saint-Denis et La Courneuve, territoires de l'expérimentation du parc du Glacis où l'alimentation saine et durable représente un enjeu important

#### 2.1.1 Les 4000 et le Franc-Moisin, terrains de l'expérimentation du parc du Glacis et quartiers de la politique de la ville

Quartiers avoisinants le parc du Glacis, les 4000 (La Courneuve) et le Franc-Moisin (Saint-Denis) constituent le terrain de l'expérimentation menée par la Sauge et Engrainage. L'idée est de proposer à leurs habitants de faire du bénévolat au parc. Revenir sur l'histoire de ces deux quartiers emblématiques de la politique de la ville permet de comprendre comment la précarité alimentaire y est devenu un enjeu, ce phénomène étant lié à la précarité économique, comme nous l'avons vu plus tôt.

##### a) Les 4000 (La Courneuve)

Entre mars 1956 et 1966 se déroule la construction du quartier des 4000 à La Courneuve sur les terres d'un vaste territoire de cultures maraîchères, dans le but de loger les classes populaires travaillant à Paris qui ne pouvaient se loger sur la capitale (Leclerc & Ratsimbazafy, 2010). C'est ce que nous pouvons voir sur la photographie aérienne ci-dessous datant de la période 1950-1965 (soit juste avant le début de la construction) : en haut à gauche se trouve le Fort de l'Est (au pieds duquel sera construit le parc du Glacis, près du coin en bas à droite) et au centre de la photo se détachent les champs de maraîchage, le contraste est d'autant plus marqué si nous comparons cette image avec une autre photographie aérienne datant de la période 1965-1980 sur laquelle on voit que le bâti a remplacé les cultures (cf. Figure 13).

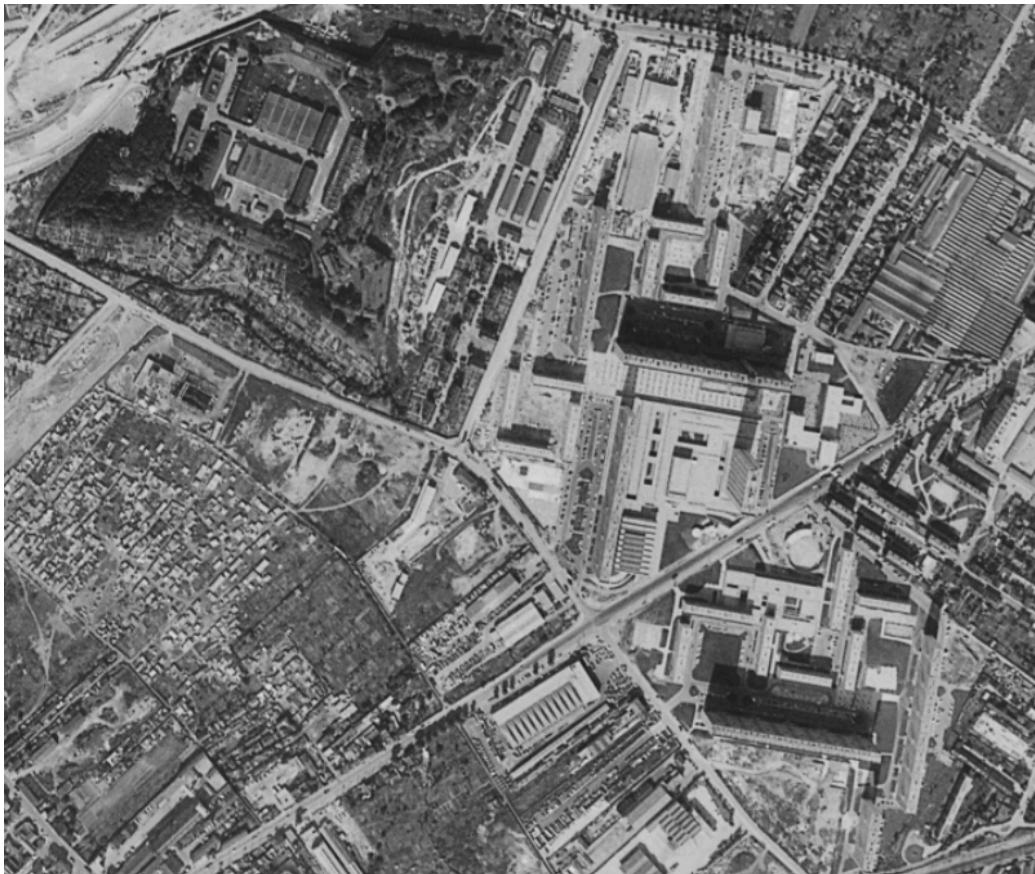
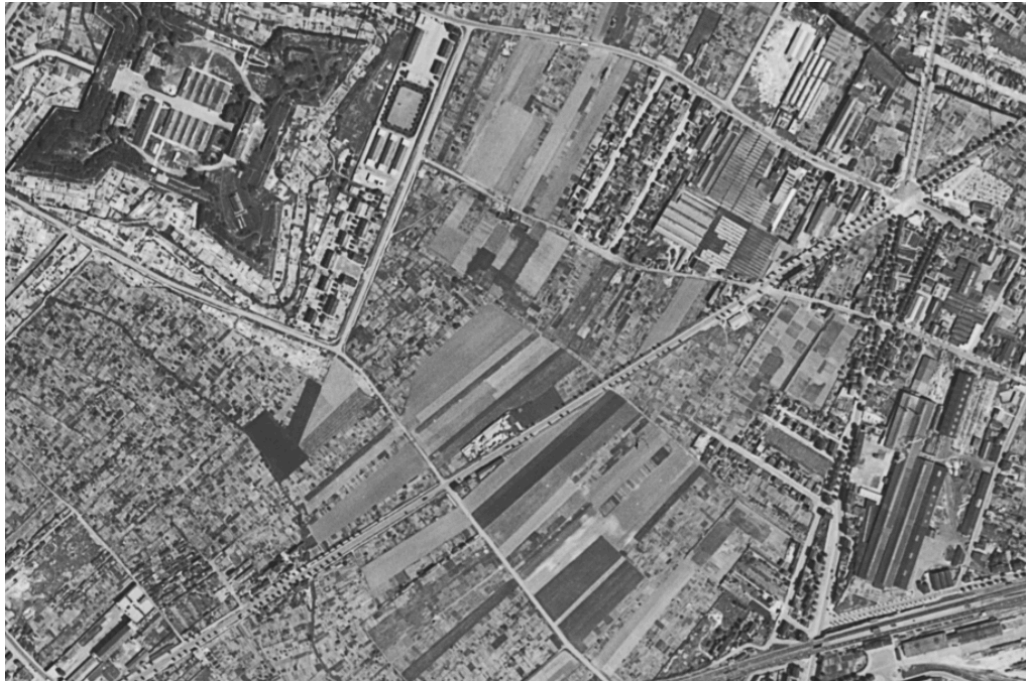


Figure 13 : Comparaison de deux photographies aériennes sur la période 1950-1965 (photo du haut) et 1965-1980 (photo du bas) pour observer l'avant-après construction du quartier des 4000 (source : remonterletemps.ign.fr, 2024)

En effet, ce sont 10 grandes barres d'immeubles faisant en moyenne 52 mètres de haut pour 15 étages qui vont sortir de terre en l'espace de 10 ans, ainsi qu'une tour de 26 étages pour 86 mètres de haut, comme le montrent les deux photos ci-contre (cf Figure 14 et 15).



Figure 14 : La barre du Fontenay, haute de 52 mètre, avec 15 étages (© Lisa Coiron-Letellier, 16/07/2025)



Figure 15 : La Tour Leclerc, haute de 86 mètre, avec 26 étages (© Lisa Coiron-Letellier, 17/03/2025)

Si le projet semblait au départ prometteur, des tensions vont rapidement émerger entre les locataires et l'office HLM de Paris (à qui appartiennent les logements des 4000). Entre 1974 et 1980, plusieurs mobilisations des habitant·es du quartier vont avoir lieu pour dénoncer la hausse des loyers, mais aussi la vétusté des logements, en témoigne les deux photos ci-contre d'un appartement en 1977 dont les locataires ont tendu une bâche pour retenir l'eau coulant du plafond (cf. Figure 16).

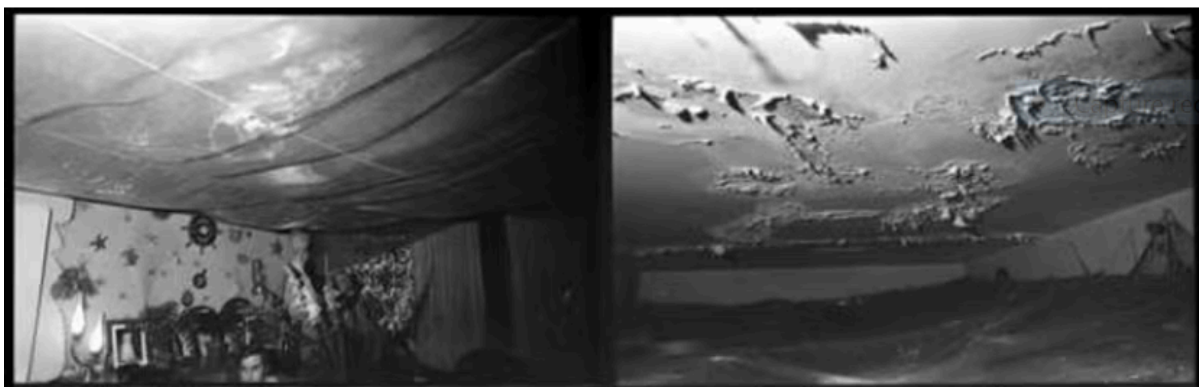


Figure 16 : Photos d'un appartement aux 4000 en 1977 (source : Fonds iconographiques du bulletin municipal - archives de La Courneuve)

En 1984, la ville de Paris cède les logements à l'office HLM de La Courneuve (en précisant que les 4000 abritent alors 43% de la population totale de la ville), ouvrant la voie aux premiers travaux de réhabilitation sur les immeubles. Ce faisant, à partir de 1986, et ce jusqu'en 2011, vont se succéder la destruction de ces barres d'immeubles emblématiques des grands ensembles édifiés en France dans les années 1960, à commencer par l'implosion de la barre Debussy au sud-est du quartier.

Parallèlement, les conditions de vie au sein des 4000 se dégradent et le quartier est marqué par plusieurs décès : celui de Toufik, 10 ans, abattu en bas de la barre Renoir par un voisin excédé par le bruit des pétards en 1983, ainsi que le décès d'un marchand de journaux et de cigarettes dans le petit centre commercial au pied de la Tour Leclerc, suite à son agression par 2 jeunes du quartier en 1993. Ces événements ont participé à accentuer la vague de départ des classes moyennes, mais aussi des commerçant·es. Petit à petit, ces quartiers ne sont plus associés aux termes « rénovations » ou de « grands projets », mais ils sont plutôt perçus par le prisme de la « délinquance ».

## b) Le Franc-Moisin (Saint-Denis)

Avant d'être un quartier, le Franc-Moisin était aussi un champ situé au sud du Fort de l'Est, car, au début du XXe siècle, La Plaine Saint-Denis était un territoire maraîcher destiné à l'approvisionnement de Paris. Toutefois, à partir des années 1920, le Franc-Moisin s'est peu à peu transformé en bidonville avec la mise en location de façon illégale des parcelles par leur maraîcher à des personnes issues notamment du flux migratoire espagnol (Bréville *et al.*, 2008). Ainsi, la succession de plusieurs vagues migratoires jusque dans les années 1960 va participer à alimenter et densifier le bidonville avec entre autres des immigré·es algérien·nes, espagnol·es, portugais·es, marocain·es et turc·ques, venu·es par exemple pour la construction de l'autoroute A1, certains des travailleur·ses ont d'ailleurs participé·es à la construction des 4000 (Bréville *et al.*, 2008).

Si les opérations de résorption des bidonvilles et de l'habitat insalubre peine à se mettre en place dans les années 1960-1970, d'importants incendies dans le bidonville du Franc-Moisin vont accélérer le processus : en 1974 les dernières baraques sont détruites et leurs habitant·es relogé·es dans la nouvelle cité HLM du Franc-Moisin qui comprend un ensemble de 12 immeubles regroupant 2259 logements en 1986, à son entrée dans la politique de la ville (Bréville *et al.*, 2008).

Au début des années 1990, le bâti est dégradé et les équipements initialement quasiment absents. Cependant, dans le même temps, le maire de Saint-Denis signe une convention de Développement social des quartiers avec l'État ce qui va permettre au quartier d'obtenir de nombreuses installations, faisant du quartier une ville dans la ville : bureau de poste, nouveau centre commercial, complexe sportif, un lycée et un espace services publics. Toutefois, certain·es habitant·es émettent des réserves envers ces installations qui participent à « enfermer » les gens dans le quartier, expliquant par exemple que les enfants passent leur scolarité dans les mêmes établissements avec les mêmes camarades de la maternelle au lycée (Bréville *et al.*, 2008). C'est une dimension qui est aussi ressortie lors de l'entretien semi-directif mené avec un·e des médecins à la Place Santé dans le Franc-Moisin, en témoigne l'extrait ci-dessous.

**« [...] tout ce qu'on offre à ces gens, c'est du bitume, c'est des murs, ils vivent entre des murs, on les exclut vraiment du reste de la ville. Ils sont parqués dans une cité. Symboliquement, il y a personne qui les empêche de sortir bien c'est sûr, mais la force du symbolique, on sait aujourd'hui à quel point elle est forte. »**

Les immeubles du quartier font également l'objet de réhabilitation et un des bâtiments est détruit, mais des habitant·es soulèvent le besoin qu'il y aurait à se concentrer sur les parties communes et sur les logements eux-même, plutôt que l'extérieur ; d'autres habitant·es soulignent également que ces rénovations ne permettent pas de régler des difficultés de fonds d'ordre social (Bréville *et al.*, 2008). C'est également un aspect abordé par un·e des médecins de la Place Santé, qui a pu constater l'état de délabrement dans lequel peuvent se trouver les logements des habitant·es du Franc-Moisin, comme le souligne l'extrait ci-contre.

**« [...] et bien sûr les conditions de logement donc on ... ces ... ces barres. Alors j'ai pas fait beaucoup de visites à domicile, mais j'en ai fait quelques-unes qui m'ont largement permis de voir l'éventail de misères dans lesquelles les gens pouvaient vivre avec des cafards, des punaises de lit, etc. Des ascenseurs qui ne marchent plus avec le bailleur social qui ne fait ce qu'il faudrait faire. Enfin je sais que tout est très compliqué, mais voilà ... et donc voilà ces conditions de vie qui sont très dures.»**

### 2.1.2 Le profil socio-démographique de la population dionysienne et courneuvienne : une population vulnérable face au risque de précarité alimentaire

À défaut d'avoir des données précises qui sont centrées sur les 4000 et le Franc-Moisin, l'analyse du profil socio-démographique de la population de notre terrain d'expérimentation peut se faire en croisant les échelles territoriales. Nous allons donc ici croiser l'échelle communale (en analysant des données sur La Courneuve et Saint-Denis) avec l'échelle régionale (en mettant en perspective les donnée communales avec celles de la région Île-de-France), mais aussi avec l'échelle du QPV auquel sont rattachés le quartier des 4000 et du Franc-Moisin, à savoir, Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia Landy.

Pour apporter des éléments de contexte : Saint-Denis et La Courneuve ont respectivement une population de 148 907 et 47 086 habitants en 2022, tandis que le QPV qui s'étend sur la ville d'Aubervilliers, Bobigny, La Courneuve et Saint-Denis, abrite une population de 135 511 habitants en 2024 (SIG ville, 2024) et que la région Île-de-France comprend une population de 12 117 132 habitants en 2022.

Nous pouvons donc commencer notre analyse comparative en nous intéressant à la population par genre et âge en 2022. En effet, les tableaux statistiques qui se trouvent en annexe nous permettent de comparer ces données entre nos différentes échelles d'analyses (cf. Annexe n°7), à l'exception du QPV. Ainsi, La Courneuve a la plus grande part d'hommes entre 20 et 64 ans au sein de sa population (62,6%, contre 60,7% pour Saint-Denis et 59,8% pour l'Île-de-France), alors que Saint-Denis détient la plus grande part de femmes entre 20 et 64 ans au sein de sa population (60,3%, contre 59,9% pour La Courneuve et 59% pour l'Île-de-France).

En ce qui concerne le logement, comme le montrent les histogrammes en annexe (cf. Annexe n°8), Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France comptent tous plus d'appartements que de maisons comme résidence principale en 2022, et il en va de même pour le QPV Franc Moisin - Cosmonaute - Cristino Garcia - Landy (SIG ville, 2024). Pour ce qui est du statut d'occupation de ces résidences principales, Saint-Denis et La Courneuve comptent beaucoup plus de locataires que de propriétaires (74,3 contre 23,6 pour Saint-Denis, et 70,9 contre 27,2 pour La Courneuve), tout comme le QPV (76,8% contre 21,5%), contrairement à l'Île-de-France où l'on peut observer un écart moins prononcé entre la part de propriétaires (46,8%) et la part de locataires (50,6%), comme le montrent les tableaux en annexe (cf. Annexe n°9) pour la région et les deux communes.

Pour ce qui est de la composition des familles, les tableaux en annexe (cf. Annexe n°10) nous permettent de constater que La Courneuve concentre le plus de couples avec enfant(s) (53,3%, contre 47% pour Saint-Denis et 45,5% pour l'Île-de-France), tandis que Saint-Denis concentre le plus de familles monoparentales (29,1%, contre 23,9% pour La Courneuve et 20,4% pour l'Île-de-France) et que l'Île-de-France détient la plus grande part des couples sans

enfants (34,1%, contre 23,9 pour Saint-Denis et 22,8% pour La Courneuve). Quant au QPV, sa part des familles monoparentales s'élève à 26,8%, se situant juste après Saint-Denis (SIG ville, 2024).

Concernant l'emploi, les diagrammes et tableaux en annexe (cf. Annexe n°11 et 12) mettent en évidence le fait que l'Île-de-France a une part d'actifs ayant un emploi plus importante que les communes de Saint-Denis et de La Courneuve (68,1, contre 56,6% pour Saint-Denis et 53,9% pour La Courneuve), mais aussi plus de retraité·es (3,4%, contre 2,5% pour Saint-Denis et La Courneuve). Pour entrer dans le détail des catégories socio-professionnelles, Saint-Denis a plus une population de cadres que La Courneuve et l'Île-de-France (38,2%, contre 15,1% pour La Courneuve où la part de cadre à même baissée entre 2011 et 2022, et 33,7% pour l'Île-de-France). La forte présence de cadres à Saint-Denis, qui est par ailleurs en augmentation depuis 2011 (passant de 33% à 38,2%), peut peut-être s'expliquer par la gentrification en cours sur le territoire. Au contraire, la baisse de la présence de cadres et la présence relativement constante d'ouvriers (27% de la population) à La Courneuve peut quant à elle s'expliquer par le passé industriel de la ville. Pour ce qui est du QPV, ces données ne semblent pas être disponibles.

Passons au taux de chômage, les tableaux en annexe (cf. Annexe n°13) mettent en avant La Courneuve qui a le taux de chômage le plus élevé (22,2%), notamment auprès des 15 à 24 ans pour lesquels le taux de chômage est de 34,9%, suivi de près par Saint-Denis dont le taux de chômage global est de 18,6% et de 29,5% pour les 15 à 24 ans, contrairement à l'Île-de-France qui a un taux de chômage plus bas (11,2%). Pour ce qui est du QPV, son taux de chômage est de 20,9%, ce qui est plus élevé que Saint-Denis (SIG ville, 2024). La série d'histogrammes qui suit les tableaux en annexe (cf. Annexe n°14) nous montre que la population n'ayant aucun diplôme ou certificat d'études primaires et celle ayant un BEPC, un brevet des collèges et/ ou un DNB sont les plus touchés par le chômage. Cela concerne respectivement, 24,5% et 27,2% de la population courneuvienne au chômage, 23,6% et 23,4% de la population dionysienne au chômage, ainsi que 19,4% et 18,4% de la population francilienne au chômage.

Enfin, une première série d'histogrammes en annexe (cf. Annexe n°15) nous permet de constater que Saint-Denis et La Courneuve ont un taux de pauvreté bien plus élevé (respectivement 37% et 42%) que celui de l'Île-de-France qui est de 16,1%, la tranche d'âge du/ de la référent·e fiscal·e qui est la plus touchée pour La Courneuve étant les 40-49 ans (49%, presque la moitié) et les 50-59 ans pour Saint-Denis (39%). Pour ce qui est du QPV, le taux de pauvreté se situe entre Saint-Denis et La Courneuve, avec un taux de 41,9% (SIG ville, 2024). Une seconde série d'histogrammes (cf. Annexe n°16) met en exergue le fait que les locataires ont un taux de pauvreté plus élevé que les propriétaires, 43% contre 16% pour Saint-Denis, 47% contre 26% pour La Courneuve, et 26,8% contre 5,6% pour l'Île-de-France, une des explications pouvant être, par exemple, que les personnes vivant dans des QPV sont locataires de leur logement et sont donc plus en situation de précarité que des propriétaires.

Ainsi donc, le fait d'avoir un fort taux de familles monoparentales, une population relativement jeune, un fort taux de chômage et de pauvreté à Saint-Denis, à La Courneuve et au sein du QPV, peut suggérer que la population des 4000 et du Franc-Moisin est assez vulnérable face au risque de précarité alimentaire. Cela se confirme à l'échelle des deux communes et du département de la Seine-Saint-Denis grâce au diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France réalisé par l'ANSA et le CREDOC à l'échelle communale et départementale sur le territoire francilien (2024). En effet, les différents indicateurs mettent en lumière une forte concentration de publics à risque de précarité alimentaire (Saint-Denis ayant le moins bon score pour cet axe) et de publics en grande précarité (personnes sans-abris, logées dans des hôtels, etc.) qui sont proportionnelles à la présence importante de l'offre d'aide alimentaire (épiceries solidaires, distribution de repas, restauration assise et distribution de colis). Cela se vérifie en effet à l'échelle des deux quartiers de l'expérimentation. En effet, l'histogramme ci-contre nous montre d'emblée un déséquilibre Saint-Denis et La Courneuve puisque que Saint-Denis concentre 11 des 13 lieux d'aide alimentaire recensés (cf. Figure 17).

### Répartition des lieux d'aide alimentaire entre les communes de Saint-Denis et de La Courneuve

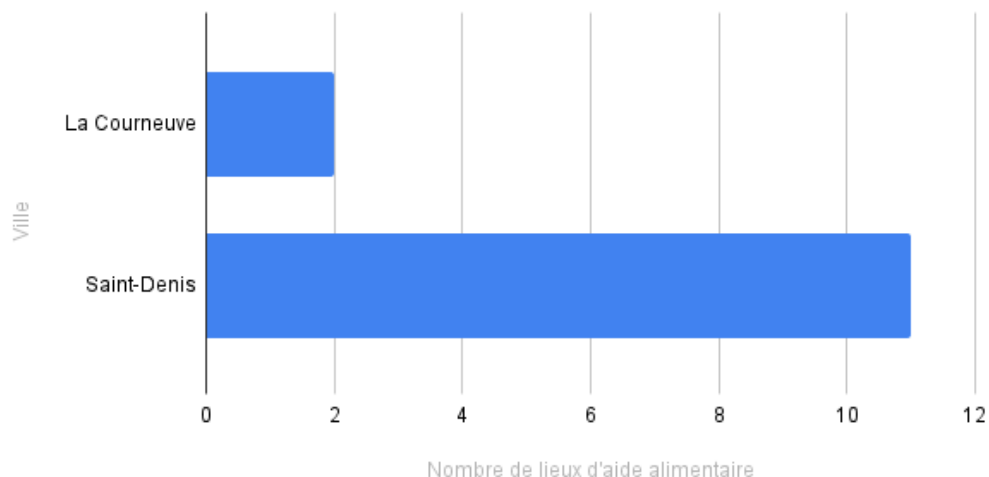


Figure 17 : Répartition des lieux d'aide alimentaire entre les communes de Saint-Denis et de La Courneuve (© Lisa Coiron-Letellier, 31/07/2025, source non identifiée)

Le principal canal d'aide alimentaire est la distribution de colis et/ ou paniers alimentaires (concerne 6 lieux), suivi par l'épicerie solidaire (5 lieux), puis par la distribution de repas (2 lieux), en témoigne l'histogramme ci-dessous (cf. Figure 18), avec des lieux qui combinent les offres d'aide alimentaire.

### Répartition des lieux d'aide alimentaire selon leur type

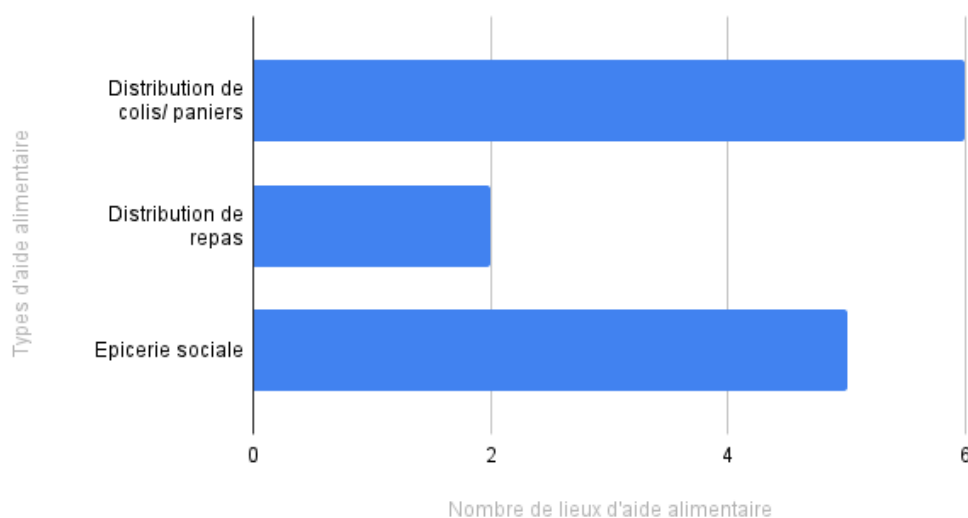


Figure 18 : Répartition des lieux d'aide alimentaire selon leur type (© Lisa Coiron-Letellier, 31/07/2025, source non identifiée)

Pour ce qui est de l'accessibilité, 3 lieux sont proches à pieds (maximum 14 minutes) du quartier des 4000, tandis que 2 lieux d'aide alimentaire sont facilement accessibles à pieds depuis le Franc-Moisins (maximum 13 minutes à pieds), ce qui n'est pas le cas pour le reste des lieux d'aide alimentaire (ou le temps varie entre 28 et 48 minutes à pieds) (cf. Annexe n°17).

### 2.1.3 Un accès géographique à une alimentation saine et durable qui est difficile

Si l'accès à une alimentation saine et durable peut s'avérer difficile d'un point de vue économique pour la population des 4000 et de La Courneuve, il l'est aussi d'un point de vue géographique, comme nous avons pu déjà le constater pour l'accès à l'offre d'aide alimentaire. Le diagnostic évoqué ci-dessus nous donne des premières pistes pour avancer cette hypothèse. En effet, d'après l'étude, l'offre alimentaire dite « classique » (présence de marchés de plein vent, de commerces de proximité, d'hypermarchés ou supermarchés, restaurants universitaires) est faible dans la majorité des communes du département de la Seine-Saint-Denis (ANSA & CREDOC, 2024) avec une inégalité de l'offre commerciale alimentaire et une forte exposition aux fastfood (Vontron, 2025).

N'ayant pas de données déjà produites à ce sujet à l'échelle des 4000 et du Franc-Moisin, nous avons élaboré un premier diagnostic du paysage alimentaire du territoire pour avoir un aperçu de l'offre alimentaire, et, entre autres, des lieux d'approvisionnement (cf Annexe n°18). Pour ce faire, nous nous sommes basés sur l'accessibilité aux commerces à pieds, dans l'idée que la population préfère faire ses courses à proximités de son lieu de domicile (cette hypothèse demande à être vérifiée, car d'autres paramètres peuvent entrer en ligne de compte dans le choix de s'approvisionner dans tel ou tel commerce alimentaire). En partant de cette hypothèse, nous avons recensés 9 commerces, 3 à Saint-Denis et 6 à La Courneuve, en témoigne l'histogramme ci-dessous (cf. Figure 19).

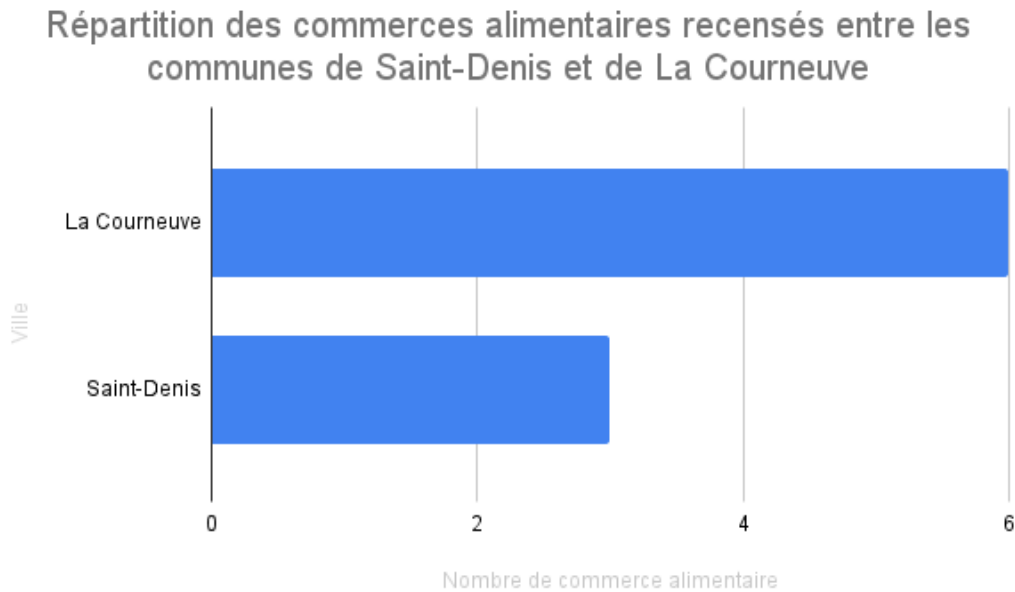


Figure 19 : Répartition des commerces alimentaires recensés entre les communes de Saint-Denis et La Courneuve (© Lisa Coiron-Letellier, 31/07/2025)

Les commerces sont répartis entre magasins de proximité (6), moyenne surface (2) et soft discount (1). En général, les magasins et les soft discount sont plutôt des commerces pour faire des « petites courses », pour acheter des produits qu'on aurait oublié de prendre aux courses, pour « dépanner ».

De plus, ces différents commerces alimentaires ne vendent pas forcément des fruits et légumes de qualité et accessibles d'un point de vue financier, comme c'est le cas pour le G20. En effet, une des bénévoles du parc du Glacis ayant participé au suivi a une fois fait des courses de fruits et légumes au G20 et les a trouvés chers.

**« [...] et les avocats au supermarché G20 (assez chers car les deux pour 3,50€, j'en prendrai à meilleur prix la prochaine fois ...) [...]» extrait d'un échange whatsapp sur le groupe de suivi de l'approvisionnement en fruits et légumes de bénévoles volontaires (28/06/2025)**

Enfin, ces commerces sont à une distance variant entre 200 mètres et 1,3 km en fonction de si on se trouve aux 4000 ou au Franc-Moisin, en prenant comme point de départ le centre commercial de la Tour pour les 4000 et l'école élémentaire Auguste Renoir pour le Franc-Moisin.

Parallèlement, nous avons également effectué un recensement de l'offre en termes de lieux de production agricole urbaine (cf. Annexe n°19) à partir de la carte interactive de l'Observatoire de l'Agriculture urbaine et des jardins collectifs. Deux sont situés à La Courneuve et onze à Saint-Denis. Six de ces espaces sont des fermes urbaines participatives, cinq des jardins ou des potagers et deux des fermes urbaines spécialisées.

En termes d'accessibilité géographique, La Plaine Terre reste la plus proche des 4000 et du Franc-Moisin se trouvant seulement à 400 mètres des deux quartiers, contrairement aux autres espaces d'agriculture urbaine qui se trouvent à une distance variant de 1,5 à 4 km à pieds (soit une variation entre 19 et 42 minutes à pieds, en prenant comme point de départ le centre commercial de la Tour pour les 4000 et l'école élémentaire Auguste Renoir pour le Franc-Moisin).

Toutefois, si ce premier panorama de l'offre de commerces alimentaires et d'espaces d'agriculture urbaine semble montrer des disparités entre Saint-Denis et La Courneuve, il ne peut s'auto-suffire et demande à être étoffé d'une part par un travail plus rigoureux et exhaustif de recensement, et d'autre part, par le témoignage d'habitants de ces deux quartiers, pour enquêter sur leurs modes d'approvisionnement en denrées alimentaires et avoir leur avis sur l'offre alimentaire autour ou au sein de leur quartier de résidence ainsi que leur fréquentation d'espaces d'agriculture urbaine.

C'est pourquoi, nous pouvons à présent nous pencher sur la communauté de bénévoles du parc du Glacis et en particulier de la Sauge pour confronter les différentes données statistiques récoltées et observer ou non des divergences, que ce soit dans le profil socio-démographique des bénévoles ou dans leurs pratiques alimentaires.

## 2.2 Comprendre l'engagement des bénévoles au sein du parc du Glacis

Dans cette section, nous allons nous pencher sur le profil socio-démographique des bénévoles du parc du Glacis ainsi que sur leur engagement, notamment pour voir si l'enjeu de l'alimentation saine et durable est présent dans leurs représentations et est visible au travers de leur pratique du jardinage.

### 2.2.1 Une communauté de bénévoles hétérogène, au regard du risque de précarité alimentaire ?

#### a) Le profil socio-démographique des bénévoles du parc du Glacis

Entre avril et juillet 2025, 32 personnes sont venues jardiner au parc du Glacis de façon régulière (au moins une fois par mois) : 17 personnes dans les serres gérées par la Sauge et 15 personnes dans la forêt comestible gérée par Engrainage.

L'histogramme ci-dessous nous permet de voir que 23 des bénévoles sont des femmes, dont plus de la moitié sont âgées entre 25 et 55 ans, tandis que 10 d'entre elles sont des seniors (ayant plus de 55 ans) et qu'une d'entre elles a entre 16 et 25 ans. Les 9 personnes restantes sont des hommes, 6 d'entre eux ont entre 25 et 55 ans, 2 sont des seniors et 1 a entre 16 et 25 ans, en témoigne l'histogramme ci-contre (cf. Figure 20).

### Répartition des bénévoles du parc du Glacis selon leur tranche d'âge et leur genre (avril-juillet 2025)

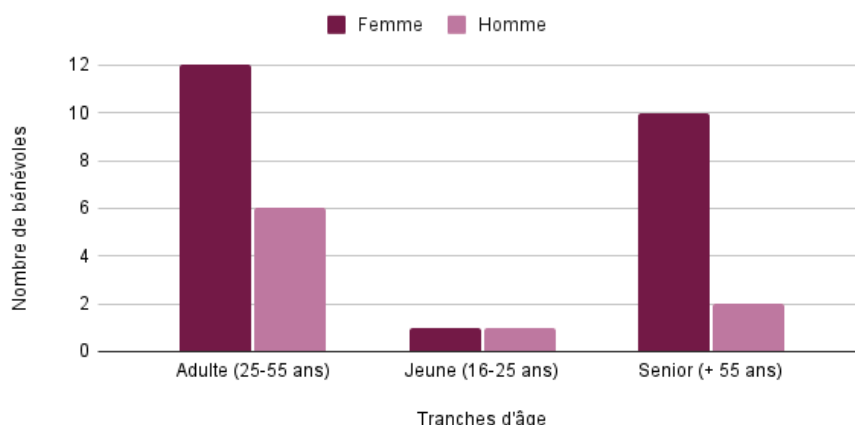


Figure 20 : Répartition des bénévoles du parc du Glacis selon leur tranche d'âge et leur genre sur la période d'avril à juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

Si nous comparons les deux associations, nous pouvons remarquer que la Sauge concentre le plus de bénévoles âgé·es entre 25 et 55 ans, tandis qu'Engrainage concentre le plus de femmes et de seniors, en témoignent les deux histogrammes ci-contre (cf. Figure 21 et 22).

### Comparaison de la répartition des bénévoles d'Engrainage et de la Sauge selon leur tranche d'âge sur la période d'avril à juillet 2025

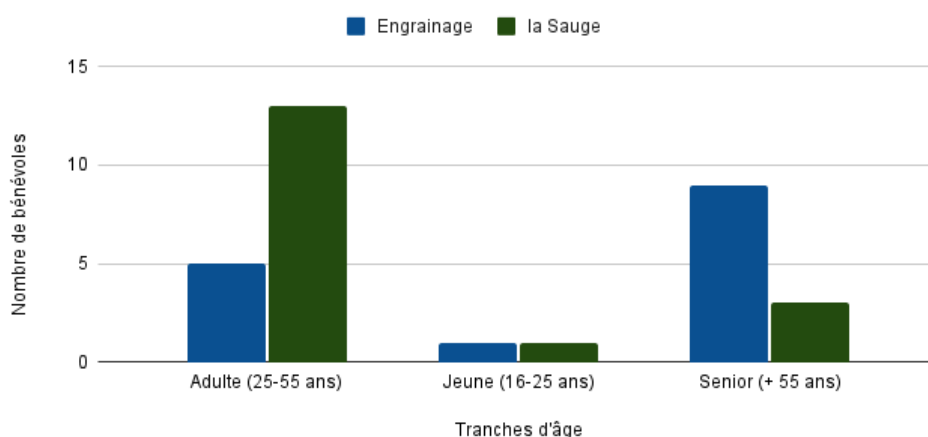


Figure 21 : Comparaison de la répartition des bénévoles d'Engrainage et de la Sauge selon leur tranche d'âge sur la période d'avril à juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

Comparaison de la répartition des bénévoles d'Engrainage et de la Sauge selon leur genre sur la période d'avril à juillet 2025

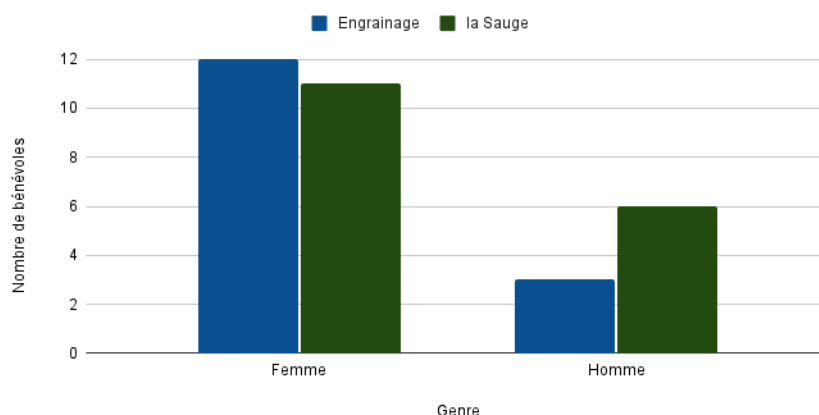


Figure 22 : Comparaison de la répartition des bénévoles d'Engrainage et de la Sauge selon leur genre sur la période d'avril à juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

En termes de situation professionnelle,  $\frac{1}{3}$  des bénévoles du parc du Glacis sont en emploi (soit 12 bénévoles) et plus de la moitié d'entre eux sont bénévoles à la Sauge (soit 8 bénévoles). Un autre tiers des bénévoles sont à la retraite (soit 10 bénévoles) et plus de la moitié d'entre eux sont bénévoles à Engrainage. En témoigne le graphique ci-dessous (cf. Figure 23).

Répartition des bénévoles du parc du Glacis selon leur situation professionnelle et leur association de rattachement (avril-juillet 2025)

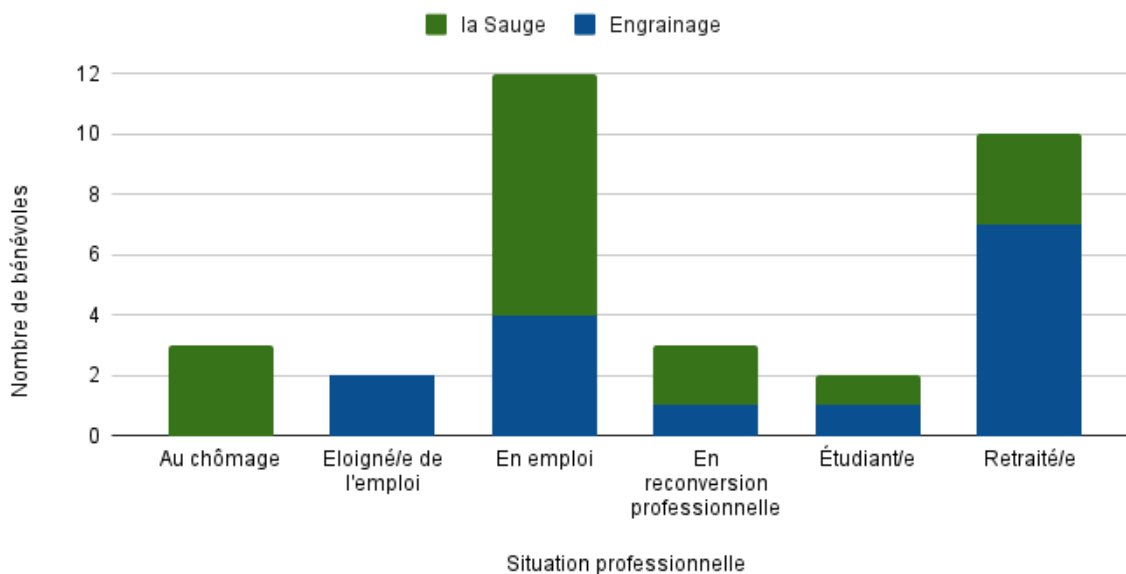


Figure 23 : Répartition des bénévoles du parc du Glacis selon leur situation professionnelle et leur association de rattachement, entre avril et juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

Plus de la moitié des bénévoles du parc du Glacis (soit 22 personnes) habitent dans le département de la Seine-Saint-Denis (93), un à Aubervilliers qui correspond au bloc « Autre » sur l’histogramme ci-contre, 3 à La Courneuve et 18 à Saint-Denis, en précisant que 100% des bénévoles d’Engrainage habitent dans l’une de ces deux communes, comme le montre l’histogramme ci-contre (cf. Figure 24).

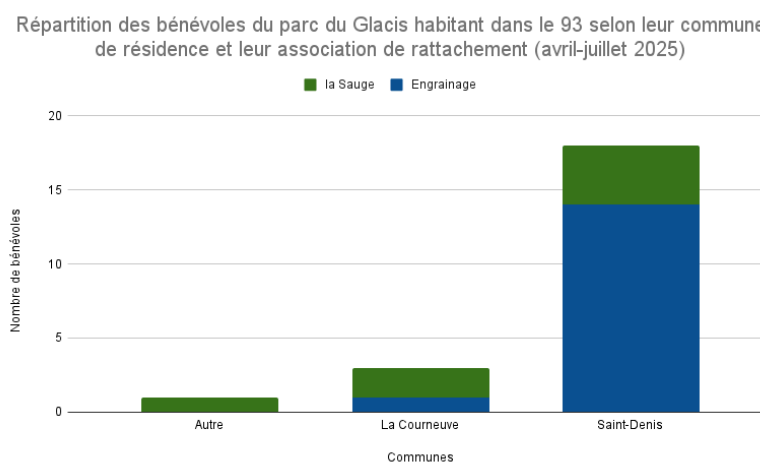


Figure 24 : Répartition des bénévoles du parc du Glacis habitant dans le 93 selon leur commune de résidence et leur association de rattachement, avril-juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

Pour les 10 personnes ne résidant pas dans le département de la Seine-Saint-Denis, toutes sont des bénévoles de la Sauge, 3 d’entre elles résident à Paris, 2 à Pantin, 1 Villejuif et une autre à Aulnay-sous-Bois. Pour les 3 personnes restantes, nous savons seulement qu’elles ne vivent pas dans le 93, en témoigne l’histogramme ci-contre (cf. Figure 25).

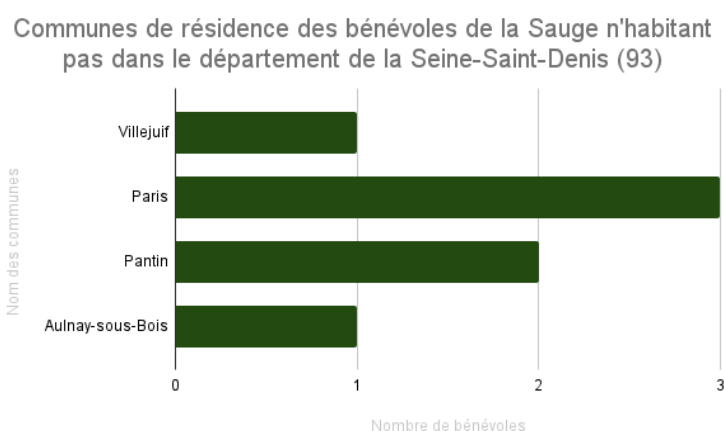


Figure 25 : Communes de résidence des bénévoles de la Sauge n’habitant pas dans le département de la Seine-Saint-Denis (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

Le schéma ci-contre (cf. Figure 26) permet de synthétiser la provenance des bénévoles du parc du Glacis en les répartissant entre la Sauge et Engrainage.

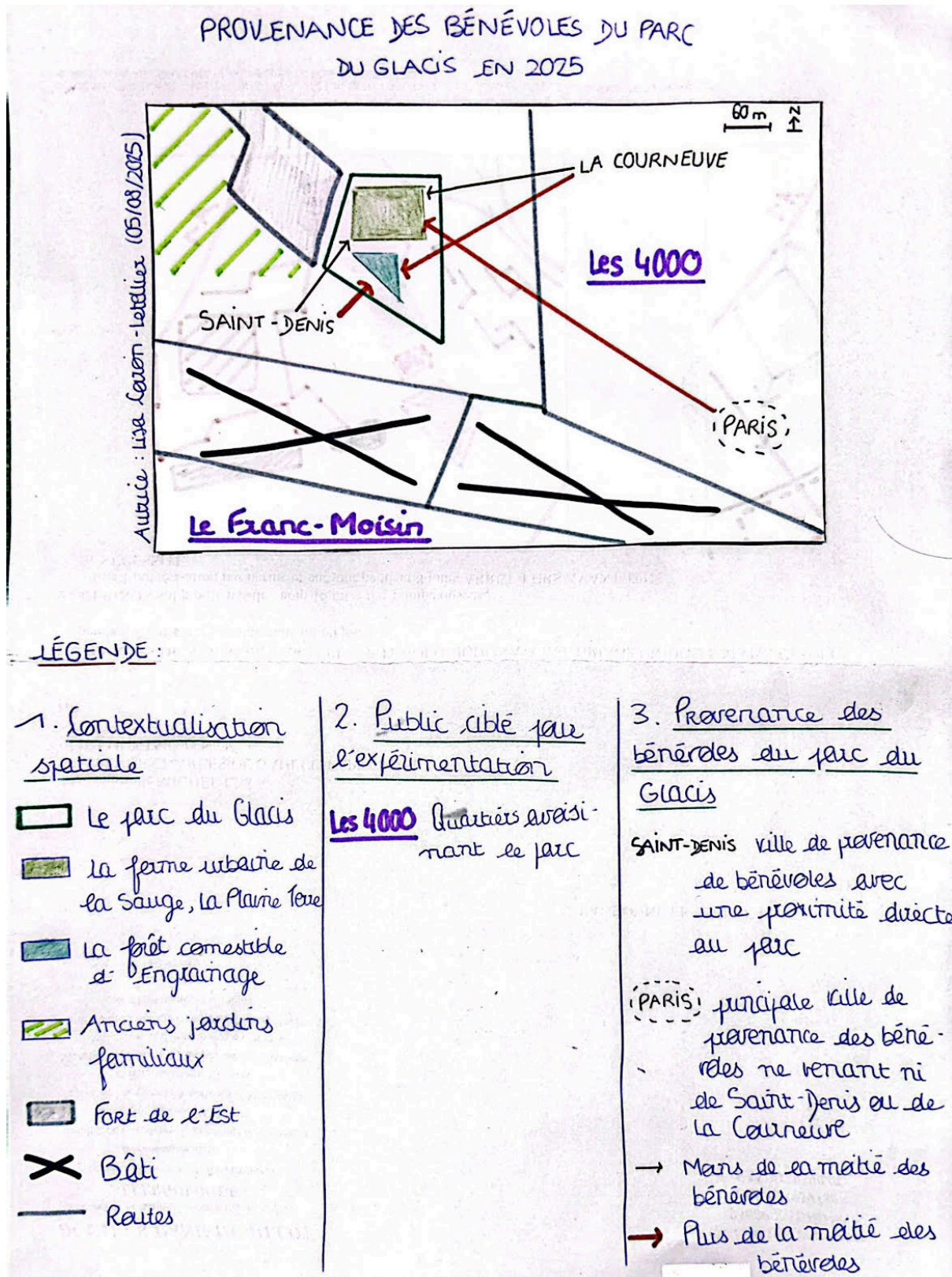


Figure 26 : Croquis de la provenance des bénévoles du parc du Glacis en 2025 (© Lisa

Coiron-Letellier, 05/08/2025)

Ces résultats nous permettent de constater que le profil socio-démographique des bénévoles du parc du Glacis est assez hétérogène et ne semble pas correspondre tout à fait au public ciblé par la Sauge et Engrainage, dans le cadre de l'expérimentation, notamment pour la communauté bénévole de la Sauge. En effet, l'objectif est d'avoir 50 bénévoles résidant dans les quartiers avoisinant le parc du Glacis et de cibler plutôt des publics à risque en termes de précarité alimentaire, à savoir les jeunes (entre 16 et 25 ans) et les femmes. Toutefois, il nous manque de la visibilité sur la situation de précarité dans laquelle peuvent être certain·es bénévoles.

b) Le profil socio-démographique des participant·es au focus groupe, le choix d'un échantillon centré sur le territoire de l'expérimentation

Les bénévoles ayant participé au focus groupe étaient au nombre de 8. Presque la majorité des participant·es sont des femmes (seulement un homme a participé au suivi). La plupart d'entre eux, soit 5 personnes sur 8, sont à la retraite, tandis que les 3 personnes restantes sont en emploi.

Enfin, la majorité des participant·es sont des bénévoles de l'association Engrainage, soit 7 personnes sur 8, tandis qu'un·e des participant·es est un·e bénévoles de la Sauge. Ce contraste peut s'expliquer par le choix de l'échantillon, effectué en amont du focus groupe, avec pour critère d'exclusion le fait de ne pas habiter à Saint-Denis ou à La Courneuve, excluant ainsi plus de la moitié des bénévoles de la Sauge (contrairement à Engrainage dont la communauté bénévole est presque exclusivement dyonisienne ou courneuvienne).

### 2.2.2 Une pratique du jardinage qui fait ressortir la sensibilité des bénévoles aux enjeux économiques, sociaux et de santé que revêt cette activité

La succession de micro-portraits de bénévoles qui va suivre dans cette section, va nous permettre de mieux comprendre leur engagement au sein du parc du Glacis, en mettant en avant leur sensibilité aux enjeux économiques, sociaux et de santé qui sont liés à la pratique du jardinage dans un espace d'agriculture

urbaine tel que le parc du Glacis. Nous avons utilisé des codes pour préserver l'anonymat des bénévoles (P1, P2, P3 etc.), la plupart d'entre eux ayant participé au focus groupe, à l'exception d'un bénévole qui aura le code P0.

Ces différentes motivations sont résumées dans des nuages de citations tirées de la prise de note réalisée durant le focus groupe (cf. Annexe n°20).

### **i. Jardiner pour manger sainement et donner un sens à sa retraite (P2)**

P2 est une femme de plus de 55 ans qui était infirmière et qui est aujourd'hui à la retraite. De part son ancienne profession, elle est très informée sur les conséquences que peuvent avoir sur la santé les traces de pesticides sur les fruits et légumes que l'on consomme.

La production de fruits et de légumes au parc du Glacis et les récoltes lui permettent de vraiment voir la différence entre ce qu'elle a récolté et les fruits et légumes des supermarchés qui sont « trop parfaits ».

De plus, jardiner lui fait autant de bien sur le plan de la santé physique que morale. En ce sens, elle explique que le moment de la retraite peut être un traumatisme sur le plan psychologique car c'est un moment de vie où l'on peut voir ses liens sociaux être coupés, ce qui peut isoler).

P2 a à cœur de montrer que la retraite n'est pas une fin en soi et que venir jardiner au parc permet de rencontrer de nouvelles personnes et d'échanger avec elles (un aspect très important pour elle).

Elle n'hésite pas à ramener sa petite fille avec elle dès qu'elle la garde. Quand elle vient jardiner, P2 a le sentiment de « vraiment servir à quelque chose ».

### **ii. Jardiner pour rester active et transmettre son lien à la terre aux générations futures (P4)**

P4 est une femme de plus de 55 ans à la retraite. Elle est née aux Antilles et a participé aux tâches agricoles durant son enfance, après l'école. Pour elle, ce lien à la terre s'est perdu pour les jeunes générations et elle vient souvent avec ces petits-enfants pour leur montrer ce que nous faisons au parc du Glacis.

En plus de jardiner au parc, P4 a un jardin chez elle qui lui permet de ne pas acheter de fruits et de légumes (ou une fois dans le mois). En effet, il lui arrive par exemple de congeler ce qu'elle a récolté pour ne pas gâcher.

Elle n'hésite pas à partager sa récolte avec ses voisin·es et elle jardine pour le plaisir, mais aussi pour avoir une activité physique.

### **iii. Jardiner pour acquérir de nouvelles connaissances (P7)**

P7 est une femme avec un emploi, se situant dans la tranche d'âge entre 25 et 55 ans.

Elle constate une nette différence de goût entre les légumes qu'elle achète au supermarché et les légumes récoltés au parc du Glacis.

P7 apprécie apprendre auprès des personnes qui travaillent dans le parc et qui animent les créneaux de bénévolat en expliquant les postures à adopter pour jardiner, les bienfaits que peuvent avoir certaines plantes, etc.

### **vi. Jardiner pour avoir un accès à des terres et des produits sains de qualité (P8)**

P8 est un homme de plus de 55 ans dont la situation professionnelle semble un peu floue.

Pour lui, avoir un jardin chez soi c'est très onéreux car il faut acheter les graines, la terre, l'irrigation, etc. Il explique également que le métier de maraîchère est très dur car c'est physique, on travaille 7 jours sur 7 et on gagne peu d'argent.

Dispose d'un espace au parc du Glacis où il peut cultiver ses propres fruits et légumes ce qui lui permet de s'occuper lorsqu'il ne travaille pas, mais aussi de savoir ce qu'il consomme, assuré d'avoir des fruits et légumes biologiques sans pesticides.

En effet, P8 exprime sans détour sa méfiance envers les produits de supermarchés non biologiques qui pourraient être vecteurs de maladies à cause des pesticides. Il explique également que tout lui paraît cher maintenant et que la récolte au parc lui évite d'acheter tous les fruits et légumes qu'il consomme.

P8 jardine également par plaisir et pour sa santé.

#### **v. Jardiner pour se former dans le cadre d'une reconversion professionnelle (P0)**

Si les autres micro-portraits croisent les données récoltées durant l'observation participante et le focus groupe, celui-ci se base uniquement sur de l'observation participante. En effet le bénévole n'a pas participé au focus groupe car son profil ne correspondait pas à l'échantillon ciblé, mais ses motivations n'ont pas été évoquées durant le focus groupe.

P0 est un homme se situant dans la tranche d'âge des 25-55 ans. Anciennement directeur d'un centre de formation, il est aujourd'hui en reconversion professionnelle.

Ayant 3 enfants, il s'inquiète pour leur avenir au vu du réchauffement climatique. Il souhaite donc se former à l'agriculture dans l'optique de retourner au Maroc pour avoir sa maison et ses parcelles agricoles afin d'être autosuffisant et résilient au niveau alimentaire.

Maintenant que nous nous sommes penchés sur les motivations qui animent les bénévoles à s'engager dans le parc du Glacis et qui témoignent d'une sensibilité à l'alimentation saine et durable, il nous faut à présent voir si cette sensibilité se retrouve dans les résultats du suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles.

## 2.3 Les modalités d’approvisionnement des bénévoles en fruits et légumes

Dans le cadre de l’expérimentation qui se tient sur le parc du Glacis, nous avons mené une analyse des pratiques d’approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles du parc (comprenant des bénévoles des deux associations, la Sauge et Engrainage) à partir d’un échantillon restreint de bénévoles habitant à Saint-Denis ou à La Courneuve et venant régulièrement jardiner au parc. Ce faisant, nous allons dans un premier temps nous concentrer sur le profil socio-démographique des 7 bénévoles ayant participé à ce suivi qui s’est déroulé sur un mois, du 3 juin au 3 juillet 2025. Puis, nous nous pencherons sur la fréquence de la participation au suivi, pour analyser ensuite les données recensées à l’issue de cette période de suivi.

### 2.3.1 Quelle participation des bénévoles au suivi de leurs pratiques d’approvisionnement en fruits et légumes

#### a) Le profil socio-démographique des participantes

Au niveau du profil socio-démographique des participant·es au suivi, 100% (soit 7 personnes sur 7) sont des femmes vivant à Saint-Denis et ayant entre 25 et plus de 55 ans.

Pour ce qui est de leur situation professionnelle, 2 des participantes sont en emploi et les 5 bénévoles restantes sont à la retraite.

Ce profil des participantes correspond plus, mais pas tout à fait, aux attentes formulées au commencement de l’expérimentation, notamment si on compare ces données avec celles relatives à la communauté bénévole de la Sauge. En effet, comme évoqué précédemment, la Sauge et Engrainage cherchent plutôt à toucher des publics vulnérables face au risque de précarité alimentaire (soit plutôt des jeunes, et notamment des jeunes femmes mères de famille monoparentale par exemple).

## b) Les modalités de la participation

Pour recontextualiser, la plupart des participantes au suivi ont également participé au focus groupe, à l'exception d'un participant au suivi qui a été intégré au groupe au moment du lancement du suivi, et de deux participants au focus groupe qui n'ont pas rejoint le suivi (difficultés à utiliser whatsapp, problème de numéro de téléphone).

De plus, un peu moins d' $\frac{1}{3}$  des participants (soit 2 sur 7) sont bénévoles à la Sauge, le reste étant des bénévoles d'Engrainage. Ce qui pourrait suggérer que le profil socio-démographique de la communauté bénévole d'Engrainage correspondrait plus aux attentes imaginées au début de l'expérimentation.

En termes de fréquence de participation au suivi sur le groupe whatsapp, avec envoi de photos et/ ou du ticket de caisse et d'un message décrivant leur approvisionnement en fruits et légumes, l'histogramme ci-dessous (cf. Figure 27) montre que 3 des participantes ont partagé leurs pratiques sur le groupe toutes les deux semaines (intégration au groupe plus tardive, départ en vacances, pas besoin de faire les courses toutes les semaines), contre 2 qui ont participé toutes les semaines et 2 autres qui n'ont pas participé (difficultés pour utiliser whatsapp, manque de temps).

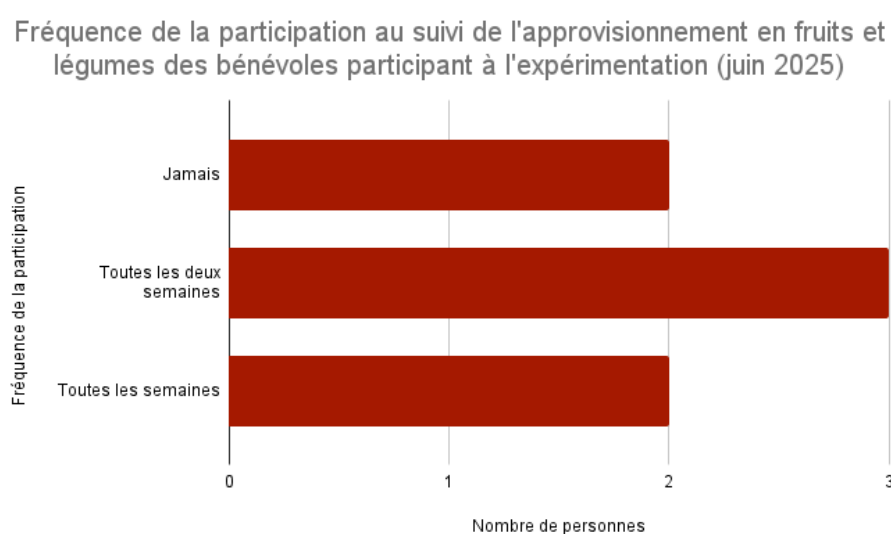


Figure 27 : Fréquence de la participation au suivi de l'approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles participant à l'expérimentation en juin 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 29/07/2025)

Si nous analysons la fréquence de la participation par participante, nous pouvons constater que la participante P1 a participé presque deux fois plus que les autres participantes, envoyant des photos entre une à deux fois par semaine, comme le montre l'histogramme ci-contre (cf. Figure 28).

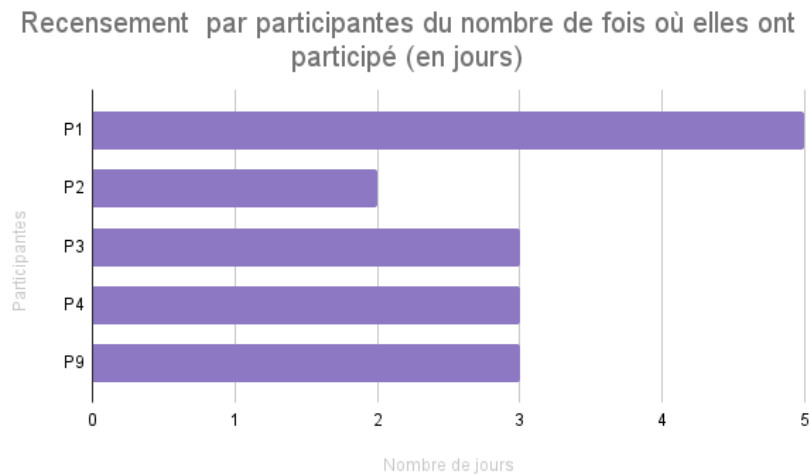


Figure 28 : Recensement par participantes du nombre de fois où elles ont participé au suivi en juin 2025, en nombre de jours (© Lisa Coiron-Letellier, 29/07/2025)

Nous pouvons également remarquer que les participantes P1 et P9 concentrent à elles deux plus de la moitié des produits recensés, en témoigne l'histogramme ci-dessous (cf. Figure 29).

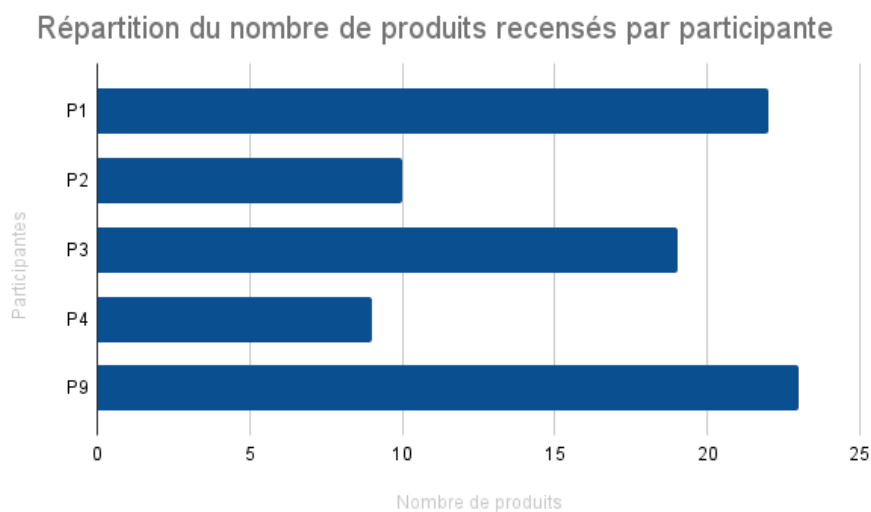


Figure 29 : Répartition du nombre de produits recensés durant le suivi par participante (© Lisa Coiron-Letellier, 29/07/2025)

Il ne s'agit aucunement d'émettre un jugement sur les modalités d'engagement des participantes durant cette période suivie, mais plutôt de comprendre la répartition des données récoltées et le garder en tête pour la suite de l'analyse. D'autant, que la fréquence de la participation est un indicateur, non pas d'engagement, mais de la fréquence de l'approvisionnement en fruits et légumes qui peut être conditionné par tout un tas de facteurs tels que le nombre de personnes dans le foyer de la participante ou encore le canaux d'approvisionnement utilisé (achat en grande surface, récolte dans son jardin, etc.), mais aussi de la capacité de conservation de ces produits par la participante. Par exemple, une des participantes au focus groupe et au suivi a expliqué qu'elle congèle les fruits qu'elle a récoltés.

***« Les fruits, les cerises [récoltées], je les congèle. » verbatim issu du focus groupe  
(15/05/2025)***

### 2.3.2 Les modalités d'approvisionnement des bénévoles en fruits et légumes

Pour ce qui est des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes de cet échantillon de bénévoles, nous avons d'abord recensé tous les produits mentionnés par les bénévoles (pour un total de 97 fruits et légumes achetés ou récupérés et 2 aromatiques récoltés) pour ensuite nettoyer la base de données en enlevant les produits achetés pendant des vacances et ne garder que 84 produits.

À partir de ces données, nous avons réalisé des micro-portraits par participantes pour distinguer les différentes pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes et éviter de faire des généralités sur un échantillon aussi restreint.

#### a) P1, un approvisionnement en fruits et légumes local et plutôt bio

P1 est une femme de plus de 55 ans à la retraite qui habite à Saint-Denis et qui se rend régulièrement dans sa maison secondaire dans la Sarthe, où elle dispose d'un jardin. Une partie de son approvisionnement en fruits et légumes est issue de ce jardin et de celui de sa fille (8 produits sur 22, en prenant en compte les aromatiques). Comme le montre l'histogramme ci-contre (cf. Figure 30), le reste de

son approvisionnement en fruits et légumes se répartit entre la grande distribution (9 produits) et la vente directe (5 produits), notamment à la Ferme des Possibles de Stains, ferme urbaine où P1 est également bénévole.

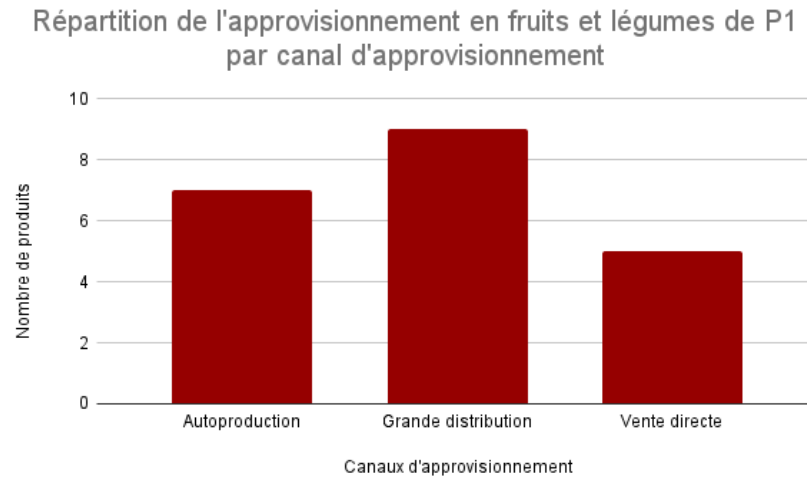


Figure 30 : Répartition de l'approvisionnement en fruits et légumes de P1 par canal d'approvisionnement (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

En outre, plus de la moitié des fruits et légumes achetés ou récoltés sont bio (13 produits sur 22) et l'approvisionnement se fait de façon locale (par rapport au lieu de résidence principale et secondaire), en témoigne l'histogramme ci-contre (cf. Figure 31).

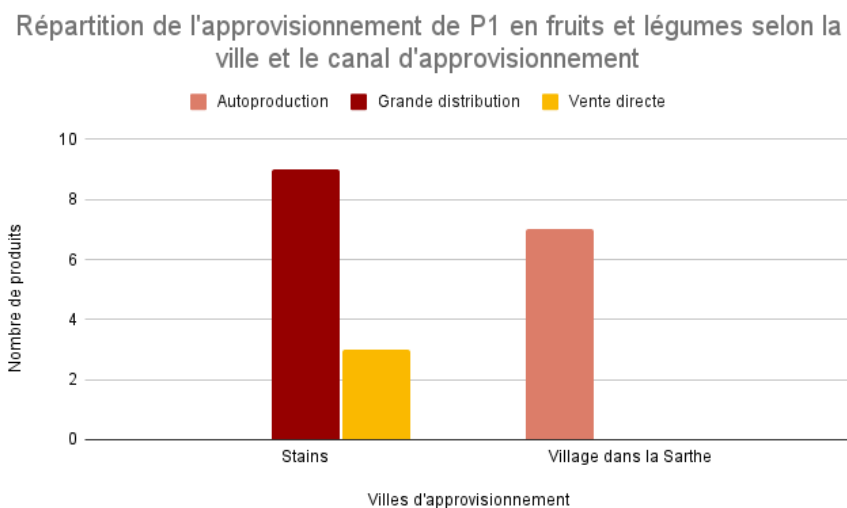


Figure 31 : Répartition de l'approvisionnement de P1 en fruits et légumes selon la ville et le canal d'approvisionnement (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

P1 a pu partager son approvisionnement en fruits et légumes sur le groupe whatsapp toutes les semaines. Elle est également la participante qui a pu m'envoyer tous ses tickets de caisse dès qu'elle avait acheté des fruits et des légumes.

b) P2 et P9, un approvisionnement en fruits et légumes local mais pas bio

Comme nous l'avons déjà évoqué dans les micro-portraits sur l'engagement au parc du Glacis, P2 est une femme retraitée, anciennement infirmière. Elle a participé à deux reprises au suivi, pour un approvisionnement total de 10 produits non biologiques, achetés au marché de Saint-Denis.

Bénévole chez Engrainages sur leurs deux sites d'agriculture urbaine, elle récupère souvent des fruits et légumes durant les périodes de récolte.

**« Oui mais parfois on achète pas parce qu'on a récolté [au parc du Glacis] » verbatim issu du focus groupe (15/05/2025)**

Même si cela n'est pas mentionné dans le suivi, P2 l'a évoqué durant le focus groupe, durant lequel elle expliquait voir la différence d'aspect entre les fruits et légumes achetés et ceux récoltés.

**« Quand on prend soin de la plante, c'est différent de ce qu'on achète. Moi ce qui m'a frappé c'est la couleur des tomates, celles qu'on achète elles sont toutes rouges, c'est des colorants. Les poivrons brillent comme si on avait mis de l'huile dessus. On se pose beaucoup de questions, il n'y a aucun défaut. [...] Et sur le plan de la santé aussi, on voit beaucoup de maladies qu'on voyait avant mais pas autant qu'aujourd'hui. Moi j'étais infirmière. Est-ce que ça ne vient pas de ce qu'on consomme. » verbatim issu du focus groupe (15/05/2025)**

Pour ce qui est de P9, cette dernière se situe dans la tranche d'âge des 25-55 ans et a un emploi. Elle n'a pas pu participer au focus groupe.

Ayant un jardin, une petite partie de son approvisionnement en fruits et légumes est issue de cet espace (3 produits). Le reste de l'approvisionnement s'est fait par l'achat de fruits et de légumes non bio sur Paris et Aubervilliers dans des commerces de grande distribution, en témoigne l'histogramme ci-contre (cf. Figure 32).

### Répartition de l'approvisionnement de P9 en fruits et légumes selon la ville et le canal d'approvisionnement

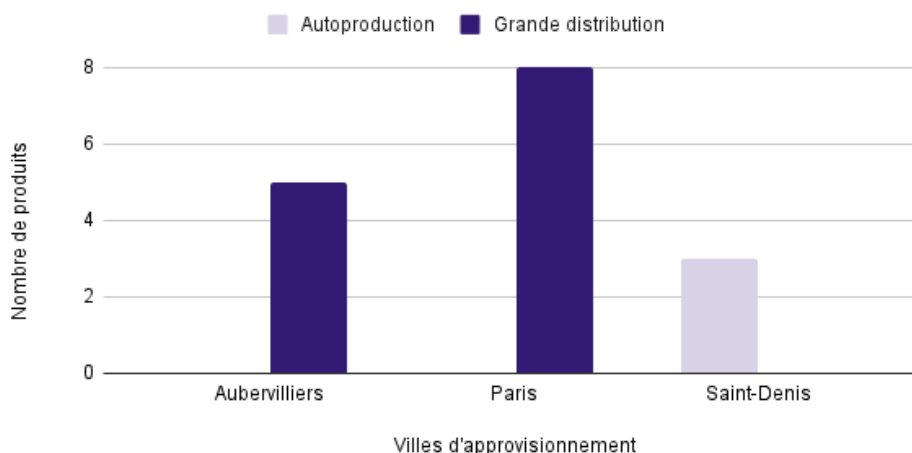


Figure 32 : Répartition de l'approvisionnement de P9 en fruits et légumes selon la ville et le canal d'approvisionnement (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

#### c) P3, approvisionnement en fruits et légumes exclusivement bio

P3 est une femme se situant dans la tranche d'âge des 25-55 ans. Travaillant à proximité de Montrouge, elle a réalisé l'essentiel de ses achats sur Paris (12 produits sur 19) dans un commerce de distribution bio, en témoigne l'histogramme ci-dessous (cf. Figure 33).

### Répartition de l'approvisionnement de P3 en fruits et légumes selon la ville et le canal d'approvisionnement

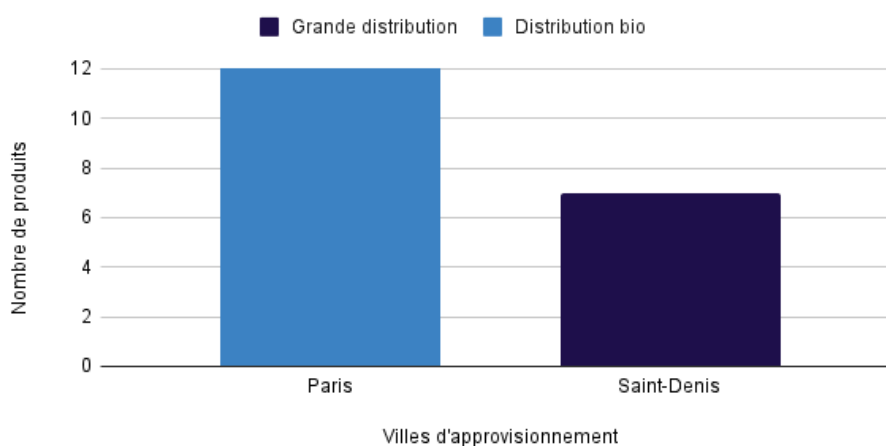


Figure 33 : Répartition de l'approvisionnement de P3 en fruits et légumes selon la ville et le canal d'approvisionnement (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025)

Elle a également effectué quelques achats (7 produits) dans un commerce de proximité à Saint-Denis mais a trouvé les prix assez élevés pour les légumes bio qu'elle avait achetés.

d) P4, un approvisionnement en fruits et légumes dominé par l'autoproduction

P4 est une femme retraitée résident à Saint-Denis. Durant la période de suivi, l'approvisionnement en fruits et légumes de P4 s'est fait exclusivement en autoproduction (pour un total de 9 produits), que les produits soient issus de son jardin dans sa résidence à Saint-Denis, ou d'une cueillette effectuée à La Courneuve.

Durant le focus groupe, elle faisait en effet le constat que ses récoltes lui permettaient de limiter de façon considérable ses achats de fruits et légumes.

***« Je me rends compte que je n'achète plus de légumes au marché » verbatim issu du focus groupe (15/05/2025)***

Ainsi donc, cette première analyse de l'engagement et des pratiques d'approvisionnement alimentaires d'un échantillon restreint de bénévoles nous permet de constater que les participant·es sont déjà familier·ères avec le principe de l'alimentation saine et durable. En effet, les principales motivations qui ressortent rejoignent les thèmes de l'alimentation saine et accessible, la santé psychologique et psychique et l'acquisition de nouveaux savoirs.

Nous pouvons donc supposer que si les bénévoles viennent jardiner au parc du Glacis, c'est parce qu'ils ont déjà une sensibilité vis-à-vis de la notion d'alimentation saine et durable. Toutefois, l'analyse des résultats des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes de cet échantillon de bénévoles semble montrer qu'il y a une marge d'évolution possible pour tendre vers cela, notamment en s'intéressant à la place que pourraient occuper les récoltes sur le parc du Glacis.

Cette première analyse demande néanmoins à être approfondie et poursuivie afin de collecter plus de données, d'observer de potentielles évolutions et donc de solidifier la légitimité scientifique de cette étude qui n'est que le point de départ de l'expérimentation du parc du Glacis. En effet, la notion de précarité alimentaire ne ressort pas de ces deux enquêtes alors qu'elle constitue un enjeu important de

l'expérimentation de la Sauge et d'Engrainage sur le parc. C'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant.

## Chapitre 3 - Un protocole d'enquête et des résultats qui mettent en lumière la proximité des bénévoles du parc du Glacis avec la notion d'alimentation saine et durable, mais qui demandent à être approfondis

Dans ce chapitre, nous allons voir comment les premiers résultats récoltés par le biais de l'observation participante, du focus groupe et du suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles pour étudier le lien entre jardinage et pratiques alimentaires nous donnent des pistes d'amélioration du protocole pour la suite de l'expérimentation et nous apportent un début de réponse à notre problématique.

### 3.1 Des aspects des pratiques d'approvisionnement encore dans l'ombre

Les premiers résultats du protocole d'enquête nous montrent que les données produites ne peuvent s'autosuffire et demandent à être approfondies.

#### 3.1.1 Manque de visibilité sur l'environnement alimentaire des participant·es à l'expérimentation

Si nous avons pu établir un premier panorama de paysage alimentaire du territoire de l'expérimentation au travers du recensement de l'offre alimentaire, d'aide alimentaire et d'agriculture urbaine sur le territoire de l'expérimentation, nous ne l'avons pas présenté directement aux participant·es de l'expérimentation. Nous ne pouvons donc pas savoir si ces espaces sont fréquentés par les bénévoles, comment et pourquoi.

En ce sens, nous ne nous sommes pas penchés sur ce que peuvent penser les bénévoles de l'offre alimentaire de leur quartier, d'autant que certain·es d'entre eux ne résident pas directement dans les quartiers qui constituent le terrain de l'expérimentation (les 4000 et le Franc-Moisin).

Dans le cadre du projet UrbASanté financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR), Roxane Caparros *et al.* (2025) ont mené une étude sur les stratégies d'approvisionnement alimentaire des habitant·es de Porte de la Chapelle à Paris, un quartier en politique de la ville. Cette étude réalisée auprès d'un échantillon de 25 personnes montre, entre autres, que l'offre alimentaire du territoire n'est pas en adéquation avec les pratiques d'approvisionnement de sa population. En effet, les personnes enquêtées expliquent que l'offre est trop réduite, pas forcément de bonne qualité et que les produits sont généralement trop coûteux. Les enquêté·es évitent alors les commerces du quartier, préférant aller plus loin pour s'approvisionner. (Caparros R. *et al.*, 2025). Ainsi les chercheur·euses caractérisent le quartier de Porte de la Chapelle de « mirage alimentaire », c'est à dire de quartier « où une offre alimentaire saine existe mais dont l'accès est entravé en raison des prix trop élevés, de faible qualité ou qui ne correspondent pas aux attentes des habitants (culturelles par exemple) » (Caparros R. *et al.*, 2025, Discussion, § 3).

Cette question peut également se poser pour le territoire de l'expérimentation au parc du Glacis et il serait intéressant de l'approfondir auprès des bénévoles du parc qui habitent ces quartiers.

### 3.1.2 Manque de visibilité sur les stratégies d'approvisionnement

En outre, si le suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes d'un échantillon de bénévoles du parc nous donne des informations sur le type et les lieux d'approvisionnement, il ne nous permet pas de nous pencher sur les **stratégies d'approvisionnement** des bénévoles (choix du/des commerces, trajets effectués, etc.). En ce sens, nous n'avons pas de visibilité sur la gestion du budget par ces ménages pour le poste de l'alimentation (qui gère ces dépenses et comment. Cela met également en évidence notre difficulté à établir de façon claire si certain·es bénévoles du parc sont en situation de précarité alimentaire et bénéficient de l'aide alimentaire.

Dans cette optique les chercheur·euses ayant travaillé sur le quartier de la Porte de la Chapelle (Caparros R. *et al.*, 2025) ont réalisé des micro-portraits de certain·es enquêtés pour représenter la diversité des logiques d'approvisionnement alimentaire et ce par le biais de cartes représentant le « territoire d'approvisionnement » de ces personnes.

### 3.1.3 Manque de visibilité sur la place que pourrait occuper les récoltes du parc du Glacis dans l'approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles

Enfin, le suivi de l'approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles s'étant déroulé juste avant la période de récolte au parc du Glacis nous n'avons pas de visibilité sur la place que pourrait occuper ces récoltes dans leurs pratiques d'approvisionnement et si cela pourrait contribuer à réduire les dépenses sur ce poste, au moins durant la période estivale.

De manière générale, le focus groupe et le suivi ont permis de mettre en exergue l'importance de la récolte dans un jardin tiers (d'un·e voisin·e, d'un·e proche, etc.) et de l'autoproduction comme canal d'approvisionnement pour les bénévoles, mais aussi l'importance de l'entraide et de la solidarité.

Dans la section suivante, nous allons voir comment le protocole d'enquête mis en place en 2025 pourrait être amélioré pour la suite de l'expérimentation, d'autant que l'enjeu est de mettre en place une méthodologie ayant de la rigueur scientifique, tout en répondant aux questionnements et aux attentes des financeurs.

## 3.2 Comment améliorer le protocole d'enquête pour la suite de l'expérimentation

### 3.2.1 Aller à la rencontre des acteur·rices du territoire

Afin d'étoffer le panorama du paysage alimentaire du territoire, il serait intéressant d'aller à la rencontre des acteur·rices du territoire :

- les habitant·es ;
- les acteurs institutionnels (ARS, élu·es) ;
- les associations ;
- les commerces
- les lieux d'aide alimentaire.

Le but serait d'identifier des acteur·rices qu'on ne trouve pas sur internet, mais aussi des réseaux d'entraides plus ou moins formel (allant d'un réseau associatif à un réseaux entre des voisin·es par exemple).

En ce sens, il serait intéressant d'effectuer une cartographie de l'offre alimentaire, d'aide alimentaire et d'agriculture urbaine.

### 3.2.2 Refaire une période de suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes d'un échantillon de bénévoles

Afin de poursuivre l'étude d'impact sur le lien entre jardinage et pratiques alimentaires des bénévoles du parc, il faudrait refaire une période de suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes en 2026. Il serait intéressant d'allonger la période de suivi d'un mois pour qu'elle s'étende sur deux mois afin d'observer des répétitions dans les pratiques et potentiellement des changements par rapport à 2025.

En outre, pour une question d'inclusivité des personnes ayant des difficultés à utiliser whatsapp, nous pourrions envisager de faire des entretiens individuels hebdomadaires en direct avec ces personnes lorsqu'elles viennent au parc pour parler de leur approvisionnement en fruits et légumes de la semaine.

Pour ce qui est des données chiffrées (prix, poids), celles-ci ont été difficiles à obtenir lorsqu'il n'y avait pas de ticket de caisse. De plus, selon le commerce d'achat, le ticket de caisse était plus ou moins simple à exploiter (notamment au niveau des quantités), comme le montre les deux photos de ticket de caisse ci-contre, celui de biocoop est plus lisible au niveau du prix au kg, de la quantité achetée et du prix final, tandis que celui de carrefour sur lequel il manque le poids au kilos (cf. Figure 34).



Figure 34 : Comparaison de deux tickets caisse envoyés par deux participants différents, à gauche celui de biocoop et à droite celui de carrefour (source : participants au suivi de l’approvisionnement en fruit et légumes, 06/2025)

### 3.2.3 Favoriser les entretiens individuels au focus groupe pour comprendre les pratiques alimentaires et de jardinage des bénévoles

Enfin, plutôt que de faire un focus pour comprendre les pratiques alimentaires et de jardinage des bénévoles du parc du Glacis, il serait peut-être plus pertinent de faire directement des entretiens semi-directifs individuels.

En effet, durant le focus groupe, la répartition de la parole était parfois déséquilibrée et la concentration des participant·es difficile à maintenir vu que les bénévoles sont habitué·es à être actif·ves et en extérieur durant les créneaux de bénévolat, or pour le focus groupe nous étions assis·es autour d’une table en intérieur.

Toutefois, il pourrait être envisagé de faire un focus groupe à l'issue de la seconde période de suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes en 2026 afin d'échanger sur cette expérience avoir le retour des participant·es, ce qui n'a pas pu être fait pour le suivi de 2025.

L'annexe n°21 nous permet de revenir de façon plus détaillée sur le protocole d'enquête et les pistes d'améliorations qu'il serait intéressant de suivre pour la suite de l'expérimentation en 2026.

## Conclusion :

En définitive, le protocole d'enquête mis en place dans le cadre de l'expérimentation de lutte contre la précarité alimentaire via une étude d'impact sur le lien entre jardinage et pratiques alimentaires, mise en place par les associations d'agriculture urbaine la Sauge et Engrainage, nous permet de voir que les bénévoles du parc viennent jardiner parce qu'ils ont déjà une affinité avec la notion d'alimentation saine et durable. Cela ne veut pas dire que le parc n'a rien à leur apporter à ce sujet et qu'il n'y a pas de marge de progression possible, au contraire. En effet, nous pouvons supposer que si les bénévoles viennent jardiner c'est aussi pour entretenir et cultiver ce lien à l'alimentation saine et durable, qui passe, entre autres par la production, la récolte et la consommation de fruits et légumes sains et de qualité, sans que cela ne puisse constituer leur seul canal d'approvisionnement.

De plus le protocole de suivi a mis en lumière des stratégies d'approvisionnement de bénévoles s'inscrivant dans un système non marchand (qui peut passer par la récolte, le don ou encore le troc, soit pas par l'achat) dont il faudrait approfondir l'étude afin de saisir la place que cela peut prendre dans les pratiques d'approvisionnement des bénévoles. De plus, cette étude plus détaillée des stratégies d'approvisionnement des bénévoles en fruits et légumes nous permettrait de déceler ceux qui sont vulnérables face au risque de précarité alimentaire, aspect que nous n'avons pas pu étudier avec le protocole actuel.

Au-delà de la dimension alimentaire que peut revêtir le jardinage, le fait de jardiner au parc du Glacis permet également au bénévole de tisser du lien social, d'acquérir du savoir de prendre soin de sa santé physique et psychologique, soulignant le caractère multifonctionnel de l'agriculture urbaine. Ainsi, cette multifonctionnalité peut constituer un défi pour les fermes d'agriculture urbaine qui cherchent à allier vocation productive (souvent liée à la nécessité de maintenir une viabilité économique) et vocation sociale, défi qui mériterait d'être étudié dans le cadre d'un autre travail de recherche.

## Annexes :

- **Annexe n°1 : Fiche de stage**

### **Suivi et évaluation d'une expérimentation de lutte contre la précarité alimentaire dans une ferme urbaine participative**

#### **Contexte:**

Le projet se déroule sur la ferme de La Plaine Terre, une ferme urbaine participative située dans la ville de Saint Denis et porte sur la lutte contre la précarité alimentaire.

De façon élargie, la précarité alimentaire se définit comme “une situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri” (Labo de l'ESS, 2020).

D'après l'étude menée par l'INSEE en 2023 sur la précarité alimentaire en Ile de France (<https://www.insee.fr/fr/statistiques/7453506>), “les risques de précarité alimentaire sont évidemment liés aux revenus des ménages. Ainsi, au sein d'une commune, la part des ménages dont les ressources dépendent au moins pour moitié du RSA est un révélateur de l'exposition au risque de précarité”. Ce type de public à risque se retrouve en majorité dans les zones denses de la région francilienne.

La Plaine Terre se situe sur un territoire particulièrement sujet au risque de précarité alimentaire (offre alimentaire insuffisante, absence d'offre de produits locaux et durables dont produits en agriculture biologique, taux de pauvreté de 40%,...) et dans le quartier prioritaire de la ville Franc Moisin Cosmonautes Landy Garcia. Celui-ci totalise plus de 110 000 habitants, et est caractérisé par un très fort taux de pauvreté (45 %), un faible taux d'emploi (51%) et un fort retard scolaire (13% des élèves entrant en 6ème ont déjà un retard scolaire).

La Plaine Terre développe un modèle de ferme participative où les habitants et habitantes viennent participer aux tâches agricoles et en contrepartie reçoivent chaque semaine un panier de légumes, des légumes bio cultivés dans la serre maraîchère composée des légumes suivants : radis, épinards, tomates, courges... dont les graines utilisées sont celles produites sur la ferme. De plus, des formations ponctuelles sur les enjeux de l'alimentation durable leur sont dispensées. Ainsi, en développant un projet de production alimentaire en collectif qui outille en produits alimentaires et en connaissances les participants, le projet de La Plaine Terre tente de concilier les enjeux de sécurité alimentaire et de d'alimentation durable des habitants du territoire sur lequel la ferme est implantée.

A ce jour, aucun autre projet de ce type n'est recensé sur le territoire national.

#### **Problématique :**

Le projet de La Plaine Terre répond aux enjeux de souveraineté alimentaire et d'alimentation durable des personnes en situation de précarité alimentaire, grâce un modèle innovant de production agricole participative.

**L'expérimentation :**

Durant deux années, une cinquantaine de participantes et participants seront suivis : formes et intensités de participation à la ferme, contribution à leur alimentation, évolution des regards et des pratiques sur l'alimentation durable, degrés de satisfaction vis-à-vis du projet, freins et leviers identifiés.

**Objectifs du stage immersif :**

Le/La stagiaire aura pour mission de :

**1/ Sur la base des outils existants, réaliser un diagnostic territorial de la situation de précarité alimentaire dans le quartier avoisinant la ferme (Quartier des Francs Moisins à Saint Denis et des 4000 à La Courneuve)**

**2/ Elaborer une grille d'indicateurs de suivi applicable à l'expérimentation**

**3/ Réaliser le suivi et l'évaluation de l'expérimentation de La Plaine Terre**

Il s'agira notamment de réaliser des entretiens auprès des participants à l'expérimentation en amont, pendant et après l'expérimentation afin de rendre compte de la situation alimentaire des participants et participantes et des impacts de l'expérimentation sur celle-ci. Le.a stagiaire sera amené à participer aux tâches agricoles de la ferme avec les participants et participantes à l'expérimentation (observation participante).

Il s'agira également de réaliser des entretiens auprès des acteurs locaux pour identifier les leviers et les contraintes de cette expérimentation.

Le.a stagiaire aura la responsabilité d'analyser les données et les mettre en forme (tableaux, rapports d'analyse).

Mobiliser les partenaires et les publics cibles, co-organiser et co-animer les rencontres, afin de pouvoir esquisser des préconisations pour améliorer l'ancrage de ces projets au sein des QPV ;

**Démarche envisagée :**

- Recherche bibliographique et documentaire sur l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires, les démarches d'évaluation des impacts et sur les outils existants de diagnostics alimentaires
- Appréhension des méthodes d'enquête et construction d'un questionnaire à administrer auprès des habitant.e.s des Francs Moisins et de La Courneuve ainsi qu'auprès des parties prenantes de l'expérimentation (Maison de quartier, épicerie solidaire, association locales, acteurs institutionnels)
- Elaboration des indicateurs de suivi de l'expérimentation
- Réalisation du suivi et de l'évaluation de la première phase de l'expérimentation par la participation sur la ferme, la réalisation d'entretiens, etc.
- Analyse des données et mise en forme des résultats
- Rédaction du rapport de stage

**Livrables attendus :**

- Rapport de stage

- Diagnostic territorial de la précarité alimentaire
- Fiche de synthèse (4 pages)
- Fichiers d'analyse des données
- Présentation des travaux dans le cadre du réseau AUPA de la Chaire ; restitution possible aux participants et aux parties prenantes

### **Profil recherché**

Formation : niveau Bac +5 (master ou ingénieur en agriculture urbaine, sciences sociales, aménagement du territoire, développement local ou développement durable, sciences politiques).

- **Savoirs** : connaissances de base en matière d'agriculture urbaine
- **Savoir-faire** : qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse, techniques d'enquête (entretiens semi-directifs, observation participante).
- **Savoir-être** : aisance relationnelle et bonne capacité à communiquer avec tous les publics notamment avec des publics en précarité, esprit d'initiative et autonomie, capacité de travail en équipe.

### **Informations sur le stage**

- Stage de 6 mois, à débuter 1 mars 2025
- Indemnités de stage selon la législation en vigueur
- Stage basé à la ferme de La Plaine Terre à Saint Denis. Déplacements ponctuels à prévoir sur les autres fermes de l'association (Terre Terre à Aubervilliers et La Prairie du Canal à Bobigny)

### **Modalités de candidature**

- CV et lettre de motivation à envoyer par voie électronique, avant le 31 décembre 2024 aux adresses suivantes : [manonh@lasauge.fr](mailto:manonh@lasauge.fr) & [clotilde.saurine@agroparistech.fr](mailto:clotilde.saurine@agroparistech.fr)

Des entretiens seront organisés en fonction des disponibilités des candidat.e.s et des encadrantes

- **Annexe n°2** : guide de l'entretien semi-directif avec un·e salarié· de l'association Engrainage.

→ **PARTIE 1 : Parcours de vie/ professionnel :**

1° Peux-tu te présenter (Nom, prénom, poste occupé à Engrainage ) ?

2° Peux-tu présenter ton association ? (Pourquoi l'avez vous créé, quand, avec qui, où, quelle vision/objectif à moyen et long terme, activités de l'asso')

3° Quelles sont tes missions au sein de l'association?

→ **PARTIE 2 : Le projet du parc du Glacis**

1° Peux-tu nous présenter le projet initial du parc du Glacis ?

2° Quelles sont les missions et objectifs respectifs des deux associations gestionnaires du parc ? (pourquoi avoir répondu avec La Sauge)

3° Quelles ont été les évolutions, depuis la réponse à l'AAP et pourquoi ?

4° Comment Engrainage s'adapte au territoire ? (c'est quoi les spécificités du territoire pour eux, avant et pendant le projet)

5° Comment avez-vous formulé les modalités d'engagement pour les bénévoles et quels moyens ont été mis en place pour concrétiser ces modalités ?

6° Est-ce que les bénévoles répondent à ces attentes ? Pourquoi ?

7° Est-ce que le projet répond aux attentes des bénévoles ?

8° Quelles sont pour toi les conditions de réussite du projet ?

9° Comment décrirais-tu le projet, après un peu plus de deux ans ? (Etat des lieux)

10° Que ferais tu si tu avais tout le pouvoir de décision sur le projet, et un budget illimité ? (Description d'un idéal)

→ **PARTIE 3 : L'expérimentation**

1° Peux-tu nous présenter le projet d'expérimentation/ de recherche-action du parc du Glacis ?

2° Quelle est la genèse du projet ? (réponse aux AAP, montants obtenus)

3° Quels sont les acteurs impliqués, leurs missions et objectifs respectifs ?

4° Qu'est-ce qui vous a motivé à répondre à ces AAP ?

5° Pour toi, le projet d'expérimentation est-il cohérent avec le développement actuel des activités au parc ? (côté sauge, avec la ferme semencière, et côté engrainage)

6° Quelle est la particularité de ce projet par rapport à vos autres projets ? (jardin partagé de la résidence, team building, 6b)

7° Où en est le projet ?

8° Quels moyens sont mis en place pour mener à bien le projet ?

9° Quelles étaient tes attentes au début du projet et comment ont-elles évolué au fur et à mesure (si elles ont évolué) ?

10° Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment y remédier ? (gestion de projet)

- **Annexe n°3** : guide de l'entretien semi-directif avec un·e médecin de la Place Santé du Franc-Moisin

→ **PARTIE 1 : Parcours de vie/ professionnel :**

1° Peux-tu te présenter (Nom, prénom, métier) ?

2° Peux-tu présenter La Place Santé ? (santé communautaire, l'historique de la CSBE dans les Francs-Moisins)

3° Selon toi, quelles sont les spécificités du territoire des Francs-Moisins (ta pratique peut te donner un aperçu "privilegié") ?

2° Comment t'as-t-on présenté le projet d'expérimentation et pourquoi l'as-tu rejoint ?

3° Quel est ton rôle et quelles sont tes missions au sein du projet ?

→ **PARTIE 2 : L'expérimentation**

1° Peux-tu nous présenter le projet d'expérimentation/ de recherche-action du parc du Glacis ?

3° Quels sont les acteurs impliqués, leurs missions et objectifs respectifs ?

4° Au-delà du projet en lui-même, penses-tu que le parc du Glacis est un bon support pour mener cette expérimentation ?

5° Où en est le projet ?

6° Quels moyens sont mis en place pour mener à bien le projet ? )

7° Quelles étaient tes attentes au début du projet et comment ont-elles évolué au fur et à mesure (si elles ont évolué) ?

8° Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment y remédier ? (te sens tu à ta place dans le projet, est ce une place claire)

9° Si tu étais seule décisionnaire dans le projet, mènerais-tu des changements ? (avec budget illimité)

- **Annexe n°4** : guide de l'entretien semi-directif avec un·e salarié·e de la Sauge

→ **PARTIE 1 : Parcours de vie/ professionnel :**

- 1° Peux-tu te présenter (Nom, prénom, fonction dans La SAUGE) ?
- 2° Comment as-tu découvert La SAUGE et pourquoi as-tu rejoint l'association ?
- 3° Quelles sont tes missions au sein de l'association.

→ **PARTIE 2 : Le projet du parc du Glacis**

- 1° Peux-tu nous présenter le projet initial du parc du Glacis ?
- 2° Quelles sont les missions et objectifs respectifs des deux associations gestionnaires du parc ? (pourquoi avoir répondu avec engrenage)
- 3° Quelles ont été les évolutions, depuis la réponse à l'AAP et pourquoi ?
- 4° Comment La Sauge s'adapte-t-elle au territoire ?
- 5° Comment avez-vous formulé les modalités d'engagement pour les bénévoles et quels moyens ont été mis en place pour concrétiser ces modalités ?
- 6° Est-ce que les bénévoles répondent à ces attentes ? Pourquoi ?
- 7° Est-ce que le projet répond aux attentes des bénévoles ?
- 8° Quelles sont pour toi les conditions de réussite du projet ?
- 9° Comment décrirais-tu le projet, après un peu plus de deux ans ? (Etat des lieux)

10° Que ferais tu si tu avais tout le pouvoir de décision sur le projet, et un budget illimité ? (Description d'un idéal)

→ **PARTIE 3 : L'expérimentation**

1° Peux-tu nous présenter le projet d'expérimentation/ de recherche-action du parc du Glacis ?

2° Quelle est la genèse du projet ? (réponse aux AAP, montants obtenus)

3° Quels sont les acteurs impliqués, leurs missions et objectifs respectifs ?

4° Qu'est-ce qui vous a motivé à répondre à ces AAP ?

5° Pour toi, le projet d'expérimentation est-il cohérent avec le développement actuel des activités au parc ? (côté sauge, avec la ferme semencière, et côté engrainage)

6° Quelle est la particularité de ce projet par rapport aux autres menés par La Sauge ?

7° Où en est le projet ?

8° Quels moyens sont mis en place pour mener à bien le projet ?

9° Quelles étaient tes attentes au début du projet et comment ont-elles évolué au fur et à mesure (si elles ont évolué) ?

10° Quelles sont les difficultés rencontrées ? Comment y remédier ? (gestion du projet)

- **Annexe n°5** : questionnaire sur le bien-être physique et psychologique réalisé par la médecin Marie Guirguis dans le cadre de la première phase du projet de recherche-action du parc du Glacis.

**Questionnaire bien-être ressenti et jardinage : (5 parties)**

**Partie A : Caractéristiques socio-démographiques :**

1. Genre : je me définie comme un
  - a. Homme
  - b. Femme
  - c. Autres
2. Age : j'ai : .....
3. Nombre de personnes vivant dans le foyer : .....
4. Nombre d'enfants vivant dans le foyer : .....
5. Situation financière du ménage :
  - a. À l'aise / ça va
  - b. Il faut faire attention / c'est juste
  - c. Impossible sans dette / y arrive difficilement
6. Activité professionnelle :
  - a. En activité
    - si oui :
      - i. Je fais un travail physique (femme de ménage, ouvrier, restaurations, services d'aides à la personne, institutrice...)
      - ii. Je fais un travail où je suis majoritairement assise (agent de sécurité, administration, enseignants, caissière...)
  - b. Retraitée
  - c. Sans emploi ou au chômage
7. Pays de Naissance :
  - a. France
    - i. Hexagone
    - ii. Outre mer
      - a. Si oui : âge d'arrivée en France Hexagonale
  - b. Etranger
    - a. Si oui : âge d'arrivée en France Hexagonale
8. Lieu de résidence (rayer la mention inutile)

- a. Saint-Denis : oui / non ;
  - i. si oui : Francs-Moisins : oui / non
  - ii. Autres :
- b. La Courneuve : oui/ non ;
  - iii. si oui : Les 4000 : oui / non
  - iv. Autres :

**Partie B : Exposition :**

1. Fréquence de participations aux créneaux de bénévolat au Parc du Glacis

- a. Plus d'une fois par semaine
- b. Une fois par semaine
- c. Deux fois par mois
- d. Une fois par mois
- e. Moins d'une fois par mois

2. Nombre d'ateliers de sensibilisation aux liens santé-environnements réalisés

- a. 0 atelier
- b. 1 atelier
- c. 2 ateliers
- d. 3 ateliers
- e. plus que 4 ateliers

3. Nombre de visites au parc du glacis en dehors des temps des créneaux jardinages et des ateliers de sensibilisation (balades, voir un•e ami•e, etc)

- a. Plus d'une fois par semaine
- b. Une fois par semaine
- c. Deux fois par mois
- d. Une fois par mois
- e. Moins d'une fois par mois

**Partie C : Bien-être psychique ressenti** : (Questionnaire OMS) :

Au cours des deux dernières semaines

1. Je me suis senti•e bien et de bonne humeur
  - a. Tout le temps
  - b. La plupart du temps
  - c. Plus de la moitié du temps
  - d. De temps en temps
  - e. Jamais
2. Je me suis senti•e calme et tranquille
  - a. Tout le temps
  - b. La plupart du temps
  - c. Plus de la moitié du temps
  - d. De temps en temps
  - e. Jamais
3. Je me suis senti•e plein•e d'énergie et vigoureux•se
  - a. Tout le temps
  - b. La plupart du temps
  - c. Plus de la moitié du temps
  - d. De temps en temps
  - e. Jamais
4. Je me suis réveillée en me sentant frais•che et disposé•e
  - a. Tout le temps
  - b. La plupart du temps
  - c. Plus de la moitié du temps
  - d. De temps en temps
  - e. Jamais
5. Ma vie quotidienne a été remplie de choses intéressantes
  - a. Tout le temps
  - b. La plupart du temps
  - c. Plus de la moitié du temps
  - d. De temps en temps
  - e. Jamais
6. Je me sens isolée
  - a. Tout le temps
  - b. La plupart du temps
  - c. Plus de la moitié du temps
  - d. De temps en temps
  - e. Jamais
7. Depuis que vous venez jardiner, comment vous sentez-vous sur le plan du moral ?

**Partie D : Bien-être physique ressenti** : Au cours des deux dernières semaines

1. J'ai des difficultés à monter les escaliers

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

2. Je me sens essouffée

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

3. J'ai mal à la tête

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

4. J'ai mal au bas du dos

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

5. Je m'endors facilement

- 1. Tout le temps
- 2. La plupart du temps
- 3. Plus de la moitié du temps
- 4. De temps en temps
- 5. Jamais

6. Depuis que vous venez jardiner, comment vous sentez-vous sur le plan physique ?

**Partie E : Mon alimentation** : Lors de mes repas / de mes courses :

1. Il y a des légumes dans mes repas

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

2. Je renonce à cuisiner des légumes à cause des autres membres de mon foyer

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

3. Je renonce à cuisiner des légumes à cause du peu de temps que j'ai :

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

4. Je renonce à cuisiner des légumes pour des raisons de santé (allergie, interactions médicamenteuses, ou indications du médecin) :

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

4. Je privilégie la viande aux légumes

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais

i. Si réponse a, b c ou d : pourquoi : (plusieurs réponses possibles)

- a. Ma situation financière m'oblige à choisir (raisons économiques)
- b. J'aime moins les légumes que la viande (raisons gustatives)
- c. Pour faire plaisir aux autres membres de ma famille (paix des familles)
- d. La viande est plus importante pour ma santé que les légumes






e. J'ai du mal à trouver des recettes avec des légumes







5. Je choisis des aliments bio

- a. Tout le temps
- b. La plupart du temps
- c. Plus de la moitié du temps
- d. De temps en temps
- e. Jamais
- i. Si réponse e. ou d. : pourquoi : (plusieurs réponses possibles)
  - a. Je n'en vois pas l'intérêt
  - b. C'est trop cher
  - c. Je n'en trouve pas là où je fais mes courses
  - d. Je ne crois pas qu'ils soient *vraiment* bio
  - e. Je préfère des produits « locaux » aux produits « bio »

- **Annexe n°6** : Déroulé du focus groupe du 15/05/2025 pour l'expérimentation du parc du Glacis

## EXPÉRIMENTATION PARC DU GLACIS : FOCUS GROUPE DU 15/05/2025 - DÉROULÉ

 <b>Public visé</b> Adultes	 <b>Objectifs de l'atelier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Présenter officiellement le projet de recherche-action aux bénévoles du parc et les rendre partie prenante ;</li> <li>● Collecter de la données sur les pratiques/ habitudes alimentaires des participant.es en les laissant s'exprimer et en influençant le moins possible leurs idées ;</li> <li>● Déterminer un protocole de suivi de l'alimentation des bénévoles.</li> </ul>
 <b>Nombre de personnes</b> Jusqu'à 10 personnes	
 <b>Durée de l'atelier</b> 3h	 <b>Matériel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuille du paperboard ;</li> <li>- Post-it ;</li> <li>- Stylos/ feutres ;</li> <li>- Formulaire de consentement et note d'intention ;</li> <li>- Matériel de cuisine ;</li> <li>- Bocal stérilisé.</li> </ul>

<b>À PRÉPARER EN AMONT</b>	
 <b>Délai</b> J-2 minimum   <b>Durée totale</b> 3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finaliser les formulaires de consentement et la note d'intention ;</li> <li>- Bien détailler les différentes méthodes de suivi des habitudes alimentaires et les croiser avec les indicateurs du rétro planning pour voir quelles infos on récolte avec telle méthode ;</li> </ul>
 <b>Délai</b> J-1 minimum   <b>Durée totale</b> 3h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Imprimer les formulaires de consentement et la note d'intention en plusieurs exemplaires ;</li> <li>- Avoir repéré les lieux d'achat ou de récupération des ingrédients pour l'atelier pickles (Engrainage s'en occupe) ;</li> <li>- Vérifier qu'il y a les épices et condiments nécessaires (idem) ;</li> <li>- Vérifier qu'il y a les ustensiles nécessaires (pour les recettes et selon le nombre de participants) (idem) ;</li> <li>- Récupérer ou rédiger les recettes pour l'atelier pickles (Optionnel : mettre une photo du plat réalisé).</li> </ul>
 <b>Délai</b> Le jour J, avant l'atelier   <b>Durée totale</b> 1h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer la feuille du paperboard, les post-it, les feutres et les formulaires de consentement sur la table ;</li> <li>- Vérifier une dernière fois que tous les ingrédients sont collectés.</li> <li>- Imprimer les recettes en plusieurs exemplaires, en couleur si photo.</li> <li>- Disposer les ingrédients et les ustensiles sur le plan de travail de la cuisine pour pouvoir les utiliser après le temps réflexif</li> <li>- Préparer du thé/café</li> </ul>

## PARTIE 1 - LA CO-CONSTRUCTION (Lisa)

### Étape 1 : Présentation

Temps : 20 min

Lieu : autour de la table de déjeuner.

Matériel : les notes d'intention et les formulaires de consentement .

#### Accueil (10 minutes) :

- Accueil des participant.es ;
- Présentation du déroulement du focus groupe.
- Demander aux personnes qu'elle est leur heure limite (16h30 ? 17h ? )
- rappeler les règles de la prise de parole (bienveillance, ok de pas être d'accord les uns avec les autres, important de laisser tout le monde s'exprimer)

#### Présentation des animateur.rices et du projet d'expérimentation du parc du Glacis (10 minutes) :

⇒ Animateur.rices :

- Lisa : stagiaire à la Sauge ;
- Maëlle : alternante à la Sauge ;
- Léonard : service civique à Engrainage ;
- Marie : médecin à la Place santé des Francs Moisins.

⇒ Projet :

La Sauge et Engrainage mènent un projet d'expérimentation au parc du Glacis pour évaluer l'impact des activités de jardinage proposées sur l'alimentation et le bien-être physique et psychologique des bénévoles.

#### Pourquoi avons-nous besoin des bénévoles :

Si nous faisons appel à vous c'est parce qu'il nous paraît primordial de vous intégrer à ce processus de recherche en tant que partie prenante (et pas seulement "sujet" de l'étude). En effet, pour ce projet, Léonard et moi (Lisa) devons rédiger un mémoire et nous sommes actuellement dans la phase de collecte des données qui alimenteront notre travail de réflexion. Pour ce faire nous avons besoin d'informations concrètes sur vous, les bénévoles, car notre cette recherche ne peut pas se baser uniquement sur de la théorie (ça n'aurait pas de sens).

#### Signature des formulaires de consentement du focus groupe et remise de la note d'intention aux participant.es

### Étape 2 : Brise glace

Temps : 10 min

Lieu : autour de la table de déjeuner

#### Phase 1 : Si vous étiez un légume, lequel seriez-vous ?

(Les animateur.rices répondent en premier pour lancer le tour de table)

#### Phase 2 : Comment je me sens à l'idée de participer à un projet de recherche ?

Matériel : Pas de matériel	
<b>Étape 3 : Temps réflexif</b>	Se fait en 2 temps :
Temps : 50 min Lieu : table de déjeuner Matériel : post-it et stylos/ feutres	<p>⇒ <u>Temps 1</u> : on pose la question, chacun.e réfléchit à une ou plusieurs idées en les gardant en tête ou en les notant sur un post-it, selon leur préférence (3 minutes) puis on met en commun (15-20 minutes). [rebelote pour la deuxième question]</p> <p><b>Q°1 : Selon vous, est-ce que le fait de jardiner influe sur votre alimentation ?</b></p> <p><b>Q°2 : Pour vous, quelles informations pourrait-on récolter pour mesurer cette influence ? Comment pourrait-on récolter ces informations ?</b></p> <p>[Bien montrer qu'il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse ni de jugement]</p> <p>⇒ <u>Temps 2</u> : présentation des méthodes de suivi que j'ai trouvées (10 minutes) et test en direct de la méthode par questionnaire avec la passation de celui de Marie sur le bien-être physique et psychologique.</p>
<b>Étape 4 : Questionnaire</b>	<b>Questionnaire Jardin-Santé par Marie</b>
Temps : 20 min	

## PARTIE 2 - ATELIER PICKLES (Boris)

<b>Étape 1 : Présentation</b>		
<b>Temps : 5 minutes</b>	Introduction de l'animateur (Boris) et de l'animation (pickles)	
<b>Lieu : autour de la table de déjeuner.</b>		
<b>Matériel : rien.</b>		
<b>Étape 2 : Pickles de radis</b>	<b>Ingrédients :</b>	<b>Préparation :</b>
<b>Temps : 30min-1h</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 bottes de radis rose, lavés</li> <li>- 250 ml de vinaigre de cidre</li> <li>- 125 ml d'eau</li> <li>- 25 g de sucre de canne</li> <li>- 1 c.c. de sel</li> <li>- Un peu de poivre</li> <li>- 1 c.s. de graines de moutarde</li> <li>- 1 c.c. de graines de coriandre</li> <li>- Quelques baies roses</li> <li>- 1 gousse d'ail entière</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lave les radis, coupe-les à ta convenance : en fines rondelles, ou laisse-les entiers en retirant simplement la queue.</li> <li>2. Place-les dans un bocal.</li> <li>3. Dans une casserole, porte à ébullition le vinaigre, l'eau, le sucre, le sel, le poivre, les graines de moutarde, les graines de coriandre, les baies roses et la gousse d'ail.</li> <li>4. Verse la préparation chaude sur les radis, en veillant à bien les recouvrir.</li> <li>5. Ferme le bocal, laisse refroidir, puis place au réfrigérateur.</li> <li>6. Attends au moins 24h avant de déguster (encore meilleur après quelques jours !).</li> </ol>
<b>Lieu : autour de la table de déjeuner</b>		
<b>Matériel : casserole, planche à découper, couteaux, bocaux</b>		
<b>Étape 3 : Pickles de fraises</b>	<b>Ingrédients :</b>	<b>Préparation :</b>
<b>Temps : 30min-1h</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 250g de fraises</li> <li>- 100ml de vinaigre de cidre</li> <li>- 50ml d'eau</li> <li>- 1 càs de sucre</li> <li>- 1/2 càc de gingembre frais</li> <li>- flocons de piment</li> <li>- 1/2 càc graines de moutarde</li> <li>- 1/2 càc d'aneth</li> <li>- quelques baies de genièvre</li> <li>- Sel &amp; poivre</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Du coup portez à ébullition le tout (sans les fraises) et laissez refroidir le liquide avant de le verser sur les fraises (dans un bocal).</li> <li>2. Pour développer les saveurs, laissez poser quelques jours au frais</li> </ol>
<b>Lieu : autour de la table de déjeuner</b>		
<b>Matériel : casserole, planche à découper, couteaux, bocaux</b>		

## PARTIE 3 - Inclusion des participant·es dans le projet de recherche (Marie + Lisa)

<b>Étape 1 : Focus groupe Santé</b>  <i>(peut ne pas avoir lieu si timing serré)</i>	<p>En tant que médecin, je me pose beaucoup de questions, comme vous avez pu le voir, sur les liens santé et jardinage.</p> <p><b>Q°1 : Pouvez vous me dire, chacun·e, depuis combien de temps est-ce que vous jardinez ?</b></p> <p><b>Q°2 : Pourquoi jardinez-vous ?</b></p> <p><b>Q°3 : Depuis que vous venez jardiner, comment vous sentez-vous ?</b></p>
<p>Temps : 20 mn</p> <p>Lieu : Cuisine</p> <p>Matériel : Paper Board</p>	
<b>Étape 2 : Wrap de la phase réflexive</b>	<p><b>Quelle méthode de suivi souhaitez-vous adopter, celle qui vous correspond le plus ? (une méthode pour tout le monde)</b></p> <p><b>Qui est partant pour participer à l'expérimentation ?</b></p> <p><b>Qui est partant pour tester la méthode de suivi choisie ?</b></p>
<p>Temps : 30 mn</p> <p>Lieu : Cuisine</p> <p>Matériel : Crayon et les feuilles de questionnaires</p>	

- **Annexe n°7** : Comparaison de la population par sexe et âge en 2022 entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France (sources : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.)

Saint-Denis :

Âge	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>76 080</b>	<b>100,0</b>	<b>72 827</b>	<b>100,0</b>
0 à 19 ans	22 195	29,2	20 793	28,6
20 à 64 ans	46 195	60,7	43 917	60,3
65 ans ou plus	7 690	10,1	8 117	11,1

La Courneuve :

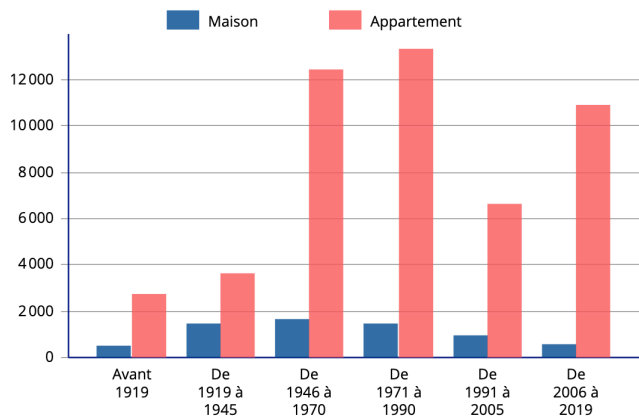
Âge	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>24 633</b>	<b>100,0</b>	<b>22 453</b>	<b>100,0</b>
0 à 19 ans	7 061	28,7	6 655	29,6
20 à 64 ans	15 420	62,6	13 448	59,9
65 ans ou plus	2 152	8,7	2 350	10,5

Île-de-France :

Âge	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>5 985 400</b>	<b>100,0</b>	<b>6 395 564</b>	<b>100,0</b>
0 à 19 ans	1 591 328	26,6	1 530 938	23,9
20 à 64 ans	3 580 601	59,8	3 775 457	59,0
65 ans ou plus	813 471	13,6	1 089 169	17,0

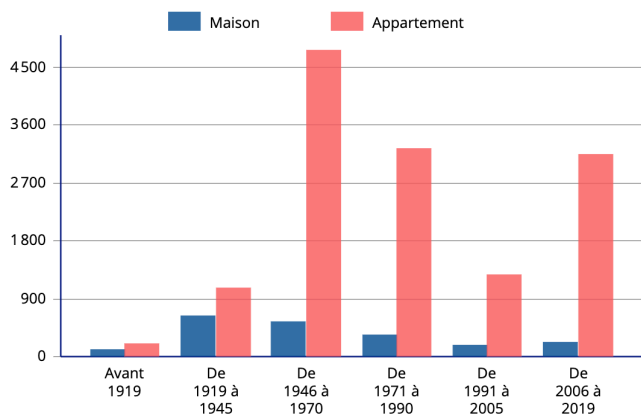
- **Annexe n°8** : Comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France des résidences principales en 2022 selon le type de logement et la période d'achèvement (de construction), pour les résidences principales construites avant 2020 (Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.)

### Saint-Denis :



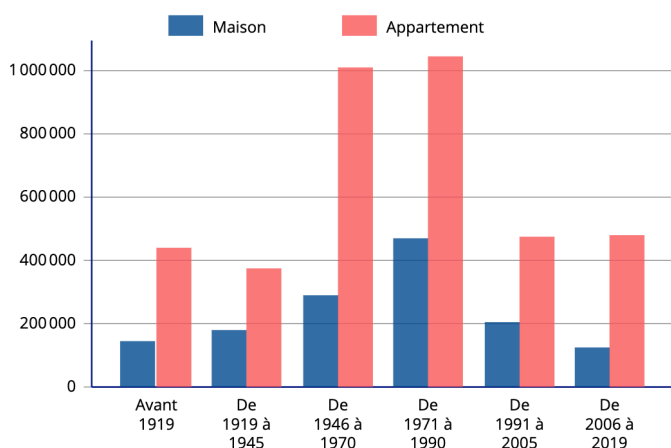
	Maison	Appartement
Avant 1919	481	2 724
De 1919 à 1945	1 464	3 632
De 1946 à 1970	1 686	12 443
De 1971 à 1990	1 498	13 334
De 1991 à 2005	951	6 635
De 2006 à 2019	594	10 898

### La Courneuve :



	Maison	Appartement
Avant 1919	107	203
De 1919 à 1945	629	1 074
De 1946 à 1970	559	4 774
De 1971 à 1990	342	3 235
De 1991 à 2005	177	1 269
De 2006 à 2019	226	3 158

### Île-de-France :



	Maison	Appartement
Avant 1919	143 402	439 145
De 1919 à 1945	180 031	374 578
De 1946 à 1970	288 453	1 005 647
De 1971 à 1990	468 816	1 042 693
De 1991 à 2005	204 693	471 872
De 2006 à 2019	126 921	478 493

- **Annexe n°9** : Comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France des résidences principales selon le statut d'occupation (sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.)

Saint-Denis :

Statut d'occupation	2011		2016		2022		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes
<b>Ensemble</b>	<b>51 302</b>	<b>100,0</b>	<b>53 833</b>	<b>100,0</b>	<b>59 039</b>	<b>100,0</b>	<b>146 537</b>
Propriétaire	13 552	26,4	13 664	25,4	13 954	23,6	34 512
Locataire	36 361	70,9	39 082	72,6	43 877	74,3	109 323
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	19 268	37,6	21 289	39,5	22 757	38,5	64 004
Logé gratuitement	1 388	2,7	1 088	2,0	1 208	2,0	2 703

La Courneuve :

Statut d'occupation	2011		2016		2022		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes
<b>Ensemble</b>	<b>13 496</b>	<b>100,0</b>	<b>14 918</b>	<b>100,0</b>	<b>16 146</b>	<b>100,0</b>	<b>46 368</b>
Propriétaire	3 625	26,9	3 840	25,7	4 392	27,2	13 380
Locataire	9 586	71,0	10 726	71,9	11 444	70,9	32 205
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	5 859	43,4	6 484	43,5	6 481	40,1	18 548
Logé gratuitement	285	2,1	353	2,4	309	1,9	782

Île-de-France :

Statut d'occupation	2011		2016		2022		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre de personnes
<b>Ensemble</b>	<b>4 992 530</b>	<b>100,0</b>	<b>5 141 444</b>	<b>100,0</b>	<b>5 388 325</b>	<b>100,0</b>	<b>12 167 997</b>
Propriétaire	2 373 279	47,5	2 425 729	47,2	2 522 581	46,8	5 990 684
Locataire	2 464 896	49,4	2 572 874	50,0	2 724 664	50,6	5 895 438
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	1 097 483	22,0	1 140 637	22,2	1 180 636	21,9	2 991 361
Logé gratuitement	154 355	3,1	142 841	2,8	141 079	2,6	281 875

- **Annexe n°10** : Comparaison de la composition des familles entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France (sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2025.)

Saint-Denis :

Type de famille	2011	%	2016	%	2022	%
<b>Ensemble</b>	<b>32 005</b>	<b>100,0</b>	<b>33 056</b>	<b>100,0</b>	<b>35 269</b>	<b>100,0</b>
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>16 466</b>	<b>51,4</b>	<b>16 208</b>	<b>49,0</b>	<b>16 576</b>	<b>47,0</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>7 571</b>	<b>23,7</b>	<b>8 509</b>	<b>25,7</b>	<b>10 273</b>	<b>29,1</b>
Hommes seuls avec enfant(s)	965	3,0	1 051	3,2	1 805	5,1
Femmes seules avec enfant(s)	6 606	20,6	7 458	22,6	8 468	24,0
<b>Couples sans enfant</b>	<b>7 968</b>	<b>24,9</b>	<b>8 339</b>	<b>25,2</b>	<b>8 420</b>	<b>23,9</b>

La Courneuve :

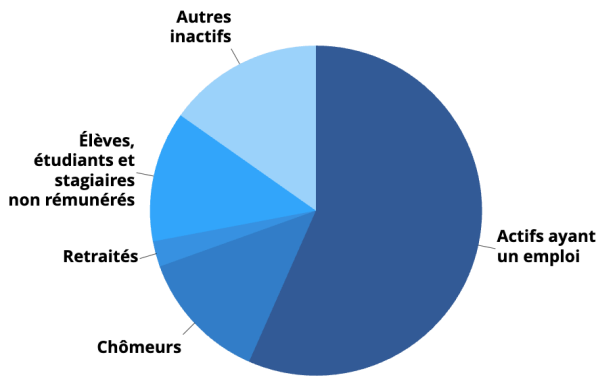
Type de famille	2011	%	2016	%	2022	%
<b>Ensemble</b>	<b>9 071</b>	<b>100,0</b>	<b>10 239</b>	<b>100,0</b>	<b>11 502</b>	<b>100,0</b>
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>4 872</b>	<b>53,7</b>	<b>5 424</b>	<b>53,0</b>	<b>6 131</b>	<b>53,3</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>2 106</b>	<b>23,2</b>	<b>2 461</b>	<b>24,0</b>	<b>2 752</b>	<b>23,9</b>
Hommes seuls avec enfant(s)	288	3,2	371	3,6	506	4,4
Femmes seules avec enfant(s)	1 818	20,0	2 090	20,4	2 245	19,5
<b>Couples sans enfant</b>	<b>2 093</b>	<b>23,1</b>	<b>2 354</b>	<b>23,0</b>	<b>2 620</b>	<b>22,8</b>

Île-de-France :

Type de famille	2011	%	2016	%	2022	%
<b>Ensemble</b>	<b>3 063 258</b>	<b>100,0</b>	<b>3 141 561</b>	<b>100,0</b>	<b>3 202 181</b>	<b>100,0</b>
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>1 459 586</b>	<b>47,6</b>	<b>1 474 895</b>	<b>46,9</b>	<b>1 455 594</b>	<b>45,5</b>
<b>Familles monoparentales</b>	<b>525 066</b>	<b>17,1</b>	<b>577 349</b>	<b>18,4</b>	<b>653 425</b>	<b>20,4</b>
Hommes seuls avec enfant(s)	85 799	2,8	96 782	3,1	116 603	3,6
Femmes seules avec enfant(s)	439 267	14,3	480 567	15,3	536 822	16,8
<b>Couples sans enfant</b>	<b>1 078 606</b>	<b>35,2</b>	<b>1 089 317</b>	<b>34,7</b>	<b>1 093 162</b>	<b>34,1</b>

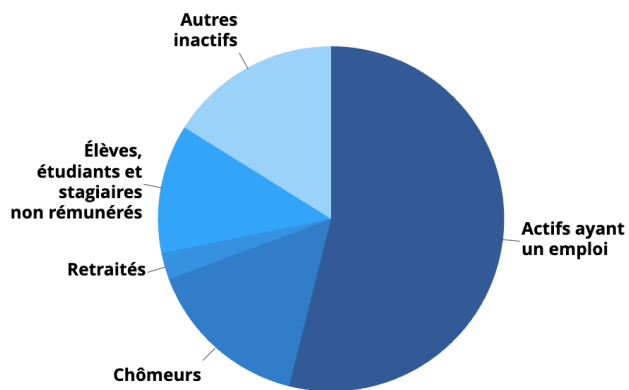
- **Annexe n°11** : Comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France de la population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2022 (sources : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.)

Saint-Denis :



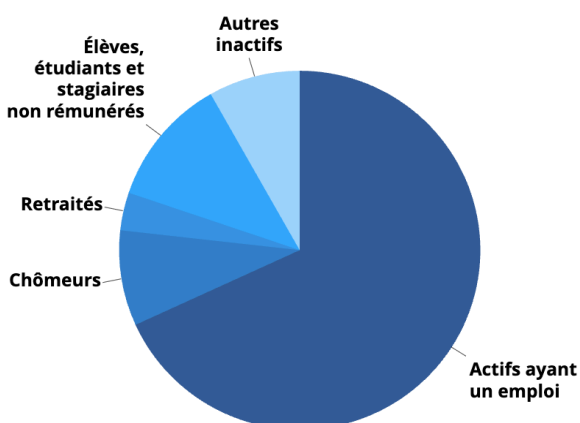
	Population (%)
Actifs ayant un emploi	56,6
Chômeurs	12,9
Retraités	2,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	12,8
Autres inactifs	15,2

La Courneuve :



	Population (%)
Actifs ayant un emploi	53,9
Chômeurs	15,4
Retraités	2,5
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	12,1
Autres inactifs	16,1

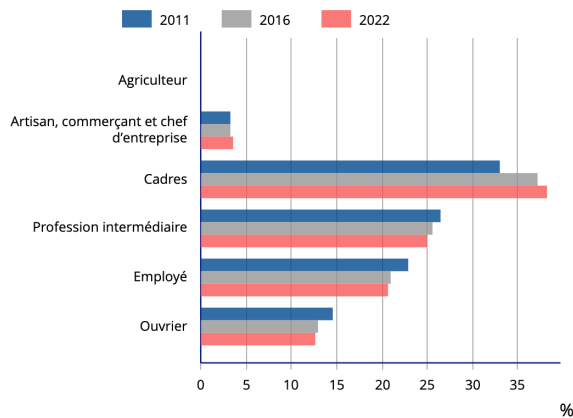
Île-de-France :



	Population (%)
Actifs ayant un emploi	68,1
Chômeurs	8,6
Retraités	3,4
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés	11,6
Autres inactifs	8,2

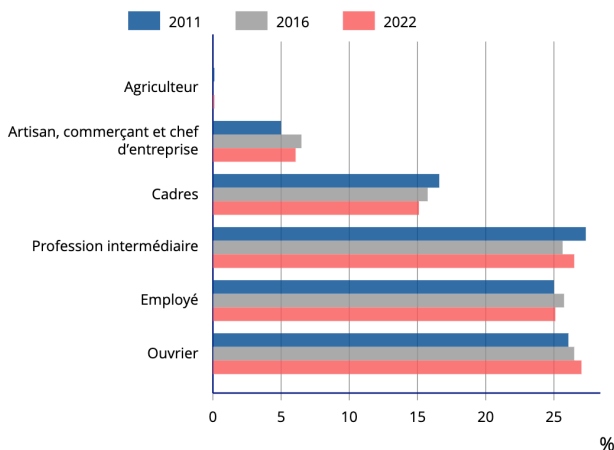
- **Annexe n°12** : Comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France des emplois par groupe socioprofessionnel (sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2025.)

### Saint-Denis :



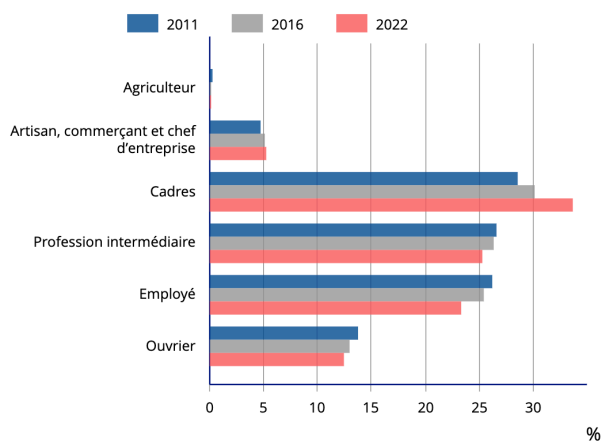
	2011	2016	2022
Agriculteur	0,0	0,0	0,0
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	3,2	3,2	3,5
Cadres	33,0	37,2	38,2
Profession intermédiaire	26,4	25,6	25,0
Employé	22,9	21,0	20,6
Ouvrier	14,5	12,9	12,7

### La Courneuve :



	2011	2016	2022
Agriculteur	0,1	0,0	0,1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	5,0	6,5	6,1
Cadres	16,6	15,7	15,1
Profession intermédiaire	27,3	25,6	26,5
Employé	25,0	25,7	25,1
Ouvrier	26,0	26,5	27,0

### Île-de-France :



	2011	2016	2022
Agriculteur	0,2	0,1	0,1
Artisan, commerçant et chef d'entreprise	4,7	5,1	5,2
Cadres	28,6	30,1	33,7
Profession intermédiaire	26,6	26,3	25,3
Employé	26,2	25,4	23,4
Ouvrier	13,8	13,0	12,4

- **Annexe n°13** : Comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France vis-à-vis du taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans (sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.)

Saint-Denis :

Nombre de chômeurs et taux de chômage	2011	2016	2022
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>14 880</b>	<b>15 656</b>	<b>13 029</b>
Taux de chômage en %	22,4	23,0	18,6
Taux de chômage des 15 à 24 ans	37,6	40,7	29,5
Taux de chômage des 25 à 54 ans	20,9	21,5	17,4
Taux de chômage des 55 à 64 ans	14,8	16,7	15,5

La Courneuve :

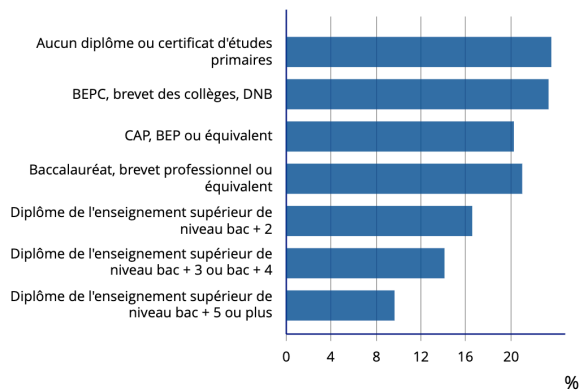
Nombre de chômeurs et taux de chômage	2011	2016	2022
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>4 584</b>	<b>5 161</b>	<b>4 952</b>
Taux de chômage en %	25,6	26,0	22,2
Taux de chômage des 15 à 24 ans	39,9	41,6	34,9
Taux de chômage des 25 à 54 ans	23,9	24,1	20,7
Taux de chômage des 55 à 64 ans	18,6	21,9	18,4

Île-de-France :

Nombre de chômeurs et taux de chômage	2011	2016	2022
<b>Nombre de chômeurs</b>	<b>706 636</b>	<b>774 735</b>	<b>701 819</b>
Taux de chômage en %	11,7	12,7	11,2
Taux de chômage des 15 à 24 ans	24,1	25,6	21,7
Taux de chômage des 25 à 54 ans	10,4	11,5	10,2
Taux de chômage des 55 à 64 ans	9,3	10,6	9,5

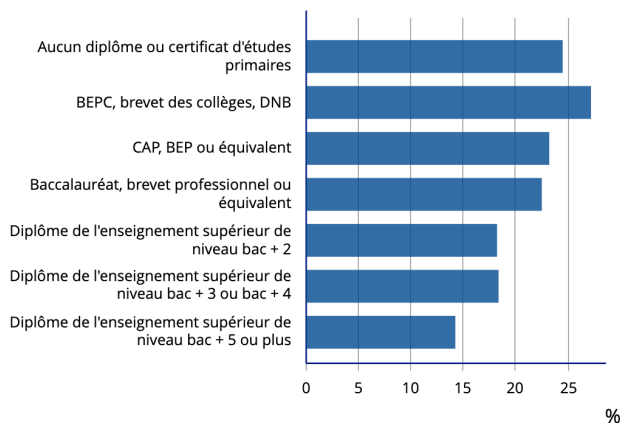
- **Annexe n°14** : Comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-De-France du taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par diplôme en 2022 (sources : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025.)

### Saint-Denis :



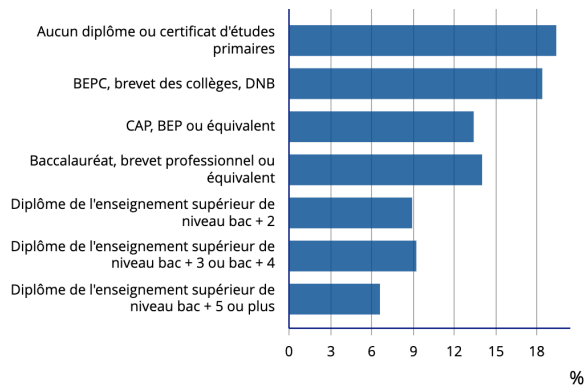
	Taux de chômage en %
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	23,6
BEPC, brevet des collèges, DNB	23,4
CAP, BEP ou équivalent	20,3
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	21,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	16,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	14,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	9,6

### La Courneuve :



	Taux de chômage en %
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	24,5
BEPC, brevet des collèges, DNB	27,2
CAP, BEP ou équivalent	23,2
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	22,5
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	18,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	18,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	14,3

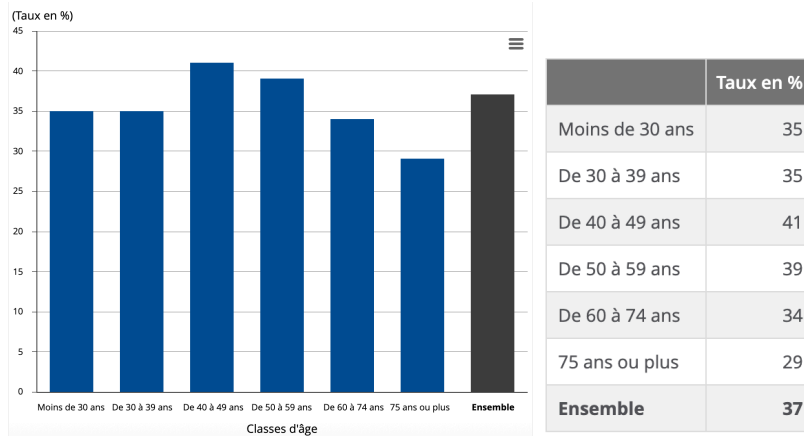
### Île-de-France :



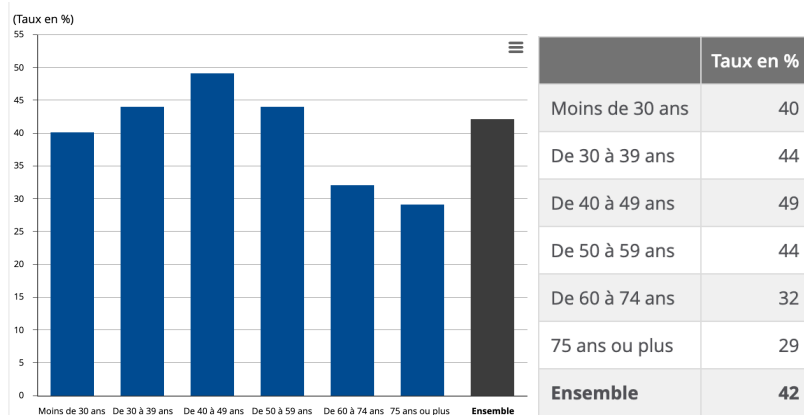
	Taux de chômage en %
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	19,4
BEPC, brevet des collèges, DNB	18,4
CAP, BEP ou équivalent	13,4
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	14,0
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	8,9
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	9,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	6,6

- **Annexe n°15** : Comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France du taux de pauvreté par tranche d'âge du/ de la référent·e fiscal·e en 2021 (sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2025.)

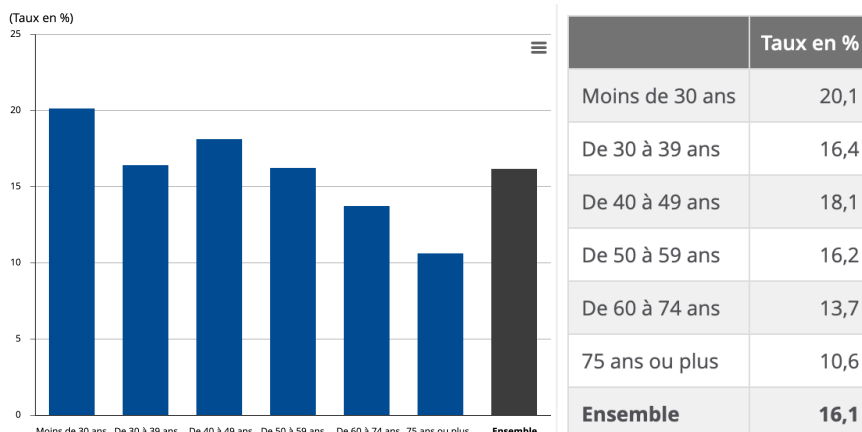
### Saint-Denis :



### La Courneuve :

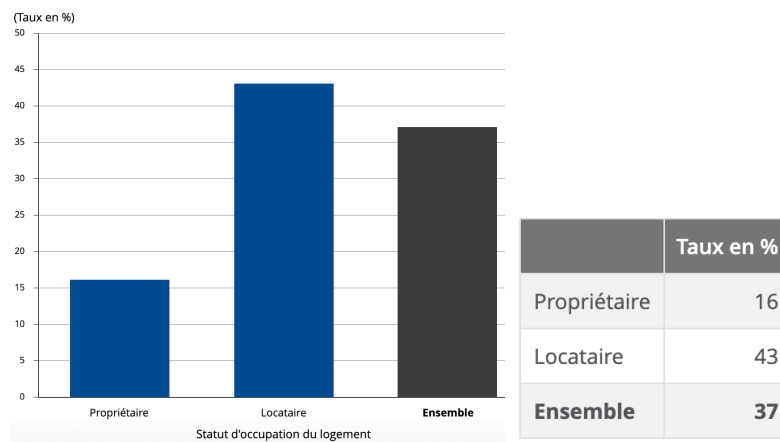


### Île-de-France :

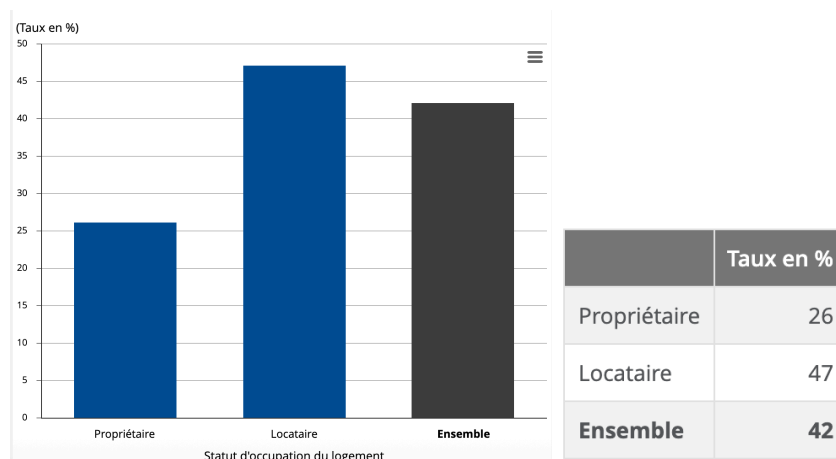


- **Annexe °16** : Comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve et l'Île-de-France du taux de pauvreté par statut d'occupation du référent fiscal en 2021 (sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2025.)

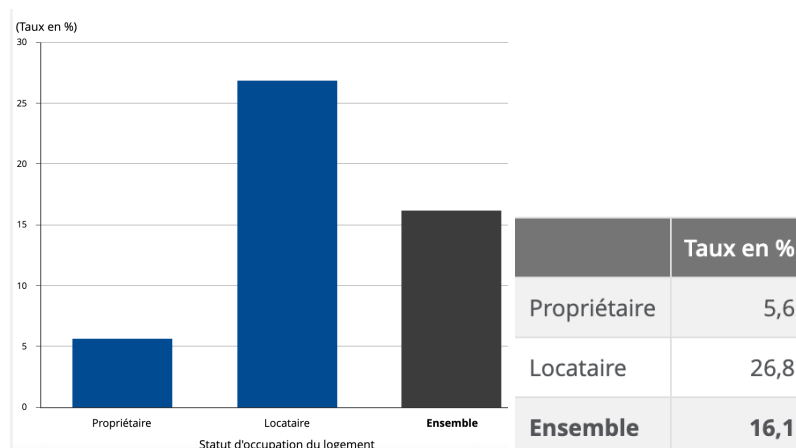
Saint-Denis :



La Courneuve :



Île-de-France :



- **Annexe n°17 : Recensement de l'offre d'aide alimentaire pour les communes de Saint-Denis et de La Courneuve**

Paysage alimentaire

Fichier Édition Affichage Insertion Format Données Outils Extensions Aide

75% € % .0\_ .00 123 Roboto - 10 + B I A

A1 Nom de la structure

Tr	Nom de la structure	Ville	Tr Adresse	Type d'aide	Tr Champs d'action	Distance par rapport aux 4000	Distance par rapport aux Francs Moisis	A contacter ?	Tr Commentaire
2	Resto du Coeur	La Courneuve	33 rue Beaufils, 93120 La Courneuve (Centre d'Activités)	Distribution de col...		200 mètres (3 minutes à pieds)	900 mètres (13 minutes à pieds)	Oui	
3	Secours Catholique de Saint-Denis	Saint-Denis	3 rue de l'Emallierie, 93200 Saint-Denis	Epicierie sociale Distribution de rep...		2,2 km (28 minutes à pieds)	2,1 km (27 minutes à pieds)		
4	Association Ikambere "La Maison Accueillante"	Saint-Denis	14 bis rue Jules Saulnier, 93200 Saint-Denis	Distribution de rep... Distribution de col...	Destiné au femmes vulnérables infectées par le VIH	2,6 km (35 minutes à pieds)	1,9 km (25 minutes à pieds)		
5	Secours Populaire - Comité de La Courneuve	La Courneuve	93 Avenue de la République, 93120 La Courneuve	Distribution de col...		1,1 km (14 minutes à pieds)	1,9 km (25 minutes à pieds)	Oui	
6	Amicale du nid - Césarina Evora	Saint-Denis	10 rue Fontaine, 93200 Saint-Denis	Distribution de rep...	Destiné aux femmes en situation de rue ou d'habitat précaire	2,7 km (35 minutes à pieds)	2,4 km (31 minutes à pieds)		
7	AlterNature	Saint-Denis	Place du 8 Mai 1945, 93200 Saint-Denis (IUT de Saint-Denis)	Epicierie sociale	S'adresse aux étudiant.es de l'IUT				
8	Centre Socioculturel Coopératif Le 110	Saint-Denis	110 rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis	Distribution de rep...	S'adresse aux personnes en situation de rue ou de grande exclusion				
9	Linkee - Université de Saint-Denis	Saint-Denis	2 rue de la Liberté, 93200 Saint-Denis	Distribution de col...	S'adresse aux étudiant.es	2,8 km (37 minutes à pieds)	2,9 km (39 minutes à pieds)		Vraiment intéressant par rapport à mon terrain ?
10	Paniers étudiants de la Croix Rouge - Université Paris 8	Saint-Denis		Epicierie sociale	Service d'épicerie mobile				Vraiment intéressant par rapport à mon terrain ?
11	Paniers étudiants du Secours Populaire - Université Paris 8	Saint-Denis		Epicierie sociale	Service d'épicerie mobile				Vraiment intéressant par rapport à mon terrain ?
12	Resto du Coeur - Centre d'Activités de Saint-Denis	Saint-Denis	7 rue Jacques Duclos, 93200 Saint-Denis	Distribution de col...		3,5 km (48 minutes à pieds)	3,4 km (46 minutes à pieds)		
13	Secours Populaire - Comité de Saint-Denis	Saint-Denis	7 rue Jacques Duclos, 93200 Saint-Denis	Distribution de col...		3,5 km (48 minutes à pieds)	3,4 km (46 minutes à pieds)		
14	Entr'aide	Saint-Denis	Cité des Francs Moisis	Epicierie sociale		Au sein des Francs Moisis		Oui	
15									

+ ≡ Feuille 2 Offre d'aide alimentaire Lieux d'approvisionnement Lieux de production agricole Restauration collective Lieux d'a

- **Annexe n°18** : Recensement des lieux d'approvisionnement en denrées alimentaires situés dans un rayon de 3km du quartier des 4000 (La Courneuve) et du Franc-Moisin (Saint-Denis)

Paysage alimentaire

Fichier Édition Affichage Insertion Format Données Outils Extensions Aide

90% € % .0 .00 123 Roboto - 10 + B I A

A1 Nom de la structure

Tr	Nom de la structure	Ville	Tr	Adresse	Type de commerce	Distance par rapport aux 4000 (selon Maps)	Distance par rapport aux Francs Moisis (selon Maps)	A contacter ?	Commentaire
2	Exo Bhatra	La Courneuve	Pl. Georges Braque, 93120 La Courneuve	Magasin de proximité	300 mètres (4 minutes à pieds)	800 mètres (11 minutes à pieds)	Oui	Epicerie, alimentation générale	
3	Supermarchés G20	La Courneuve	16 Avenue du Général Leclerc, 93120 La Courneuve	Moyenne surface	Au sein de La Cité des 4000 (centre commercial de la Tour)	700 mètres (10 minutes à pieds)	Oui		
4	Franprix	La Courneuve	27 Place Myriam Makeba, 93120 La Courneuve	Magasin de proximité	Au pieds de la Tour	800 mètres (12 minutes à pieds)			
5	Fraicheur de la Courneuve	La Courneuve	2 Mail Maurice de Fontenay, 93120 La Courneuve	Magasin de proximité	Au sein de La Cité des 4000 (centre commercial de la Tour)	700 mètres (10 minutes à pieds)	Oui	Primeur	
6	Ssoman Alimentation	La Courneuve	30 rue Beaufils, 93120 La Courneuve	Magasin de proximité	200 mètres (4 minutes à pieds)	1 km (13 minutes à pieds)		Epicerie, alimentation générale	
7	ALDI	La Courneuve	1 rue Saint-Denis, 93120 La Courneuve	Soft discount	600 mètres (8 minutes à pieds)	1,3 km (17 minutes à pieds)			
8	Sushi Market	Saint-Denis	111 rue Danielle Casanova, 93200 Saint-Denis	Magasin de proximité	1,1 km (14 minutes à pieds)	Au sud-est des Francs Moisis		<b>PAS SÛRE QU'IL EXISTE</b> (Alimentation générale)	
9	Supermarchés G20	Saint-Denis	61 rue Danielle Casanova,	Moyenne surface	1,2 km (16 minutes à pieds)	Sud-ouest des Francs Moisis			
10	Akwaba Marché	Saint-Denis	73 rue Danielle Casanova	Magasin de proximité	1,3 km (17 minutes à pieds)	Sud-ouest des Francs Moisis		Alimentation générale	
11									
12									
13									
14									
15									
16									

+ Feuille 2 Offre d'aide alimentaire Lieux d'approvisionnement Lieux de production agricole Restauration collective Lieux d'al

- **Annexe n°19 : Recensement des espaces d'agriculture urbaine à Saint-Denis et à La Courneuve**

Paysage alimentaire

Fichier Édition Affichage Insertion Format Données Outils Extensions Aide

75% € % .0 .00 123 Par dé... - 10 + B I A

M2

Tr	Nom de la structure	Ville	Tr	Adresse	Type d'agriculture urbaine	Tr	Champs d'action	Distance par rapport aux 4000	Distance par rapport aux Francs Moisis	A contacter ?
2	Gally	Saint-Denis		114 Avenue de Stalingrad, 93200 Saint-Denis	Ferme urbaine participative		<a href="https://www.lesfermesdeagilly.com/la-ferme-urbaine-saint-denis/la-ferme-ouverte-saint-denis">https://www.lesfermesdeagilly.com/la-ferme-urbaine-saint-denis/la-ferme-ouverte-saint-denis</a>	2,8 km (39 minutes à pieds)	3,1 km (41 minutes à pieds)	
3	Zone Sensible - Parti poétique	Saint-Denis		112 Avenue de Stalingrad, 93200 Saint-Denis	Ferme urbaine participative		Animation, formation et production agricole	2,9 km (39 minutes à pieds)	3,2 km (43 minutes à pieds)	
4	Association Territoires	Saint-Denis		100 rue Henri Barbusse, 93200 Saint-Denis	Ferme urbaine participative		<a href="https://www.assoterritoires.com/">https://www.assoterritoires.com/</a>	2,6 km (35 minutes à pieds)	2,8 km (38 minutes à pieds)	
5	L'aromathèque	Saint-Denis		2 rue Génin, 93200 Saint-Denis	Ferme urbaine spécialisée			2,3 km (31 minutes à pieds)	1,9 km (24 minutes à pieds)	
6	Permapolis	Saint-Denis		9-11 rue Génin, 93200 Saint-Denis	Jardin/ potager		Animation, conseil, production agricole, transformation, vente sur place <a href="http://permapolis.fr/">http://permapolis.fr/</a>	2,2 km (29 minutes à pieds)	1,8 km (23 minutes à pieds)	
7	Bourse du travail de Saint-Denis	Saint-Denis		9-11 rue Génin, 93200 Saint-Denis	Ferme urbaine participative		<a href="http://www.parisculteurs.paris.fr/sites/parisculteurs-association-2/1441-bourse-du-travail-ail-de-saint-denis-93.html">http://www.parisculteurs.paris.fr/sites/parisculteurs-association-2/1441-bourse-du-travail-ail-de-saint-denis-93.html</a>	2,2 km (29 minutes à pieds)	1,8 km (23 minutes à pieds)	
8	SNCF	Saint-Denis		2 place aux 2toilles, 93200 Saint-Denis	Ferme urbaine spécialisée		Production agricole	2,5 km (34 minutes à pieds)	2 km (28 minutes à pieds)	
9	MOODS - potager participatif	Saint-Denis		25-29 Chemin du Cornillon, 93210 Saint-Denis	Jardin/ potager		Cueillette urbaine	1,9 km (25 minutes à pieds)	1,5 km (19 minutes à pieds)	
10	Ecole primaire Louis Bleriot	Saint-Denis		5 passage des Ecoles, 93200 Saint-Denis	Jardin/ potager		Cueillette urbaine	1,8 km (23 minutes à pieds)	1,9 km (24 minutes à pieds)	
11	Jardin Partagé de la Maison de Quartier du Landy	Saint-Denis		37 rue du Landy, 93200 Saint-Denis	Jardin/ potager			2,2 km (28 minutes à pieds)	1,7 km (23 minutes à pieds)	
12	La Plaine Terre	Saint-Denis		29 rue du Maréchal Lyautey, 93200 Saint-Denis	Ferme urbaine participative		Production agricole	400 mètres (6 minutes à pieds)	400 mètres (5 minutes à pieds)	
13	Pac Georges Valbon	La Courneuve		55 bis Avenue Waldeck Rochet, 93120 La Courneuve	Ferme urbaine participative		Production agricole, élevage pastoral, vente sur place, compostage	2,3 km (30 minutes à pieds)	3,1 (42 minutes à pieds)	
14	Lycée Jacques Brel	La Courneuve		4-6 rue Dulcie September, 93120 La Courneuve	Jardin/ potager			1,9 km (25 minutes à pieds)	2,7 km (36 minutes à pieds)	
15										

+ ≡ Lieux d'approvisionnement Lieux de production agricole Restauration collective Lieux d'autoproduction Groupes

- **Annexe n°20** : Nuages de citations tirées du focus groupe résumant les principales motivations qui animent les bénévoles dans leur engagement au parc du Glacis (© Lisa Coiron-Letellier, 08/2025)

*"Ce qu'il y'a pas dans le jardin je l'achète, mais je vais dans le stand qui est bio"*

*"C'est différent de ce qu'on achète"*

*"Je me rends compte que je n'achète plus de légumes au marché"*

*"On sait ce qu'on mange"*

*"Et tout est monté, les prix, tout est cher maintenant. avant c'était 1 euros, maintenant c'est 2 euros"*

*"Et puis au marché les origines des produits c'est jamais garanti"*

*"Ça s'abîme vite en plus les légumes au carrefour"*

## ALIMENTATION SAIN, DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE

*"Quand je mange un légume maintenant, je sais ce que je mange"*

*"Chaque fois qu'il y a des récoltes, je donne aux voisins"*

*"On prend conscience de la bonne alimentation, c'est un cercle vertueux"*

*"Si à carrefour tu vois une tonne de tomates, les tomates elles sont toutes pareilles, mais dans les bio on les trouve pas tous pareil. C'est comme ça qu'on fait la différence entre le bio et le non bio"*

*"Nous ce qu'on fait c'est bio"*

*"Moi ce qui m'a frappé c'est la couleur des tomates : celles qu'on achète elles sont toutes rouges, c'est des colorants"*

*"Je fais mon plaisir, ma santé, pour passer une bonne journée"*

*"Venir ici c'est pour le plaisir"*

*"Moi déjà je jardine pour le plaisir"*

*"Ça vide la tête"*

*"Retour à l'essentiel"*

*"C'est mieux pour passer mon temps, que traîner dans un café"*

## BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE

*"On sert vraiment à quelque chose"*

*"Ça permet de comprendre que la retraite c'est pas une fin en soi, ça permet de t'ouvrir aux autres"*

*"Il faut sortir, aller au contact des autres. Rester à la maison ça t'abruti"*

*"Ça fait du bien au moral"*

*"Et puis ça permet d'avoir un lien social"*

*"Et on pense à rien d'autre pendant qu'on jardine"*

*"J'ai plus de courbatures donc je pense que c'est mon sport"*      *"Dans les supermarchés tout le monde touche,  
y'a les microbes"*

*"C'était physique"*

*"Moi j'ai poussé les brouettesn ohlala les épaules ! Pourtant je fais  
du sport hein"*

## SANTÉ PHYSIQUE

*"C'est plus sain parce qu'on sait qu'il n'y a pas  
d'engrais, pas de pesticides"*

*"Ah oui les remèdes naturels ! Et puis c'est à porté de main"*

*"Moi ça me permet de bouger, c'est un sport hein"*

*"Quand je retourne la terre je fais du sport"*

*"Il m'a soigné grâce à du plantin ! C'était instantané, pas besoin de compresse"  
(évoque une piqûre d'ortie)*

*"On découvre des plantes qu'on ne connaissait pas"*

*"ludique, instructif"*

## ACQUÉRIR DU SAVOIR

*"On est bien formé avec les jeunes"*

*"Ce qui est bien c'est qu'ils nous informent toujours sur comment  
nous tenir, la posture" (pendant les créneaux de jardinage)*

- **Annexe n°21** : Livrable pour la Sauge, synthèse du protocole d'enquête mis en place en 2025 pour l'expérimentation du parc du Glacis

## **EXPÉRIMENTATION PARC DU GLACIS 2025**

### **PROTOCOLE DE RECHERCHE MIS EN PLACE ENTRE MARS ET AOÛT 2025 ET PERSPECTIVES POUR 2026**

#### Sommaire :

<b>PROTOCOLE N°1 : ÉLABORATION DU PAYSAGE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE.....</b>	<b>1</b>
I. Méthodologie adoptée pour l'élaboration du paysage alimentaire du territoire de l'expérimentation.....	1
II. Sources utilisées pour réaliser le paysage alimentaire du territoire de l'expérimentation.....	2
<b>PROTOCOLE N°2 : COMPRENDRE L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES DU PARC DU GLACIS ET LEURS PRATIQUES ALIMENTAIRES.....</b>	<b>3</b>
I. Méthodologie adoptée et mise en place pour comprendre l'engagement des bénévoles et leurs pratiques alimentaire.....	3
II. Conseils pour 2026 pour poursuivre ce protocole et approfondir nos connaissances sur l'engagement des bénévoles et leurs pratiques alimentaires.....	5
<b>SUPPORTS VISUELS.....</b>	<b>8</b>

Résumé : Ce document a pour objectif de décrire la méthodologie adoptée pour lancer l'expérimentation qui se tient sur le parc du Glacis à Saint-Denis, dans l'optique d'offrir un retour d'expérience et des perspectives pour la poursuite du projet en 2026.

## PROTOCOLE N°1 : ÉLABORATION DU PAYSAGE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

### I. Méthodologie adoptée pour l'élaboration du paysage alimentaire du territoire de l'expérimentation

Selon Simon Vonthron, la notion de paysage alimentaire désigne « tout ce qui renvoie à l'alimentation dans les espaces de vie des habitants : les espaces et lieux de production, de vente et de consommation alimentaire, ou encore les messages publicitaires » (2021, p. 15)<sup>2</sup>. L'élaboration de ce paysage alimentaire a été menée par une stagiaire de la Sauge sur une période de 3 mois et se concentre principalement sur les espaces de vente et lieux de production agricole urbaine. Ce premier travail a été mis en perspective avec la réalisation du profil socio-démographique de la population du territoire de l'expérimentation.

Détail de la méthodologie :

- Recensement de l'offre alimentaire, de l'offre d'aide alimentaire et des lieux d'agriculture urbaine sur le territoire de l'expérimentation pendant 1 mois, à partir de recherche internet (faute de temps pour enquêter directement sur le terrain) ;
- Collecte de données statistiques pendant 3 mois pour élaborer le profil socio-démographique de la population du territoire de l'expérimentation afin de mesurer sa vulnérabilité face au risque de précarité alimentaire (comparaison entre Saint-Denis, La Courneuve, le QPV Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy, et l'Île-de-France) ;
- Recherche bibliographique pendant 1 mois pour comprendre l'histoire des deux quartiers de l'expérimentation et la mettre en perspective avec le paysage alimentaire et le profil socio-démographique de la population.

---

<sup>2</sup> Vonthron S., 2021. Offre commerciale alimentaire et pratiques spatiales d'approvisionnement des ménages : Construire une géographie des paysages alimentaires. Thèse. [ici](#)

## II. Sources utilisées pour réaliser le paysage alimentaire du territoire de l'expérimentation

- ANSA, CREDOC, 2024. *Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France*. Document de synthèse ([ici](#)) et fiche départementale pour la Seine-Saint-Denis ([ici](#))
- Bréville B., Bruston A., Faraldi L., Foret C., Lillo N., 2008. *Le Franc-Moisin. Entre histoire et mémoires*. en partenariat avec Profession Banlieue. ([ici](#))
- INSEE, 2025. Dossier complet. Commune de la Courneuve (93027). [ici](#)
- INSEE, 2025. Dossier complet. Commune de Saint-Denis (93066). [ici](#)
- INSEE, 2025, Dossier complet. Région d'Île-de-France (11). [ici](#)
- Leclerc A., Ratsimbazafy E., 2010. « Histoire du quartier des 4000 de La Courneuve ». *Le Monde*. ([ici](#))
- Observatoire de l'Agriculture urbaine et des jardins collectifs, non daté, carte interactive ([ici](#)) ;
- SIG Ville, 2024. « Les quartiers prioritaires : leur cartographie et leurs données ». [ici](#)

## PROTOCOLE N°2 : COMPRENDRE L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES DU PARC DU GLACIS ET LEURS PRATIQUES ALIMENTAIRES

### I. Méthodologie adoptée et mise en place pour comprendre l'engagement des bénévoles et leurs pratiques alimentaire

Cette section présente le protocole mis en place pour comprendre l'engagement des bénévoles du parc du Glacis ainsi que leurs pratiques alimentaires. En ce sens, plusieurs méthodes ont été explorées : mobilisation dans les quartiers avoisinant le parc, observation participante, organisation d'un focus groupe et d'un suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes d'un échantillon de bénévoles.

#### a) **La mobilisation dans les quartiers avoisinant le parc du Glacis**

- Pourquoi : l'intérêt est d'entrer en contact direct avec des habitants des quartiers avoisinant le parc, à savoir le Franc-Moisin et les 4000 et de se faire connaître des acteur·rices du territoire.
- But : avoir de nouveaux·elles bénévoles et potentiellement de nouveaux·elles participant·es à l'expérimentation.
- Comment : distribution de flyers et collage d'affiches dans la rue, les maisons de quartiers, les commerces, la place santé du Franc-Moisin. ([ici](#))

#### b) **L'observation participante**

- Pourquoi : permet d'observer les bénévoles dans le milieu du bénévolat, mais aussi de tisser du lien avec elleux en participant aux tâches agricoles.
- But : comprendre pourquoi les bénévoles viennent jardiner au parc (leurs motivations), avoir un premier aperçu de leurs pratiques alimentaires si le sujet fait l'objet d'échanges au cours des créneaux de bénévolat ou des ateliers.
- Outil : grille d'observation avec comme indicateurs le nombre d'animateur·trices, le nombre de bénévoles, la durée du créneau de bénévolat ou de l'atelier, les activités réalisées et les sujets de discussion (cf. [ici](#) et [ici](#)).

→ La grille d'observation a été remplie par une stagiaire de la Sauge (sur 4 créneaux de bénévolat et 1 atelier) et un service civique d'Engrainage (sur 1 atelier) sur une période de 3 mois.

#### c) **Focus groupe avec un échantillon de bénévoles**

- Pourquoi : pour faciliter l'adhésion des bénévoles au projet et les intégrer au processus de construction d'un protocole de suivi de leurs pratiques alimentaires.
- But : présenter le projet aux bénévoles et avoir de la donnée sur les motivations des bénévoles à venir jardiner au parc du Glacis et leurs pratiques alimentaires et co-construire un protocole de suivi de leurs pratiques alimentaires ;
- Choix de l'échantillon : bénévoles de la Sauge et d'Engrainage venant régulièrement jardiner au parc et habitant à Saint-Denis ou à La Courneuve.
- Déroulé :
  - Le focus groupe a été pensé et animé par une médecin de la place santé du Franc-Moisin, deux non-permanentes de la Sauge et un service civique d'Engrainage pour une durée 3 heures ;
  - 8 bénévoles ont participés au focus groupe, 7 d'Engrainage et 1 de la Sauge (2 d'entre eux n'ont pas rejoint le suivi à l'issue du focus groupe) ;
  - Déroulé (cf. [ici](#)) :
    - Temps 1, « exploration du lien entre jardinage et alimentation » : après avoir fait une présentation du projet et expliqué pourquoi nous les avons sollicités, deux questions sont posées aux participant·es : « Selon vous, est-ce que le fait de jardiner influe sur votre alimentation ? », « Pour vous, quelles informations pourrait-on récolter pour mesurer cette influence ? ». Ensuite, il s'agit de les laisser mettre en commun leurs réponses afin de susciter un échange entre eux et faire une première récolte d'informations.
    - Temps 2 « la co-construction » : les différentes modalités de suivi possibles sont présentées aux bénévoles ([ici](#)) et des échanges se font pour voir ce qui est le plus adapté.
    - Temps 3 « questionnaire sur la santé » : Pour finir, la médecin du centre de santé du Franc-Moisin a effectué la passation d'un questionnaire sur le bien-être physique et psychologique ;
    - Temps 4, « atelier pickles » ;
  - Les participant·es se sont mis·es d'accord pour que la méthode de suivi repose sur l'envoi de photos de leur approvisionnement en fruits et légumes durant 1 mois avec un message pour détailler les modalités d'approvisionnement (lieu, prix, etc.) avec la possibilité de fournir le ticket de caisse.
  - Cette méthode nous permet d'obtenir de la donnée qualitative puisque les participant·es partagent leurs témoignages et leurs expériences.

#### **d) Suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes d'un échantillon de bénévoles**

- Pourquoi : l'intérêt de ce type de suivi et d'obtenir de la donnée quantitative et, à terme, de pouvoir comparer les données recueillies.
- But : comprendre les stratégies d'approvisionnement des bénévoles (notamment lorsque celui-ci est non marchand) et, à terme, observer ou non une évolution des pratiques, et ce à partir des indicateurs suivant :
  - système d'acquisition : marchand/non marchand (don, troc, récolte)
  - type de lieu d'achat (grande distribution, vente directe, autoproduction)
  - ville d'acquisition (pour savoir si elle correspond au lieu de résidence)
  - provenance des fruits et légumes
  - quantité (par produit, à l'unité et/ou au poids)
  - prix (par produit)→ Cette méthode nous permet de récolter de la données à la fois quantitative et qualitative, sous la forme de tableaux croisés dynamiques et de graphiques ([ici](#))
- Outils :
  - Interface : whatsapp
  - Récolte de données : photos des fruits et légumes achetés ou récupérés ([ici](#)), tickets de caisse ;
  - Recensement et analyse des données : tableaux excel, tableaux croisés dynamiques, graphiques.
- Déroulé :
  - Le suivi a duré un mois et a été animé par une stagiaire de la Sauge
  - 7 bénévoles ont participé au suivi, 5 d'Engrainage (dont 2 qui n'ont pas été actif·ves à cause de difficultés pour utiliser whatsapp) et 2 de la Sauge (dont un·e qui n'a pas participé au focus groupe)

#### **II. Conseils pour 2026 pour poursuivre ce protocole et approfondir nos connaissances sur l'engagement des bénévoles et leurs pratiques alimentaires**

Cette seconde section détaille les bonnes idées à mettre en place ou à refaire pour la suite de l'expérimentation, en 2026, mais aussi les limites des méthodes qui ont pu être testées en 2025.

##### **a) Les bonnes idées**

- Focus groupe :
  - Avant le jour J : ne pas hésiter à relancer les participant·es à l'oral et/ou par message ;

- Préparer des boissons (thé, tisane, café) et disposer le matériel nécessaire (post-it, feutres) sur la table ;
  - Se mettre en rond et ne pas utiliser de tableau (permet de sortir d'une posture scolaire/ descendante dans le rapport animateur·trice/ participant·e) ;
  - Être 3 animateur·rices permet de se répartir les rôles (prise de note, animation, etc.) mais aussi de prendre le relai lorsque que quelqu'un est en difficulté (dans la prise de parole ou de notes) ;
  - Finir par l'atelier au lieu que l'atelier soit entre 2 moments réflexifs a évité de couper la concentration des participant·es ;
  - Sonder les participant·es à la fin pour avoir leur avis.
- Suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes :
    - Participer soi-même au suivi en prenant en photos ses fruits et légumes pour mettre les participant·es en confiance ;
    - Remplir le tableau au fur et à mesure que les participant·es partagent des informations ;
    - Faire des tableaux à menu déroulant pour homogénéiser le traitement des données ;
    - Se créer un document à part pour détailler au fur et à mesure les difficultés rencontrées par exemple (dans l'idée de pouvoir faire un retour d'expérience à la fin) ;
    - Interroger les participant·es à la fin de la période de suivi pour avoir leur avis (positif ou négatif) et leur expérience ;
    - Prendre un temps à part entière pour traiter et analyser les données une fois que la phase de récolte est terminée.

## **b) Les limites**

- Focus groupe :
  - Déséquilibre entre les bénévoles de la Sauge et d'Engrainage (en plus grand nombre), ce qui a pu jouer sur la prise de parole ;
  - Il y avait beaucoup de va et vient dans la salle, ce qui a pu jouer sur la concentration des participant·es ;
  - Placer l'enregistreur au centre de la table plutôt qu'ailleurs (notamment PAS près des toilettes).
- Suivi des pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes :
  - Tous·tes les participant·es n'étaient pas à l'aise avec l'utilisation de whatsapp comme plateforme d'échange, peut-être envisager de faire des points hebdomadaires à l'oral avec ces personnes ?
  - Il était difficile d'avoir des données chiffrées (prix, quantités).

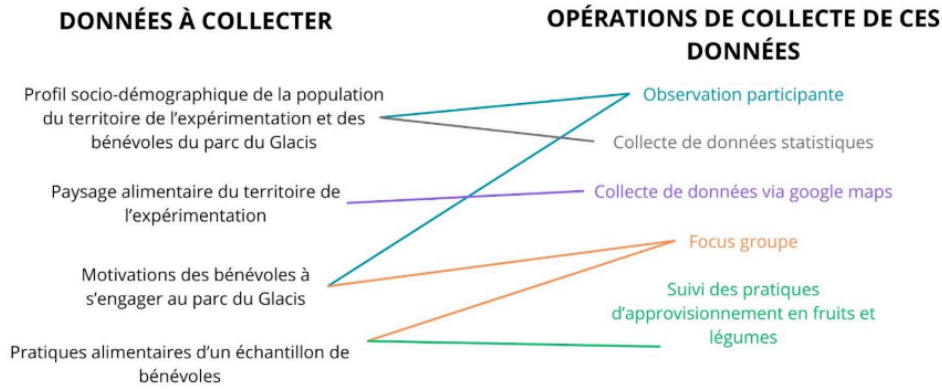
Le but étant d'observer une évolution dans les pratiques alimentaires et en particulier dans les pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes des participant.es, il est nécessaire de remettre en place le protocole de suivi élaboré en 2025 pour l'année 2026, en partant, si possible, du même échantillon de bénévoles que l'année dernière que nous allons pouvoir agrandir en intégrant de

nouveaux.elles participant.es. Ce faisant, il serait peut-être pertinent d'allonger la période de suivi d'un mois pour qu'elle s'étende sur deux mois, voire de répéter le suivi sur plusieurs saisons afin de comparer les pratiques d'approvisionnement par le biais de la saisonnalité. De plus, nous pourrions envisager d'élargir la nature des produits recensés pour observer et analyser la place qu'occupent les fruits et légumes dans l'approvisionnement en denrées alimentaires.

Plutôt que de refaire un focus groupe, il serait peut-être plus intéressant de faire des entretiens semi-directifs individuels avec les ancien·nes et nouveaux·elles participant·es au suivi pour directement les interroger sur leurs motivations à venir jardiner au parc du Glacis et présentant l'expérimentation, en particulier le suivi. Nous pourrions alors envisager de faire un focus groupe après la période de suivi pour faire un retour d'expérience avec les participant·es.

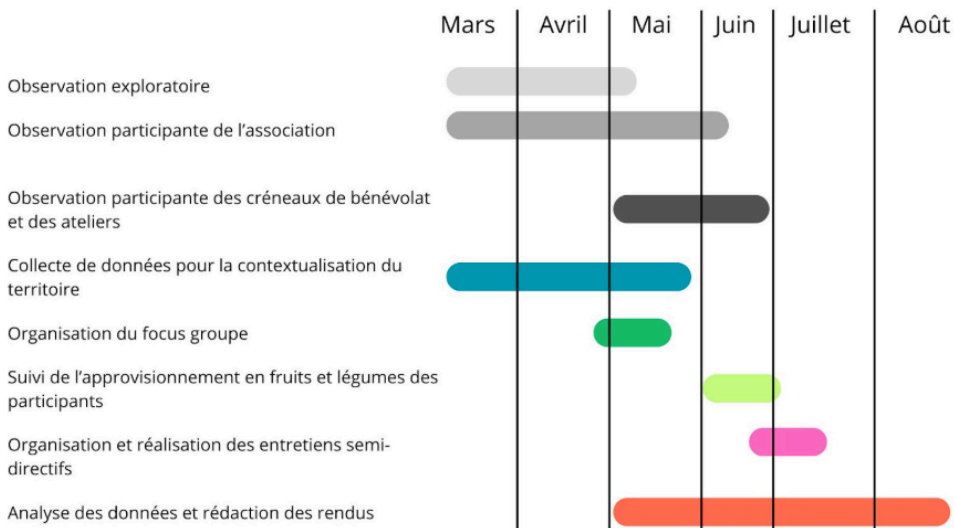
## SUPPORTS VISUELS

- Schéma de synthèse des données récoltées avec leur méthodologie de collecte attribuée (© Lisa Coiron-Letellier, 25/08/2025)



Lisa Coiron-Letellier, 25/08/2025

- Calendrier de production et de collecte des données utilisée pour le travail de recherche entre mars et août 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 11/07/2025)



## Bibliographie :

- Action contre la Faim, 2025. « Vit'alim : lutter contre la précarité alimentaire en Seine-Saint-Denis ». [actioncontrelafaim.org](http://actioncontrelafaim.org).
- ADEME, non daté. « Alimentation durable : enjeux et priorités de l'ADEME ».
- AFAUP, non daté. « L'agriculture urbaine, c'est quoi ? ». [afaup.fr](http://afaup.fr).
- Agence nationale de la cohésion des territoires, non daté. « Politique de la ville. Coordonner les acteurs pour un développement harmonieux des quartiers prioritaires ». [anct.gouv.fr](http://anct.gouv.fr).
- L'Agronaute, non daté. « La production agricole de L'Agronaute ». [lagronaute.fr](http://lagronaute.fr).
- L'Agronaute, non daté. « Les résidents de L'Agronaute ». [lagronaute.fr](http://lagronaute.fr).
- ANSA, CREDOC, 2024. *Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France*. Document de synthèse.
- Anses, 2017. « Troisième étude individuelle nationale des consommations alimentaires » (Étude INCA3).
- Aubry C., 2015, « Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche ». in *Pour*, p. 35 à 49.
- Aubry C., Dabat M.H., Ramamonjisoa J., Rakotoarisoa J., Rakotondraibe J., Rabeharisoa L., 2012. « Urban agriculture and land use in cities: An approach with the multi-functionality and sustainability concepts in the case of Antananarivo (Madagascar) ». in *Land Use Policy* 29, 429– 439.
- Aubry C., Fargue-Lelièvre A., Saint-Ges V., Morel K., 2022. « La diversité des formes d'agriculture urbaine et de leurs et de leurs modèles économiques ». in *QUAE*.
- Aubry C, Kebir L, 2013. « Shortening food supply chains: a way for maintaining agriculture close to urban areas? The case of the French metropolitan areas of Paris ». in *Food Policy* 41 (2013) 85-93 ;
- de Biasi L., Lagneau A., Aubry C., Daniel A.-C., Collé M., 2018. « L'agriculture urbaine au cœur des projets de ville: une diversité de formes et de fonctions ». Notes rapides de l'IAU IdF 779.
- Bréville B., Bruston A., Faraldi L., Foret C., Lillo N., 2008. *Le Franc-Moisin. Entre histoire et mémoires*. en partenariat avec Profession Banlieue.

- Burret A., 2015, Tiers Lieux. Et plus si affinités, Editions Fyp, p. 192.
- Caparros R., Perrin C., Conti, B., Perignon M., Pollet P., Vonthron S., Blanchard S., Theureaux O., Oppert J.-M., Méjean C., Charreire H., UrbASanté Study Group, 2025. « Comprendre les stratégies d’approvisionnement alimentaire des habitants d’un quartier en politique de la ville. Une enquête qualitative conduite Porte de la Chapelle à Paris ». in *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, volume 60, p. 96-109
- Cecchini L., Torquati B., Chiorri M., 2018. « Sustainable agri-food products: A review of consumer preference studies through experimental economics ». in *Agricultural Economics*.
- Chang, M., Morel, K. (2018). « Reconciling economic viability and socio-ecological aspirations in London urban microfarms ». in *Agronomy for Sustainable Development*, 38(1), p.9.
- CNA, 2018. Avis 81. Alimentation favorable à la santé.
- CNAF, non daté. « Le diagnostic partagé, un outil au service du projet territorial enfance jeunesse ».
- Cohen C., Potin-Finette A., 2024. « Portrait des nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville en France métropolitaine ». INSEE.
- Daniel A.C., Aubry C., Thouret A., Devins A., 2013. « Naissances et développement des formes commerciales d’agriculture urbaine en région parisienne », in - Duchemin, Éric (éd.), *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville*, Montréal : Vertigo, p. 203-214.
- Daniel A.C., 2013. « Aperçu de l’Agriculture Urbaine en Europe et en Amérique du Nord ».
- Daniel A.C., 2017. « Fonctionnement et durabilité des microfermes urbaines, une observation participative sur le cas des fermes franciliennes », Chaire Eco-Conception, UMR SADAPT.
- Daniel A.C., 2018. « Les micro-fermes urbaines, de nouvelles fabriques agri-urbaines ». in *Vertigo*.
- Darmon N., 2020. Santé et pauvreté. In « L’autodiagnostic Accessible : Pour une alimentation durable accessible à tous », Partie "Ressources" N°8. p 86-89.

- Darmon N., Martin P., Scheromm P., Ghestem F., Marchand P., *et al.*, 2020. « Jardiner dans un quartier défavorisé, un déclic pour repenser son alimentation ? ». in *Pratiques en Nutrition : santé et alimentation*, p. 20-25.
- Diagnostic Territoire, 2016. « La démarche de diagnostic territorial. Définitions et méthodes ». [diagnostic-territoire.org](http://diagnostic-territoire.org).
- Di Méo G., Buléon P., 2005. *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*. ed. Armand Colin.
- Di Méo G., 2014. *Introduction à la géographie sociale*. ed. Armand Colin.
- FAB'LIM, UMR Innovation INRAE, Chaire AgroSYS Institut Agro, InCitu, DRAAF Occitanie, 2020, « Les Tiers-lieux nourriciers engagés pour la transition agroécologique et alimentaire », Passer à l'action.
- Fortier J.-M., 2012. « Le jardinier-maraîcher : Manuel d'agriculture biologique sur petite surface », in *Ecosociété, Montréal*.
- Frémont A., 1976. *La région espace vécu*. ed. PUF.
- Gervais-Lambony P., 1994. *De Lomé à Harare. Le fait citoyen*. ed. Karthala-IFRA.
- Giraud C., 2016. *La Politique de la ville. Idéologies, acteurs et territoires*.
- Grard B., Ughetti M., 2020. « Pourquoi mettre des fermes dans les villes ? » (BD). in *The conversation*. 16 juillet 2020.
- Guinchard C., 2016. « Observation photographique : disqualification et requalification de l'espace et des personnes. ». in *Espaces et sociétés*, 1, n° 164-165, p. 67-84.
- Hervé-Gruyer P., et C., 2019. « Vivre avec la Terre. Manuel des jardiniers maraîchers. Permaculture-Ecoculture-Microfermes », Actes Sud, Arles.
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015 à 2019 ; modèle Ines 2020 (ERFS 2019 actualisée).
- INSEE, 2020. « Les dépenses des ménages en 2017. Enquête Budget de famille ». Insee Résultats.
- Laboratoire de l'économie sociale et solidaire, 2021. *Agir contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès de tou-te-s à une alimentation de qualité*.
- Lagneau A., 2023. « Quel rôle pour l'agriculture urbaine à venir ? ». in *Sesame*, n°14, p. 60-62.

- Landais E., Djossinou D., « Chapitre 1 - Les mesures de la consommation alimentaire individuelle : des méthodes en fonction des objectifs visés ». in *Méthodes d'investigation de l'alimentation et des mangeurs*, ed. Quæ.
- Leclerc A., Ratsimbazafy E., 2010. « Histoire du quartier des 4000 de La Courneuve ». *Le Monde*.
- Léger F., Guégan C., 2015. Rapport final de l'étude « Maraîchage permaculturel et performance économique », Institut Sylva, Ferme du Bec Hellouin, France.
- Lelièvre A., Grard B., Aubry C., Saint-Ges V. 2018. « Agriculture urbaine en France, le jeu des sept familles. » in *The Conversation*.
- Lemoine S., 2017. « Caractérisation de la valeur sociale de l'Éco lieu Jeanot et de son micromaraîchage bio intensif », Mémoire de fin d'études, Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques de Bordeaux Aquitaine.
- Marcus G., 1995. « Ethnography in/of the World System : the Emergence of Multisited Ethnography ». in *Annual Review of Anthropology*.
- Méjean C., Recchia D., Perrin C., Vonthron S., Charreire H., Bricas N., 2025. « Comment la localisation des commerces alimentaires joue sur les approvisionnements des ménages », in *So what ?*, n°28.
- Morange M., Schmoll C., 2016. *Les outils qualitatifs en géographie*. chapitre 3, « L'observation », p. 61-85, ed. Cursus.
- Morel K., 2016. « Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation ». INRA, AgroParisTech, Université Paris-Saclay.
- Morgan K., 2014. « Nourishing the city : The rise of the urban food question in the Global North », in *Urban Studies*.
- Moustier P., M'Baye A., 1999. « Introduction », in Moustier, P. et al. (éd.), *Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne : actes de l'atelier international du 20 au 24 avril 1998*. France, Montpellier, CIRAD, Montpellier, p. 7-16.
- Nahmias P., Le Caro Y., 2012. « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales ». in *Environnement Urbain*, Vol 6.
- Ode E. et Ayavoo R., 2020. « The mediating role of knowledge application in the relationship between knowledge management practices and firm

- innovation », in *Journal of Innovation & Knowledge*, vol 5, Issue 3, July–September 2020, Pages 210-218.
- Organisation mondiale de la santé, 1978. « Les soins de santé primaires Alma-Ata 1978. Genève ». in *Santé pour tous*, n°1, p. 56.
  - Paddeu F., 2014. « L'agriculture urbaine à Detroit : un enjeu de production alimentaire en temps de crise ? ». in *Pour*, p. 89 à 99.
  - Paddeu F., 2021. *Sous les pavés, la terre. Agricultures urbaines et résistances dans les métropoles*. éd. Seuil.
  - Plaine Commune, 2019. « Appel à projet agriculture urbaine parc du Glacis - Fort de l'Est - Saint-Denis ».
  - Saint-Gès V., 2018. « Jardins familiaux, jardins partagés à Bordeaux entre alimentation et multifonctionnalités ». IN *SITU*, n° 34.
  - Saint-Gès V., 2021. « Business models des organisations marchandes et productives de l'agriculture urbaine ». De Boeck Supérieur, « Innovations », N° 64, p. 91-118.
  - La SAUGE, 2025. « Les fermiers des Vernes ». lasauge.fr.
  - La SAUGE, non daté. « Notre histoire ». lasauge.fr.
  - Secours populaire/ Ipsos, 2018. Baromètre de la pauvreté 2018.
  - SIG Ville, 2024. « Les quartiers prioritaires : leur cartographie et leurs données ».
  - Terra Nova, 2021. *Vers une sécurité alimentaire durable*.
  - Terre Terre, non daté. « Agenda ». terreterre.fr.
  - Tornaghi C., 2014. « Critical geography of urban agriculture », in *Progress in Human Geography*, vol. 38, n° 4, p. 551-567.
  - van Veenhuizen R, 2006 « Cities Farming for the Future: Urban Agriculture for Green and Productive Cities », RUAF Foundation, IIRR and IDRC.
  - Vonthron S., 2021. « Offre commerciale alimentaire et pratiques spatiales d'approvisionnement des ménages : Construire une géographie des paysages alimentaires. »
  - Vonthron S., 2025. « Paysages alimentaires et santé : Enjeux et leviers pour agir sur l'accessibilité à l'alimentation ». Ekopolis, séminaire « Nourrir la ville. Paysage alimentaire et santé : Comprendre et agir ».
  - Zott C., Amit R., Massa L., 2011. « The business model: recent developments and future research », in *Journal of management*, 37 (4), 1019-1042.



## Table des figures :

- **Figure 1** : Calendrier de production et de collecte de données utilisées pour le travail de recherche entre mars et août 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 11/07/2025).
- **Figure 2** : Open air à la ferme d'agriculture urbaine La Prairie du Canal à Bobigny à l'occasion des 48h de l'agriculture urbaine rassemblant beaucoup de monde (© salarié de la Sauge, 17/05/2025, Bobigny).
- **Figure 3** : Les serres (à gauche) et un des deux espaces de plein champ (à droite) de La Plaine Terre (© Lisa Coiron-Letellier, 09/07/2025, Saint-Denis).
- **Figure 4** : Plan du parc du Glacis, Saint-Denis (© La Sauge, 2024).
- **Figure 5** : Tableau de synthèse des premiers indicateurs retenus pour la grille d'observation participante (© Lisa Coiron-Letellier, 22/04/2025).
- **Figure 6** : Une des premières photos prises du parc du Glacis avec les serres de La Plaine Terre en premier plan et en arrière plan la dernière tour de la cité des 4000 à La Courneuve (© Lisa Coiron-Letellier, 14/01/2025, Saint-Denis).
- **Figure 7** : Croquis de localisation du parc du Glacis à Saint-Denis (© Lisa Coiron-Letellier, 05/08/2025 ; source : géoportail.fr, 2024).
- **Figure 8** : Schéma synthétique du diagnostic quantitatif de la précarité alimentaire en Île-de-France réalisé par l'ANSA et le CREDOC (source : ANSA & CREDOC, 2023).
- **Figure 9** : Tableau des objectifs et indicateurs formulés par la Sauge, dans le cadre de l'appel à projets de l'association ASSIST (source : la Sauge, 30/05/2025).
- **Figure 10** : Tableau de recensement des méthodes de suivi des pratiques alimentaires (Darmon et al., 2020 ; Landais & Djossinou, 2021) des participant·es à l'expérimentation du parc du Glacis (© Lisa Coiron-Letellier, 12/05/2025).
- **Figure 11** : Tableau des avantages et inconvénients des méthodes de suivi présentées dans la figure 10 (© Lisa Coiron-Letellier, 12/05/2025).
- **Figure 12** : Table du focus groupe à la fin du temps réflexif (© Lisa Coiron-Letellier, 15/05/2025).

- **Figure 13** : Comparaison de deux photographies aériennes sur la période 1950-1965 (photo du haut) et 1965-1980 (photo du bas) pour observer l'avant-après construction du quartier des 4000 (source : remonterletemps.ign.fr, 2024).
- **Figure 14** : La barre du Fontenay, haute de 52 mètre, avec 15 étages (© Lisa Coiron-Letellier, 16/07/2025).
- **Figure 15** : La Tour Leclerc, haute de 86 mètre, avec 26 étages (© Lisa Coiron-Letellier, 17/03/2025).
- **Figure 16** : Photos d'un appartement aux 4000 en 1977 (source : Fonds iconographiques du bulletin municipal - archives de La Courneuve).
- **Figure 17** : Répartition des lieux d'aide alimentaire entre les communes de Saint-Denis et de La Courneuve (© Lisa Coiron-Letellier, 31/07/2025, source non identifiée).
- **Figure 18** : Répartition des lieux d'aide alimentaire selon leur type (© Lisa Coiron-Letellier, 31/07/2025, source non identifiée).
- **Figure 19** : Répartition des commerces alimentaires recensés entre les communes de Saint-Denis et La Courneuve (© Lisa Coiron-Letellier, 31/07/2025).
- **Figure 20** : Répartition des bénévoles du parc du Glacis selon leur tranche d'âge et leur genre sur la période d'avril à juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 21** : Comparaison de la répartition des bénévoles d'Engrainage et de la Sauge selon leur tranche d'âge sur la période d'avril à juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 22** : Comparaison de la répartition des bénévoles d'Engrainage et de la Sauge selon leur genre sur la période d'avril à juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 23** : Répartition des bénévoles du parc du Glacis selon leur situation professionnelle et leur association de rattachement, entre avril et juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 24** : Répartition des bénévoles du parc du Glacis habitant dans le 93 selon leur commune de résidence et leur association de rattachement, avril-juillet 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).

- **Figure 25** : Communes de résidence des bénévoles de la Sauge n'habitant pas dans le département de la Seine-Saint-Denis (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 26** : Croquis de la provenance des bénévoles du parc du Glacis en 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 05/08/2025).
- **Figure 27** : Fréquence de la participation au suivi de l'approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles participant à l'expérimentation en juin 2025 (© Lisa Coiron-Letellier, 29/07/2025).
- **Figure 28** : Recensement par participantes du nombre de fois où elles ont participé au suivi en juin 2025, en nombre de jours (© Lisa Coiron-Letellier, 29/07/2025).
- **Figure 29** : Répartition du nombre de produits recensés durant le suivi par participante (© Lisa Coiron-Letellier, 29/07/2025).
- **Figure 30** : Répartition de l'approvisionnement en fruits et légumes de P1 par canal d'approvisionnement (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 31** : Répartition de l'approvisionnement de P1 en fruits et légumes selon la ville et le canal d'approvisionnement (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 32** : Répartition de l'approvisionnement de P9 en fruits et légumes selon la ville et le canal d'approvisionnement (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 33** : Répartition de l'approvisionnement de P3 en fruits et légumes selon la ville et le canal d'approvisionnement (© Lisa Coiron-Letellier, 09/09/2025).
- **Figure 34** : Comparaison de deux tickets caisse envoyés par deux participants différents, à gauche celui de biocoop et à droite celui de carrefour (source : participants au suivi de l'approvisionnement en fruit et légumes, 06/2025).

# Table des matières :

<b>Sommaire :</b> .....	<b>1</b>
<b>Remerciements :</b> .....	<b>3</b>
<b>Acronymes :</b> .....	<b>4</b>
<b>Introduction :</b> .....	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 - La participation à la ferme a-t-elle des effets sur les pratiques alimentaires des bénévoles ? Protocole d'enquête croissant quantitatif et qualitatif.....</b>	<b>11</b>
1.1 Comprendre le fonctionnement de la Sauge et de l'expérimentation développée à La Plaine Terre par l'observation participante.....	13
1.1.1 La Sauge et leur microferme urbaine semencière, terrains privilégiés de l'observation participante.....	14
a) Les différents sites opérés par la Sauge.....	14
b) Fonctionnement du site La Plaine Terre.....	16
c) Le Parc du Glacis, un espace co-géré par deux associations.....	18
1.1.2 Les outils de l'observation au service de la compréhension des pratiques des bénévoles lors des créneaux de jardinage.....	20
1.1.3 Élaborer de support visuels et iconographiques afin de spatialiser les réflexions autour du parc du Glacis et de la Plaine Terre.....	22
1.1.4 Croiser les méthodes d'enquêtes pour vérifier les données issues de l'observation participante : les entretiens semi-directifs.....	24
1.2 Mesurer la vulnérabilité de la population ciblée par l'expérimentation face au risque de précarité alimentaire grâce à la collecte de données quantitatives.....	24
1.2.1 Un manque de données à l'échelle des quartiers ciblés par l'expérimentation (les 4000 et le Franc-Moisin) qui nécessite de combiner différentes bases de données.....	26
a) Profil socio-démographique des habitants du territoire de l'expérimentation.	28
b) Exposition de cette population au risque de précarité alimentaire.....	29
c) Description de l'offre alimentaire disponible sur le territoire et recensement de l'offre en agriculture urbaine sur le territoire.....	32
1.2.2 Diagnostic local de précarité alimentaire à l'échelle des 4000 et du Franc-Moisin.....	33
1.3 Comprendre les pratiques alimentaires des bénévoles du parc du Glacis et comment le jardinage peut les influencer.....	34
1.3.1 Le questionnaire : une première piste méthodologique inadaptée à la chronologie de l'expérimentation.....	34
1.3.2 Une méthode de suivi des pratiques alimentaires pensée pour faciliter la	

participation des bénévoles à l'enquête.....	35
1.3.3 Une méthode de suivi hybride élaborée avec les bénévoles.....	39

## **Chapitre 2 - Résultats : quels liens entre participation aux activités du parc du Glacis et pratiques alimentaires des bénévoles ?..... 41**

2.1 Saint-Denis et La Courneuve, territoires de l'expérimentation du parc du Glacis où l'alimentation saine et durable représente un enjeu important.....	41
2.1.1 Les 4000 et le Franc-Moisin, terrains de l'expérimentation du parc du Glacis et quartiers de la politique de la ville.....	41
2.1.2 Le profil socio-démographique de la population dionysienne et courneuvienne : une population vulnérable face au risque de précarité alimentaire.....	46
2.1.3 Un accès géographique à une alimentation saine et durable qui est difficile....	51
2.2 Comprendre l'engagement des bénévoles au sein du parc du Glacis.....	54
2.2.1 Une communauté de bénévoles hétérogène, au regard du risque de précarité alimentaire ?.....	54
a) Le profil socio-démographique des bénévoles du parc du Glacis.....	54
b) Le profil socio-démographique des participant·es au focus groupe, le choix d'un échantillon centré sur le territoire de l'expérimentation.....	59
2.2.2 Une pratique du jardinage qui fait ressortir la sensibilité des bénévoles aux enjeux économiques, sociaux et de santé que revêt cette activité.....	59
2.3 Les modalités d'approvisionnement des bénévoles en fruits et légumes.....	63
2.3.1 Quelle participation des bénévoles au suivi de leurs pratiques d'approvisionnement en fruits et légumes.....	63
a) Le profil socio-démographique des participantes.....	63
b) Les modalités de la participation.....	64
2.3.2 Les modalités d'approvisionnement des bénévoles en fruits et légumes.....	66
a) P1, un approvisionnement en fruits et légumes local et plutôt bio.....	66
b) P2 et P9, un approvisionnement en fruits et légumes local mais pas bio..	68
c) P3, approvisionnement en fruits et légumes exclusivement bio.....	69
d) P4, un approvisionnement en fruits et légumes dominé par l'autoproduction	70

## **Chapitre 3 - Un protocole d'enquête et des résultats qui mettent en lumière la proximité des bénévoles du parc du Glacis avec la notion d'alimentation saine et durable, mais qui demandent à être approfondis..... 72**

3.1 Des aspects des pratiques d'approvisionnement encore dans l'ombre.....	72
3.1.1 Manque de visibilité sur l'environnement alimentaire des participant·es à l'expérimentation.....	72
3.1.2 Manque de visibilité sur les stratégies d'approvisionnement.....	73
3.1.3 Manque de visibilité sur la place que pourrait occuper les récoltes du parc du Glacis dans l'approvisionnement en fruits et légumes des bénévoles.....	74
3.2 Comment améliorer le protocole d'enquête pour la suite de l'expérimentation.....	74

3.2.1 Aller à la rencontre des acteur·rices du territoire.....	74
3.2.2 Refaire une période de suivi des pratiques d’approvisionnement en fruits et légumes d’un échantillon de bénévoles.....	75
3.2.3 Favoriser les entretiens individuels au focus groupe pour comprendre les pratiques alimentaires et de jardinage des bénévoles.....	76
<b>Conclusion :</b> .....	<b>78</b>
<b>Annexes :</b> .....	<b>79</b>
<b>Bibliographie :</b> .....	<b>123</b>
<b>Table des figures :</b> .....	<b>129</b>
<b>Table des matières :</b> .....	<b>132</b>